

Agence Française de Développement

rapport annuel 2009



répondre
à la crise



promouvoir
une **croissance**
verte et solidaire



construire
des partenariats

en 2009 les financements de l'AFD contribueront à

Dans les pays d'intervention

*L'approvisionnement et l'amélioration du réseau
d'eau potable au bénéfice de 7,3 millions de personnes*

La vaccination de 1,8 million d'enfants

*La réhabilitation et la construction de pôles de transport
qui seront empruntés annuellement par
55 millions de personnes*

*L'amélioration des conditions de
logement pour 2,1 millions d'habitants des quartiers défavorisés*

*L'efficacité énergétique à travers
l'économie de 4,9 millions de tonnes de CO₂,
soit l'équivalent des émissions produites par 1,8 million de véhicules*

*Le développement de plus de 320 000 entreprises
et la création ou le maintien de
900 000 emplois*

*Le raccordement de
6,6 millions de personnes à un réseau de télécommunications*

*La scolarisation de 1,8 million d'enfants
au niveau primaire*

Dans l'Outre-mer

*L'amélioration du réseau
d'assainissement pour 82 000 personnes*

*Des facilités d'investissements pour 20 000 entreprises
qui concernent 14 000 emplois*

*Le soutien à 17 structures de santé
pour 68 000 patients*

*La scolarisation de 22 500 élèves
dans les classes construites ou réhabilitées*



AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

rappor*t* annuel 2009



Pierre-André Wiltzer
Président du Conseil d'administration de l'AFD

le message du **Président**

Pour l'Agence Française de Développement, 2009 aura été une année paradoxale : celle de la crise financière, qui a porté ses coups les plus rudes à l'économie mondiale, et en même temps, celle de la forte progression des activités et des engagements financiers de l'AFD.

Les pays en développement, dans lesquels l'Agence est l'opérateur principal de la coopération française, ont été peu atteints par les secousses du système bancaire américain, car leurs banques n'étaient guère impliquées dans l'utilisation des "produits toxiques" utilisés outre-Atlantique.

En revanche, ils ont subi peu après les conséquences économiques et sociales de cette crise financière : réduction des échanges commerciaux et des recettes tirées des exportations, baisse des transferts de capitaux en provenance de leurs nationaux expatriés, contraction des montants d'aide au développement des pays du Nord pour cause de rigueur budgétaire. Dans les pays pauvres et les secteurs où elle ne peut intervenir qu'avec des subventions financées par le budget de l'Etat, l'Agence a réussi à maintenir le niveau de l'aide bilatérale, malgré une conjoncture difficile.

Si l'on considère maintenant l'ensemble des activités de l'AFD, que ce soit dans les pays bénéficiaires ou, avec d'autres instruments financiers, dans l'Outre-mer français, l'année 2009 a connu une très forte croissance du volume de ses financements, malgré

la crise. Alors que le plan d'affaires de l'Etablissement prévoyait pour 2009 un objectif de 5,4 Md€, le montant réalisé atteint 6,2 Md€ soit 15 % de plus que prévu. Ce résultat remarquable s'explique par le fort développement des prêts accordés par l'AFD à partir des ressources qu'elle a pu se procurer sur les marchés financiers, grâce à la confiance qu'elle inspire aux opérateurs. Parallèlement l'Agence et sa filiale Proparco, dédiée au secteur privé, ont diversifié leurs instruments de prêts, notamment en imaginant des "prêts contracycliques" protégeant les emprunteurs contre les aléas de la conjoncture. C'est grâce à ces modes de financement que l'AFD est devenue un acteur international important en matière de lutte contre le réchauffement climatique, d'énergies propres et de préservation des milieux naturels, y compris désormais dans les pays émergents.

Si l'on ajoute à ce bilan l'attribution à l'AFD par le Gouvernement du financement des initiatives des organisations non gouvernementales, géré jusqu'alors par le ministère des Affaires étrangères et européennes, on voit que l'année 2009 a été pour l'Agence, à tous égards, une année exceptionnelle. Le mérite en revient avant tout aux collaborateurs de l'AFD, que ce soit au siège de l'Etablissement à Paris ou dans ses 66 agences locales réparties sur tous les continents. Au nom du Conseil d'administration, je tiens à rendre hommage ici à leur compétence et à leur engagement au service de la solidarité entre les peuples.

*“En 2009, l’AFD a contribué à
la relance économique mondiale
en prenant rigoureusement en compte
l’environnement et le social.”*

En 2009, année de crise économique aiguë, l’Agence Française de Développement était présente sur le terrain pour apporter les financements manquants au Sud et dans l’Outre-mer. Jean-Michel Severino revient sur les grandes tendances de l’année.

**Entretien avec
Jean-Michel Severino**

Directeur général de l’AFD

2009 a été une année de crises au Nord comme au Sud.

Quel rôle l’AFD a-t-elle joué pour y répondre ?

L’Agence Française de Développement a joué le rôle contracyclique que le Gouvernement français lui demandait de tenir. Elle a notamment apporté des volumes financiers complémentaires pour permettre aux projets d’investissement publics et privés de continuer à se réaliser, malgré la crise, dans les pays en développement, émergents et en Outre-mer. Cet apport volumétrique a été très important : l’activité de l’AFD a augmenté de 40 % en 2009 par rapport à 2008. Il s’est accompagné d’importantes évolutions qualitatives, notamment avec des investissements de croissance, répondant au souci prioritaire de créer de l’emploi et de lutter contre les impacts sociaux négatifs de la crise.

**Cinquante ans après les indépendances, l’Afrique reste une priorité pour la France.
Quel constat portez-vous sur le cinquantenaire de l’aide publique
au développement en Afrique ? Quel rôle peut jouer l’AFD dans le futur
développement africain ?**

Le cinquantenaire de l’indépendance des Etats africains est marqué par un changement important du rôle de l’aide publique au développement. A travers son action d’ajustement structurel, l’aide publique internationale a rempli une mission importante de refinancement macroéconomique et de soutien à la situation sociale à la fin du XX^e siècle, dans un contexte où la possibilité même de la croissance économique était limitée. Or, en ce début de XXI^e siècle, la transformation de la situation des finances publiques, de la démographie, du commerce international et de la mondialisation rendent à l’Afrique des possibilités de croissance économique que les chiffres des dernières années ont confirmées.

Dans ce contexte, l’aide publique au développement, qui est moins mobilisée par le soutien aux finances publiques, peut davantage s’orienter vers le financement des grandes infrastructures de croissance, vers le soutien au secteur privé, l’amélioration de l’environnement institutionnel et le renforcement des capacités des acteurs publics pour générer de la croissance. Par ailleurs, les agendas sociaux (éducation, santé, accès aux services essentiels...) ne doivent pas être oubliés et restent nécessaires.

Le Président de la République a précisé ces orientations dans son discours au Cap, en Afrique du Sud, en février 2008. C’est dans cette direction que l’AFD est mobilisée en Afrique. Elle y consacre des volumes financiers inédits : plus de 2 Md€ en 2009, orientés en priorité vers les acteurs non souverains* et le secteur privé.

...

* Pour une définition des termes techniques du rapport, se reporter au lexique page 99.



Entretien avec Jean-Michel Severino

...

En 2009, l'AFD a élargi son champ d'intervention en Amérique latine en axant notamment sa stratégie sur la promotion d'une "croissance verte et solidaire". En quoi cela consiste-t-il ?

L'Etat a souhaité que l'AFD contribue à la relance économique mondiale, notamment en élargissant son spectre d'activité à des pays qui représentent un enjeu particulier. Le concept de croissance verte et solidaire répond à cette ambition. L'Agence prend en compte de manière exigeante les problématiques environnementales et sociales, et vise à agir sur la qualité autant que sur le rythme de la croissance dans ses pays d'intervention.

L'Etat a mandaté l'AFD pour mettre en œuvre une grande partie du plan de relance en Outre-mer. Comment l'Agence relève-t-elle ce défi ?

Le rôle que l'Etat a confié à l'AFD en Outre-mer est en résonance avec celui qu'elle joue à l'international. Il consiste en premier lieu à mettre en place de nouveaux produits financiers de relance au profit des entreprises et des collectivités locales. Grâce à l'expertise acquise dans cette zone, l'Etat et les collectivités demandent également à l'Agence de les conseiller en matière de développement économique et social. C'est un enjeu qui suppose davantage de moyens humains, intellectuels et financiers consacrés à l'Outre-mer. L'AFD est donc appelée à s'impliquer davantage dans l'appui à la formulation des politiques publiques au côté de l'Etat et des collectivités territoriales d'Outre-mer, comme au renforcement institutionnel de ces dernières – à fortiori à la suite de la crise économique et sociale qu'elles ont traversée et qui a révélé de nombreux éléments de malaise.

Comment l'AFD a-t-elle contribué à la préparation du sommet Climat à Copenhague ? Que pensez-vous des résultats de ce sommet ?

L'Agence a participé, au sein de "l'équipe France", à la mise au point des positions gouvernementales, notamment en apportant sa connaissance des opérations de terrain et son savoir-faire sur les montages financiers, en termes d'atténuation autant que d'adaptation. Elle a soutenu l'argumentation de la délégation française par des exemples concrets de projets de lutte contre le changement climatique : investissements de taille modeste au profit de collectivités ou d'acteurs publics jusqu'au financement de vastes politiques transversales, comme en Indonésie. En 2009, l'AFD a ainsi consacré près de 2,5 Md€ à des projets et des programmes contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique.

La conférence de Copenhague a permis la prise de conscience et la convergence des gouvernements de toute la planète sur l'urgence du sujet climat. Mais de nombreuses questions restent aujourd'hui en suspens. L'architecture du financement des pays les

plus pauvres est particulièrement importante à cet égard. L'année 2010 sera consacrée à mettre au point ces avancées supplémentaires, indispensables pour rendre opérationnelles les politiques publiques sur ce sujet.

Quels seront les défis à relever en 2010 ?

L'année 2010 s'inscrit dans la continuité de celle de 2009 : même si les prévisions de croissance économique sont meilleures, les aléas de la conjoncture restent importants et l'effort de relance mondiale ne peut pas se relâcher. Pour l'Agence, il faudra continuer à contribuer à cet effort de relance par l'apport de ressources quantitatives importantes et qualitativement adaptées aux besoins du moment.

Par ailleurs, les grands défis environnementaux de la planète demeurent. La mobilisation en faveur de la lutte contre le changement climatique devra donc continuer à être un élément de premier plan.

Malheureusement, le séisme en Haïti est aussi venu nous rappeler l'importance des catastrophes naturelles qui frappent les pays en développement. La réaction face à ces catastrophes, qui se conjuguent aux sinistres politiques et aux crises nées de la conflictualité, renforce une dimension historique de l'Agence : la participation à la reconstruction après un conflit ou une catastrophe naturelle. L'année 2010 verra en ce sens la poursuite de nos efforts, dans des pays fragiles comme l'Afghanistan et les Territoires palestiniens, pour renforcer la qualité de sa contribution à ce qui va demeurer un agenda extrêmement important de la solidarité internationale.

En 10 ans, l'activité de l'AFD a énormément évolué.

Quels changements ont été les plus déterminants ?

L'approfondissement de notre présence en Afrique et l'élargissement géographique ont contribué à transformer l'Agence ces dix dernières années. Mais le changement le plus important a été la mise au point d'une gamme d'activité complète, qui va de la production intellectuelle à la production financière. Contrairement à la plupart des agences de développement dans le monde qui ont un nombre d'instruments limité, l'AFD a la chance de pouvoir proposer aujourd'hui une gamme universelle d'instruments, en raison de la liberté juridique que lui donnent ses statuts et de son important travail d'investissement et de recherche. L'Agence est désormais capable de mettre en place tout type d'instruments de marché : garanties, fonds propres, prêts, qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs de développement. Elle met également en œuvre l'intégralité des dons de l'Etat français en matière de développement économique et social. Enfin, depuis 2009, elle gère aussi pour le compte de l'Etat les crédits en faveur des organisations non gouvernementales, ce qui apporte une modalité additionnelle de partenariat avec cette communauté. Cette flexibilité et le spectre de ces instruments lui permettent donc de répondre par des solutions adaptées aux problèmes qui lui sont soumis par ses partenaires. Ces évolutions sont à l'origine de la croissance très vive de ses activités, au bénéfice du secteur privé et des acteurs non étatiques des pays en développement.

En outre, depuis 2001, la construction des capacités, le conseil en politiques publiques, la recherche, la production d'études et d'analyses font partie des missions importantes de l'Agence. Ils complètent ses financements. Ces moyens d'action permettent à l'AFD d'aller au-delà des opérations, de capitaliser sur ses savoirs, de les transmettre et d'éclairer le futur en améliorant la qualité des politiques publiques. Il est nécessaire d'adapter notre réponse à des défis qui seront ceux des décennies à venir, et qu'il faut savoir anticiper. ■



**Notre flexibilité nous permet de répondre
par des solutions adaptées
aux problèmes qui nous sont
soumis par nos partenaires.**





sommaire

- 04 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 05 ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

l'essentiel

- 10 FAITS MARQUANTS
- 12 UNE AGENCE OUVERTE SUR LE MONDE

l'activité en 2009

- 20 RÉPONDRE À LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
- 25 POUR UNE CROISSANCE VERTE ET SOLIDAIRE
- 30 UNE PRIORITÉ AFRICAINE
- 35 GARANTIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
- 39 LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 45 PROMOUVOIR DES VILLES DURABLES ET DES COLLECTIVITÉS AUTONOMES
- 50 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'OUTRE-MER

le fonctionnement et l'organisation

- 64 VALORISER LES RESSOURCES HUMAINES
- 67 INTERVENIR ET FINANCER
- 70 EVALUER LES PROJETS
- 72 ELABORER ET TRANSMETTRE LES SAVOIRS
- 74 CONSTRUIRE DES PARTENARIATS
- 76 GOUVERNER ET DIRIGER

annexes

- 84 LA SITUATION FINANCIÈRE
- 86 LE RÉSEAU
- 88 LES PUBLICATIONS
- 90 LES ENGAGEMENTS
- 97 LEXIQUE





l'essentiel



les *faits marquants*

12 janvier

Esther Duflo inaugure la chaire Savoires contre pauvreté

Economiste et spécialiste du développement, Esther Duflo a animé pendant une année la nouvelle chaire "Savoires contre pauvreté" du Collège de France, soutenue par l'AFD. Cette chaire internationale mobilise des experts de haut niveau autour des différentes dimensions du développement (économie, accès à l'eau et à l'énergie, santé, urbanisation..)

16-22 mars

L'AFD et le FFEM participent au débat international sur la préservation de l'eau

Membres du Partenariat français pour l'eau, l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial sont venus défendre l'expertise de la France au Forum mondial de l'eau qui se tenait à Istanbul sur le thème "Combler les écarts en matière d'eau". La plupart des recommandations portées par la délégation française ont été reprises dans les conclusions des sessions et la déclaration ministérielle. A l'issue du Forum, le Partenariat soulignait que "pour la première fois, une déclaration de tous les gouvernements affirme la nécessité de collecter et de traiter les eaux usées".

15 et 29 avril

Deux nouveaux fonds d'investissement pour aider l'Afrique à surmonter les crises

Le Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique géré par Proparco vise à soutenir la croissance économique et la création d'entreprises génératrices d'emplois grâce à des prises de participation dans les entreprises africaines et une assistance technique. Le Fonds d'investissement pour l'agriculture en Afrique accompagnera les entreprises et coopératives agricoles dans leur croissance ou leur diversification. Il est le fruit d'un partenariat entre l'AFD et plusieurs institutions financières. Ces initiatives visent à mettre en œuvre les directives du Président de la République énoncées lors du discours du Cap en février 2008, et rappelées dans son discours prononcé à Rome, le 3 juin 2008, à l'ouverture de la conférence sur la sécurité alimentaire organisée par la FAO.

5 juin

Une réforme pour l'aide française au développement

Faisant suite aux conclusions de la revue générale des politiques publiques, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement a réaffirmé la priorité africaine de la France et a adopté cinq priorités sectorielles centrées sur les objectifs du Millénaire pour le développement : santé, éducation et formation professionnelle, agriculture et sécurité alimentaire, développement durable et climat, soutien à la croissance. Le champ d'intervention géographique de l'AFD est élargi, entraînant la création de deux nouvelles agences en Amérique latine, au Mexique et en Colombie.

9 septembre

Renforcer la contribution des entreprises françaises à la croissance des pays en développement et émergents

L'AFD, sa filiale Proparco et Ubifrance, agence pour le développement international des entreprises, signent un accord de trois ans pour renforcer l'influence et la visibilité de la France et le rôle du secteur privé. Ce renforcement passera par l'implantation et le transfert de technologie d'entreprises françaises, particulièrement dans le cadre de co-entreprises avec des partenaires locaux.

16 septembre

L'AFD et le Crédit Agricole lancent un fonds commun de placement innovant

Le Directeur Général de l'AFD et le Président de Crédit Agricole SA ont annoncé le lancement d'un outil de financement innovant pour le développement. "Amundi AFD Avenir durables" est un fonds commun de placement qui permet d'associer les épargnants français au financement de projets dans les pays en développement.



**AMUNDI AFD
AVENIRS
DURABLES**
Investir pour développer

6 octobre

Le monde du football se mobilise pour l'éducation !

A l'occasion d'un événement organisé par l'AFD et le ministère des Affaires étrangères et européennes à Paris, des personnalités du sport, de la culture, de la société civile et des médias ont lancé la campagne internationale "Un but : l'éducation pour tous", qui a pour objet de mettre l'éducation au devant de la scène à l'occasion de la Coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud. Elle vise plus largement à mobiliser l'opinion publique sur l'importance de l'accès à l'éducation en Afrique et dans les régions pauvres à travers le monde. L'objectif final est d'assurer aux 75 millions d'enfants déscolarisés dans le monde un accès à une scolarisation gratuite et à des enseignants qualifiés.

WWW.JOIN1GOAL.ORG

18-24 octobre

Rencontre en France des responsables de parcs naturels africains, latino-américains et français

Plus de 20 directeurs des parcs naturels du monde entier se sont réunis pour partager leur expérience sur le double enjeu développement et conservation de la biodiversité sur invitation de l'AFD, du FFEM, et en partenariat avec la Fédération des parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de France. Dans le parc national des Cévennes et le parc naturel de la Narbonnaise, ils ont abordé le pastoralisme, la réintroduction de la grande faune et le tourisme durable.

5 novembre

Construire des projets de territoire "Maurice île durable"

L'AFD a décidé d'appuyer à hauteur de 125 M€ la République de Maurice pour son programme environnemental "Maurice, île durable". Ce programme de maîtrise de l'énergie et de relance économique fournira des signaux positifs lors des négociations internationales en quête d'exemples d'efforts constructifs et partagés. Il permettra de promouvoir l'échange d'expériences avec la Réunion, qui a défini un programme semblable.

6 novembre

Création d'un Comité interministériel pour l'Outre-mer

Le chef de l'Etat a présidé le premier Comité interministériel de l'Outre-mer, chargé d'examiner les propositions issues des Etats généraux de l'Outre-mer qui se sont tenus en début d'année. 137 mesures sont décidées, dont certaines donnent un rôle majeur à l'AFD, notamment pour organiser la relance économique de l'Outre-mer.

16 novembre

Malgré la crise, les Français légitiment l'action de leur pays en matière d'aide au développement

Le baromètre AFD / Ifop révèle que l'action de la France en matière d'aide publique au développement est perçue comme légitime. Pour 6 Français sur 10, la France joue un rôle important, au niveau mondial, dans la lutte contre la pauvreté et doit continuer de développer sa propre politique d'aide (bilatérale et multilatérale) au sein de l'Europe (76%). Le baromètre révèle également les fortes attentes des Français en matière d'information sur le développement international.



16 novembre-27 décembre

"Un monde solidaire" sur France 2

L'AFD et le ministère des Affaires étrangères et européennes parrainent le programme court "Un monde solidaire", diffusé sur France 2 tous les soirs. A travers une vingtaine de témoignages sur les cinq continents, ce programme permet de comprendre l'action de l'Agence et de découvrir les résultats qu'elle peut obtenir grâce à son engagement de solidarité.

WWW.UNMONDESOLIDAIROUR.ORG

16 décembre

Premier prêt de l'AFD au Mexique

Trois mois après avoir ouvert son agence au Mexique, l'AFD octroie un prêt de 185 M€ à l'Etat mexicain, destiné à soutenir son Programme spécial pour le changement climatique qui a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2050 par rapport à leur niveau de 2000. Considéré comme l'un des plus ambitieux à l'échelle mondiale, ce plan a été salué lors du sommet de Copenhague.

7-18 décembre

L'AFD et le FFEM au service des négociations de Copenhague

Confrontés à l'urgence du changement climatique, les dirigeants du monde entier ont acté un projet politique pour donner suite au protocole de Kyoto qui expire fin 2012 : l'accord de Copenhague. L'AFD et le FFEM ont joué un rôle de conseil au sein de la délégation française pour les négociations du fait de leur expertise en matière de financement de la lutte contre le réchauffement global, d'adaptation et de forêts. A l'avenir, l'AFD participera à la mise en œuvre de la contribution française aux financements climat décidés dans l'accord de Copenhague, à court terme - financement précoce "fast start" 2010-2012 de 10 Md\$ par an au niveau mondial - et à moyen-long terme - 100 Md\$ par an au niveau mondial en 2020.



INSTITUTION FINANCIÈRE PUBLIQUE, L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT AGIT DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS POUR COMBATTRE LA PAUVRETÉ ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS DU SUD ET DANS L'OUTRE-MER. ELLE MET EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DÉFINIE PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

une
agence ouverte
sur le monde



+
**Le Cicid du 5 juin 2009 a précisé
 de nouveaux objectifs
 pour l'aide au développement française.** **+**

L'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique... Sa filiale Proparco, dédiée au développement du secteur privé, soutient la création d'emplois, la compétitivité des entreprises et l'émergence de l'entrepreneuriat.

Au plus près du terrain grâce à son réseau d'agences et de bureaux, l'AFD mène des projets de développement sur les cinq continents dans plus de 70 pays et dans tous les départements et collectivités d'Outre-mer. En 2009, le rythme de son activité – plus 40 % par rapport à 2008 – est le fruit des efforts qu'elle a fournis pour répondre aux demandes croissantes de ses pays d'intervention du fait de la crise économique et financière et de la frilosité des marchés financiers.

Une stratégie définie par le Gouvernement

L'orientation stratégique de l'AFD dans les pays d'intervention est déterminée par trois ministères de tutelle : Affaires étrangères et européennes ; Economie, Industrie et Emploi ; Immigration, Intégration, Identité nationale et Développement solidaire. Un contrat d'objectifs et de moyens unique entre l'Etat et l'AFD, qui sera signé en 2010, vise à simplifier et rationaliser leurs relations. Ce contrat a vocation à remplacer les contrats d'objectifs et conventions qui liaient auparavant l'AFD à ses ministères de tutelles.

Ces derniers définissent les missions de l'Agence à l'étranger dans le cadre du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement. **Le Cicid du 5 juin 2009 a précisé de nouveaux objectifs d'intervention pour l'aide au développement française, dans lesquels doit s'inscrire l'AFD :**

- ▶ cinq secteurs prioritaires : santé, éducation et formation professionnelle, agriculture et sécurité alimentaire, développement durable, soutien à la croissance ;
- ▶ quatre zones géographiques avec des missions différenciées dans chacune de ces zones : les pays pauvres prioritaires d'Afrique subsaharienne, les pays à revenu intermédiaire entretenant des relations privilégiées avec la France, les pays émergents à enjeux mondiaux, les pays en crise ou en sortie de crise ;

- ▶ priorité à l'Afrique subsaharienne : elle doit recevoir plus de 60 % des moyens budgétaires de l'Etat mis à la disposition de l'Agence pour bonifier ses prêts ou accorder des subventions ;
- ▶ élargissement du champ d'intervention à de nouveaux pays en Asie et en Amérique latine – Philippines, Sri Lanka, Mexique, Colombie – pour faire face au contexte de crise internationale et dans le cadre du développement d'activités "contracycliques".

La revue générale des politiques publiques (RGPP), qui a eu lieu en 2009, a optimisé l'articulation entre la Direction générale de la mondialisation, nouvellement créée au ministère des Affaires étrangères et européennes, et l'Agence.

Elle a aussi conforté cette dernière dans son rôle d'opérateur pivot de l'aide française au développement, mais aussi de conseil aux autorités publiques sur le développement. A la suite de la RGPP, le Gouvernement a également modifié les statuts de l'Agence. Un Conseil d'orientation stratégique (COS) a été créé. Présidé par le ministre en charge de la Coopération, il rassemble les ministères compétents pour définir la stratégie de l'Agence.

Le ministère des Affaires étrangères et européennes a par ailleurs transféré en 2009 à l'AFD la gestion du dispositif de soutien à l'action internationale des ONG françaises. L'AFD a donc créé une division du partenariat avec les ONG, qui a engagé, dès 2009, 40 M€ au profit des projets présentés par ces organisations.

Les orientations de l'AFD dans l'Outre-mer sont pour leur part déterminées par le Comité interministériel pour l'Outre-mer, présidé par le Président de la République.

Un premier CIOM s'est tenu le 6 novembre 2009 et a confirmé le rôle de l'AFD en faveur :

- ▶ du renforcement des collectivités d'Outre-mer ;
- ▶ de la dynamisation et du soutien au secteur privé

Responsabilité sociale et environnementale

DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

L'Agence s'attache à évaluer les risques environnementaux et sociaux des projets qu'elle finance. Elle évalue ces risques pour chaque projet présenté aux instances décisionnelles. En 2009, des outils méthodologiques personnalisés selon les secteurs

...

Proparco, une plate-forme Nord/Sud d'investisseurs pour le développement

Proparco est la filiale dédiée au secteur privé de l'AFD. Institution financière de développement, elle est née il y a plus de trente ans de la conviction que le secteur privé joue un rôle essentiel dans le développement des pays du Sud.

Majoritairement détenue par l'AFD, elle rassemble une trentaine d'actionnaires privés et publics, du Nord et du Sud, partageant un engagement commun en faveur du développement. La société a pour mission de catalyser les investissements privés dans les pays émergents et en développement.

Proparco propose une gamme d'instruments financiers permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs privés (prêts, fonds propres, garanties et ingénierie financière). Sa straté-

gie sectorielle, adaptée aux défis de chaque pays, se concentre sur le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital investissement. Son champ d'activité s'est élargi en 2009 à l'ensemble des pays en développement, notamment l'Asie centrale et l'Amérique latine. L'Afrique, dont elle a fait sa priorité, concentre près de la moitié de son activité. L'année 2009 s'achève par une nouvelle hausse de ses engagements (+ 41 %), qui s'établissent à 1,1 Md€ et placent Proparco au même rang que ses deux homologues européens, la DEG allemande et le FMO hollandais.

Répartition du capital de Proparco



+ D'INFO SUR WWW.PROPARCO.FR

Une agence ouverte sur le monde

...

ou les types d'activité – infrastructures, télécommunications, eau et assainissement, barrages, plantations industrielles – ont été élaborés pour affiner l'analyse. Pour les compléter, des formations renforcent les compétences d'évaluation des risques environnementaux et sociaux des équipes sur le terrain, des chefs de projets, des chargés d'affaires de la filiale Proparco. Une liste de projets contraires à la politique environnementale et sociale de l'AFD est par ailleurs en cours d'élaboration. Elle exclut du financement tous les acteurs des pays partenaires ne respectant pas dans leur activité financière ou commerciale les principes éthiques de l'Agence. Outre les risques, l'AFD s'attache à mesurer l'impact en termes de carbone de ses projets. Pour cela, elle s'est dotée d'une série d'outils qui analysent les émissions de gaz à effet de serre et les possibilités de réduction de ces émissions.

DANS SON FONCTIONNEMENT

Le développement durable est la raison même de l'existence de l'Agence. A ce titre, elle se préoccupe des impacts environnementaux liés à son fonctionnement et inscrit sa politique environnementale dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Pour les trois dernières années, l'AFD a compensé ses émissions de gaz à effet de serre – 20 000 tonnes équivalent CO₂ par an – en finançant un projet de promotion de l'efficacité énergétique et de diffusion de foyers économies en charbon au Cambodge. Ce projet a permis, en luttant contre la déforestation, d'éviter l'émission de 60 000 tonnes d'équivalent CO₂ sur trois ans. Par ailleurs, les conclusions de l'audit énergétique du siège social réalisé en 2009 indiquent qu'il est possible de rendre le bâtiment performant. Un chantier de refonte de la gestion

technique du bâtiment, prévu avant l'été 2010, permettra d'améliorer son efficacité énergétique et son confort en optimisant les systèmes d'éclairage et de régulation thermique. Dans les agences du réseau, dès 2010, des bilans carbone et diagnostics environnementaux seront réalisés. Des travaux sont prévus pour améliorer les performances énergétiques des locaux qui abritent les agences.

Au siège de l'AFD, des actions de sensibilisation sur les nouveaux comportements éco-responsables à adopter (diminution de la consommation de papier, tri sélectif, réflexion sur le papier à utiliser, meilleure gestion des déchets...) ont été lancées dans le cadre d'un plan d'actions "Environnement interne". Ces mesures ont prouvé leur efficacité sur le comportement de tous les agents, qui consomment en moyenne 20 kg de moins de papier en 2009 par rapport à 2007.

Un établissement public transparent

Depuis 2007, l'Agence a adopté une politique de transparence sur son activité, ses opérations et ses résultats. Toutes les informations utiles sur la mise en œuvre de sa mission d'intérêt public sont disponibles sur son site Internet : pays et secteurs d'intervention, déroulement des projets, procédures d'appels d'offres, modalités de partenariat... Elle a initié un exercice de dialogue et d'échanges avec la société civile autour de ses stratégies sectorielles, en organisant deux réunions d'information sur ses projets dans les secteurs urbain et rural. Ces rencontres seront renouvelées en 2010. ■



Le Fonds français pour l'environnement mondial

Le FFEM, fonds public bilatéral créé en 1994 par la France à la suite du Sommet de Rio, a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement dans les pays en développement.

Il les incite à mettre en œuvre des stratégies, des programmes et des projets concernant le changement climatique, la biodiversité, les eaux internationales, la désertification, les polluants organiques persistants, et la

couche d'ozone stratosphérique. Le FFEM soutient des actions pilotes et innovantes répliquées à plus grande échelle par d'autres bailleurs, comme l'AFD. Il contribue à un meilleur suivi des financements multilatéraux de la France dans le domaine de l'environnement mondial et à une bonne articulation avec ses financements bilatéraux. Sa gouvernance est assurée par un comité de pilotage interministériel : Economie, Affaires

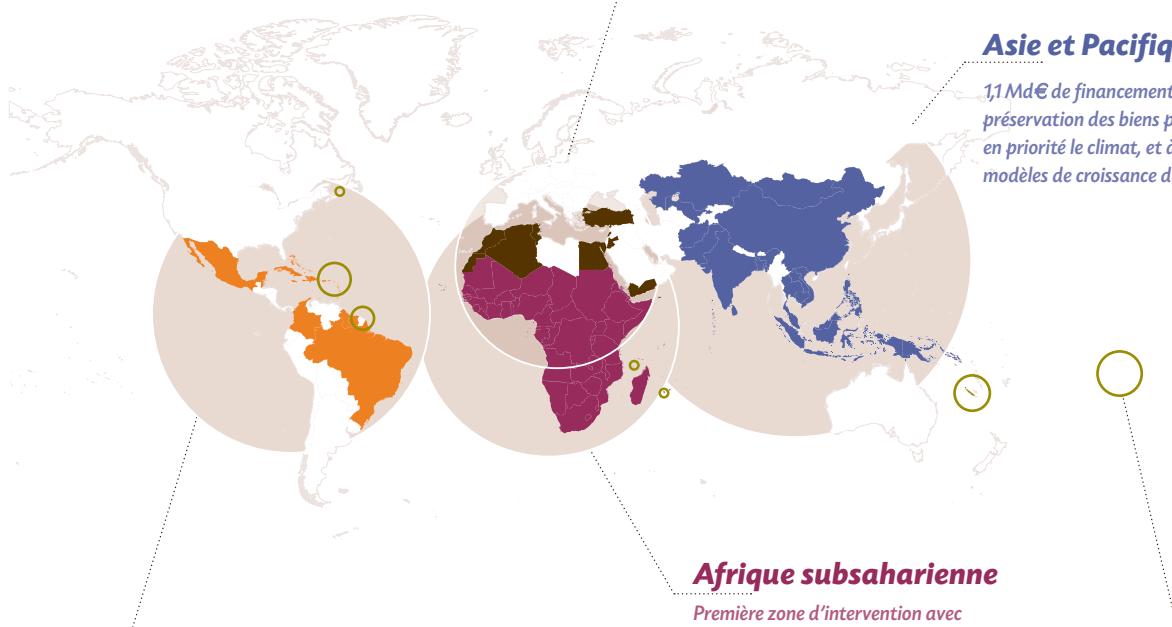
étrangères, Ecologie, Recherche, et l'AFD, qui en assure sa gestion.

En 2009, il a engagé 16 projets – dont 8 portés par l'AFD – pour 15,8 M€. Ces projets de développement sont cofinancés avec des ressources du pays ou extérieures. Les financements propres au FFEM représentent 20 % du coût total des projets.

Les engagements en Afrique et en Méditerranée ont représenté 82 % du total.

► D'INFO SUR WWW.FFEM.FR

Zones d'intervention de l'AFD



Amérique latine et Caraïbes

620 M€ pour préserver les biens publics mondiaux et soutenir une croissance "verte et solidaire".

Méditerranée et Moyen-Orient

1,15 Md€ de financements visant au renforcement de la croissance, à la convergence des économies méditerranéennes du Sud et du Nord, à la promotion du développement durable et de la cohésion sociale afin de réduire les conflits.

Asie et Pacifique

1,1 Md€ de financements contribuant à la préservation des biens publics mondiaux, en priorité le climat, et à la promotion de modèles de croissance durables.

Afrique subsaharienne

Première zone d'intervention avec près de 2,1 Md€ de financements dont 415 M€ de Proparco, soit une progression de 60 % par rapport à 2008.

Outre-mer

970 M€ en faveur des collectivités et du secteur public local, à travers des prêts, des mandats de gestion et des fonds de garantie, et au bénéfice du plan de relance et de soutien des PME.



*"Aujourd'hui
on ne peut plus penser le développement
sans les pays émergents."*

Louis-Jacques Vaillant

Directeur du département Amérique latine et Caraïbes

"L'ouverture de deux nouvelles agences, en Colombie et au Mexique, répond au mandat de l'AFD dans les pays émergents : la promotion de la croissance "verte et solidaire". Les interventions de l'Agence consistent à soutenir la croissance, par la participation au financement d'investissements notamment dans le domaine énergétique, des infrastructures de transport et de l'aménagement urbain, dans le cadre de politiques publiques qui visent également à réduire les fortes inégalités spatiales et sociales. Il s'agit aussi de bâtir des partenariats sur les questions

du climat et de la forêt pour promouvoir des solutions en matière de protection de la biodiversité et de développement faiblement émetteur de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, l'AFD intervient ainsi dans les pays de la Caraïbe, au Suriname, au Guyana et au Brésil. L'ouverture sur l'Amérique latine traduit la prise en compte d'acteurs essentiels dans les nouveaux enjeux du développement et de la gouvernance mondiale. Elle favorise par ailleurs une meilleure intégration économique régionale des collectivités d'Outre-mer (Antilles et Guyane) dans cette région."

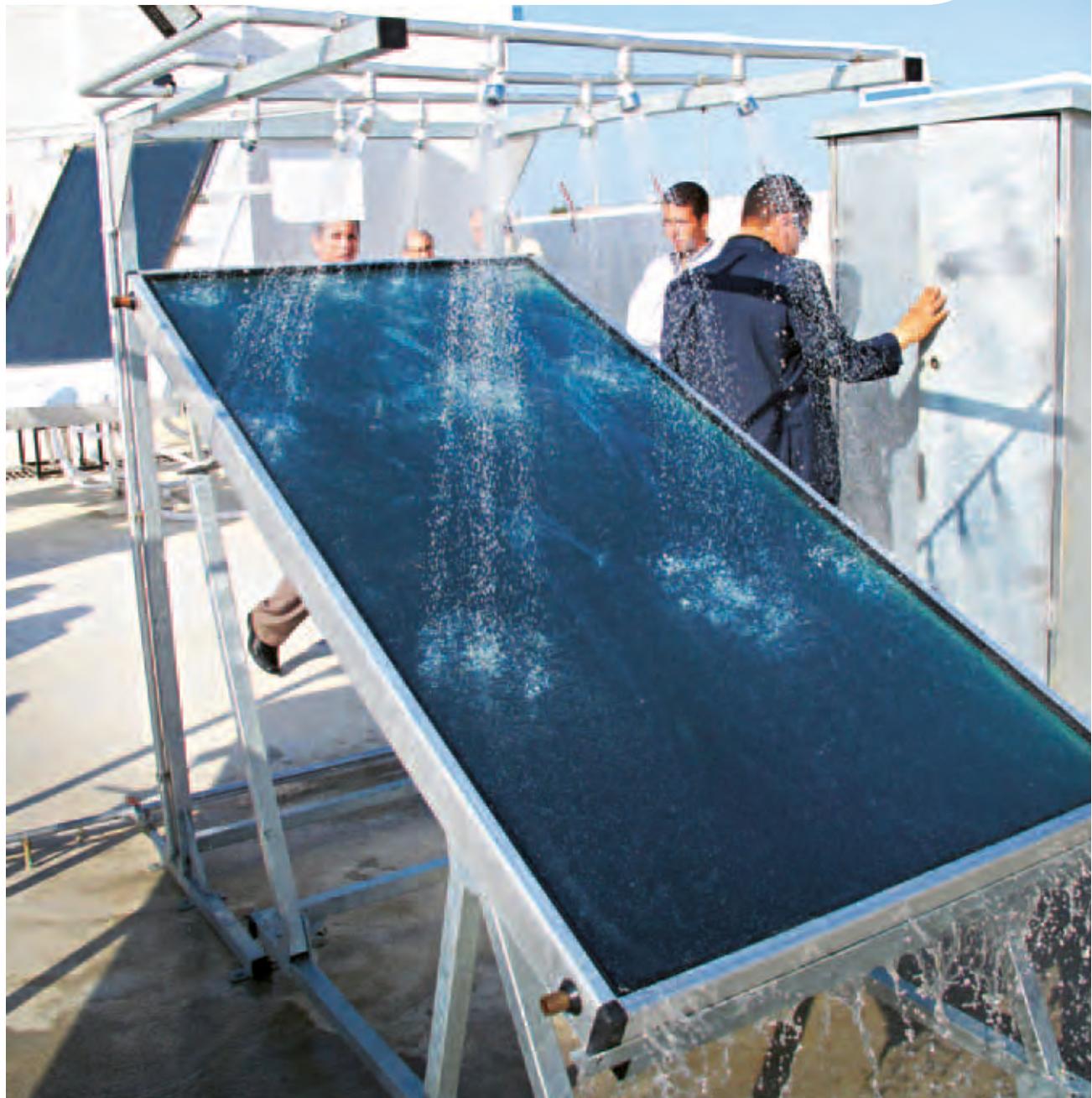


L'Union pour la Méditerranée

un cadre pour les interventions de l'AFD dans la région

L'Union pour la Méditerranée s'est construite autour du renforcement du partenariat entre pays du Nord et du Sud de la Méditerranée pour mettre en œuvre des projets de développement : la dépollution de la Méditerranée ("Initiative Horizon 2020") ; le plan solaire méditerranéen ; le développement des entreprises ; la gestion durable de l'eau ; l'agriculture et la sécurité alimentaire ; la

ville durable et le transport urbain. L'action de l'Agence s'est inscrite dans cette dynamique régionale d'acteurs et de projets. Elle a considérablement renforcé son activité en Méditerranée, avec un objectif d'engagements de 6 Md€ sur 2009-2013 dont 5 Md€ avec la Banque européenne d'investissement et la KfW (coopération allemande) au profit d'un plan solaire méditerranéen.





POUR RÉPONDRE À LA DÉGRADATION SOUDAINÉE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE EN 2009, L'AGENCE A RENFORCÉ LE VOLUME DE SON ACTIVITÉ DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET ÉMERGENTS, PARTICULIÈREMENT EN AFRIQUE. CETTE ACTIVITÉ S'EST PORTÉE SUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS, LE SOUTIEN À UNE CROISSANCE Verte ET SOLIDAIRE ET LA PROTECTION DES BIENS PUBLICS MONDIAUX. DANS LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER, L'AFD A PARTICIPÉ AU PLAN DE RELANCE DU GOUVERNEMENT ET ACCOMPAGNÉ LES POLITIQUES PUBLIQUES POUR RENFORCER L'ÉCONOMIE, PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET ASSURER LEUR INTÉGRATION RÉGIONALE.



l'activité en 2009



DÉJÀ CONFRONTÉS AUX GRAVES CRISES ALIMENTAIRES ET ÉNERGÉTIQUES DE 2008, LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET ÉMERGENTS ONT BEAUCOUP SOUFFERT DES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE GLOBALE. POUR LEUR VENIR EN AIDE, L'AFD A AUGMENTÉ SES ENGAGEMENTS, DÉVELOPPÉ SON EXPERTISE ET ENRICHÉ SON OFFRE FINANCIÈRE. ELLE S'EST PARTICULIÈREMENT TOURNÉE VERS LES SECTEURS, LES PAYS ET LES ACTEURS, NOTAMMENT CEUX DU SECTEUR PRIVÉ, LES PLUS TOUCHÉS PAR L'ASSÈCHEMENT DES FINANCIEMENTS EN PROVENANCE DES INVESTISSEURS TRADITIONNELS.

répondre à la crise économique et financière

Financer le développement en période de crise

En période de crise, l'aide au développement de l'AFD vient se substituer à la dépense publique ou au financement privé pour permettre la relance économique. Elle joue ainsi un rôle "contracyclique".



Conférence AFD/EUDN

Crise de la globalisation : un monde en recomposition ?

La 7^e conférence organisée par l'AFD conjointement avec le réseau européen de recherche sur le développement (EUDN) a mobilisé près de 700 personnes sur le thème "Crise de la globalisation : un monde en recomposition ?".

Des experts du monde universitaire et de nombreux décideurs politiques se sont rassemblés pour évoquer l'évolution profonde du monde depuis la chute du Rideau de fer et l'espoir de développement – relativement déçu – suscité par l'émergence d'une forme de mondialisation des économies. La conférence a abordé cette crise du modèle libéral en adoptant un point de vue géographique, déclinant la situation dans les principales régions du monde : Asie, Europe, Moyen-Orient, Afrique subsaharienne et Amérique latine.

Le vieux modèle interventionniste ayant déjà fait la preuve de son insuffisance et le modèle libéral contemporain montrant ses limites, notamment sociales et environnementales, les intervenants ont exprimé le besoin d'établir des scénarios nouveaux et de ne plus penser seulement en terme de performance individuelle, mais d'équilibre collectif.

+ D'INFO SUR WWW.AFD.FR



La crise économique et financière a simultanément réduit l'accès des pays en développement aux financements bancaires et aux marchés financiers et rendu les financements disponibles très chers, du fait d'une "fuite vers la qualité", qui a entraîné une hausse importante des primes de risque et des taux d'intérêts. Bien que relativement peu insérés dans les flux financiers et commerciaux de la mondialisation, les pays les plus pauvres ont aussi souffert du ralentissement du commerce mondial et de l'économie internationale.

Dans ce contexte, les institutions de financement du développement voient leur rôle s'accroître. Elles deviennent les acteurs majeurs de la relance économique, finançant des projets momentanément écartés par le secteur bancaire et financier classique. Elles apportent ainsi une réponse "contracyclique" à la mauvaise conjoncture, qui sert d'amortisseur à l'économie du pays concerné.

Une augmentation significative des engagements

Grâce à sa note AAA attribuée par les agences de notation, l'AFD peut lever à moindre coût des fonds sur les marchés financiers afin d'en faire bénéficier les agents économiques du Sud, en s'assurant au préalable que les bénéficiaires de ces prêts ne risquent pas le surendettement. L'Agence a ainsi augmenté le volume de ses financements pour pallier l'assèchement des ressources privées, à des conditions beaucoup plus favorables pour les pays bénéficiaires que celles auxquelles les marchés, lorsqu'ils fonctionnaient encore, les soumettaient. Le montant global des engagements de l'AFD a atteint 6,2 Md€ en 2009, soit près de 40 % d'augmentation par rapport à 2008. Cette forte progression s'est matérialisée par des prêts aux États sans bonification directe – qui passent de 125 M€ à 600 M€ entre 2008 et 2009 – ou par des prêts non souverains non bonifiés, qui progressent de 298 M€ à 1,15 Md€. L'action de soutien au secteur privé conduite par Proparco a pour sa part contribué en 2009 pour près de 1,1 Md€ au total des engagements de l'AFD. ■



YEMEN
SCÈNE DE MARCHÉ

Imaginer des solutions innovantes

L'ingénierie financière de l'AFD permet d'élaborer des produits innovants qui s'adaptent à la conjoncture.

Les nouveaux instruments proposés répondent de façon optimale à la demande, qui souffre de la contraction des ressources depuis le début de la crise. Imaginés à l'origine pour les pays les plus pauvres, les prêts contracycliques, qui offrent la possibilité à l'emprunteur de différer ses remboursements en cas de choc des exportations, sont désormais proposés à des pays à revenu intermédiaire. Les très forts besoins de financement, non satisfaits par les marchés traditionnels, ont conduit à une mobilisation des instruments à faible bonification dans les pays en développement et à l'introduction d'un prêt souverain non bonifié dans les pays émergents. Ce dernier permet aux Etats de continuer à inscrire dans leur budget des projets d'envergure de moyen et de long terme, concernant notamment de grandes infrastructures ou des investissements dans le développement durable. Cet instrument a par exemple été destiné au financement des programmes de lutte contre le changement climatique au Mexique et en Indonésie.

De nouveaux fonds d'investissement pour l'Afrique

En direction de l'Afrique, l'AFD a participé à la création du Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises, et du Fonds d'investissement pour l'agriculture consacré à lutter contre l'insécurité alimentaire.

Dans la région méditerranéenne, l'AFD a renforcé son activité via la création de la Facilité d'investissement et de soutien économique à la Méditerranée, qui repose sur la prise de participations dans des fonds d'investissement ou des entreprises de la rive sud de la Méditerranée. ■



“Remise à niveau, mon entreprise est concurrentielle sur les marchés internationaux.”

Ibrahim Awilli

Directeur général de la Société industrielle moderne des plastiques africains (SIMPA), entreprise sénégalaise de 1200 salariés

“Grâce au programme de mise à niveau, nous nous mettons au diapason de l'Europe, pour essayer d'être concurrentiel par rapport aux pays asiatiques et européens. Aujourd'hui, nous fournissons l'ensemble du secteur agro-alimentaire sénégalais et nous sommes aussi implantés au Mali, en Guinée, en Angola et au Cameroun.”

Comme une soixantaine d'entreprises sénégalaises, SIMPA a bénéficié d'un programme proposé par le Bureau de mise à niveau sénégalais financé par l'AFD, qui lui permet de remplacer son parc de machines obsolètes et de former son personnel. Ce financement aura bénéficié par ricochet aux autres entreprises sénégalaises qui se fournissent en emballage chez SIMPA.

► Extrait tiré d'*'Ecran vert*, programme diffusé sur France 5 en partenariat avec l'AFD.





Appuyer le secteur privé pour relancer l'économie

Alors que ses homologues européens ont restreint leur volume d'activité en 2009 dans le secteur bancaire, Proparco a, au contraire, réagi à la crise en augmentant ses financements.

Dès la fin 2008 et en 2009, Proparco, filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, a réagi à la crise en palliant la forte baisse des financements des banques commerciales. Cet effort s'est concentré sur le financement de banques et de grands projets d'infrastructures de base dans des Etats particulièrement touchés par la pénurie des liquidités sur les marchés internationaux. Cette orientation s'est traduite par une croissance de 42 % de ses engagements.

La filiale de l'AFD a, par exemple, relancé son activité de crédit au service des banques en République dominicaine, en engageant 50 M\$ pour soutenir le secteur, malgré les difficultés et les incertitudes qui pèsent sur l'économie du pays. Au Brésil, alors que la fuite des dépôts a concerné l'ensemble des banques en début d'année, Proparco a accordé plusieurs lignes de crédit pour un montant global de 80 M\$.

Investir dans les secteurs les plus vulnérables

Depuis que la crise a éclaté, Proparco a aussi apporté son soutien à des secteurs traditionnellement plus fragiles, qui souffrent d'autant plus en période de crise.

...

Jordanie

FINANCER

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

La Jordanie figure parmi les dix pays de la planète les plus touchés par la pénurie d'eau.

Les villes en sont les premières victimes, en particulier Amman, où les habitants ont accès à l'eau potable environ deux fois par semaine. Le recours à la ressource aquifère de la ville de Disi, au sud du pays, est la meilleure alternative à moyen terme pour augmenter les volumes d'eau disponibles dans la capitale.

L'AFD et sa filiale Proparco ont pallié le déficit de financements des banques commerciales,

en cette période de crise, afin que ce projet d'approvisionnement en eau puisse voir le jour. Deux prêts de 100 M\$ ont été accordés pour construire et exploiter un système d'adduction d'eau potable (puits, conduite de 320 km), qui permettra de transférer l'eau de Disi à Amman et d'extraire 100 millions de m³/an de la nappe fossile de Disi pendant 50 ans. 2,5 millions d'habitants de la ville d'Amman auront ainsi accès à l'eau. Certaines ressources, aujourd'hui surexploitées, pourront être préservées.

Appuyer le secteur privé pour relancer l'économie

...

Dans le secteur de la microfinance, elle a contribué au soutien de ProCredit, réseau de banques visant l'élargissement des services financiers aux micro-entreprises et PME en Amérique du Sud et en Afrique subsaharienne, à travers deux investissements complémentaires de 20 M€, dont 10 M€ en capital. Dans le secteur des grandes infrastructures, Proparco a augmenté de 150 % ses financements destinés aux grands projets : construction et exploitation de l'aéroport d'Enfidha en Tunisie, construction d'un système d'exploitation et d'adduction d'eau vers Amman en Jordanie, construction d'un terminal à conteneur à Ho Chi Minh Ville au Vietnam.

Cet effort particulier en faveur du secteur des infrastructures s'est aussi traduit par la mise en place de partenariats entre institutions de financement du secteur privé. Proparco et la SFI (Société financière internationale, filiale de la Banque mondiale chargée du secteur privé) ont ainsi signé un accord pour intensifier leur coopération et mettre en place une facilité de cofinancement, qui mobilisera à terme jusqu'à 1 Md€ en faveur des infrastructures dans les pays en développement. ■



Afrique du Sud LE CAP

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU PORT

Le secteur des transports est le principal contributeur à la compétitivité internationale de l'Afrique du Sud.

Le port de la ville du Cap est l'un des points d'entrée majeurs pour le commerce entre l'Afrique du Sud et ses partenaires régionaux. La politique du gouvernement sud-africain vise à appuyer l'investissement des ports commerciaux

afin de leur permettre d'opérer avec un niveau d'efficacité comparable aux standards internationaux. Transnet, société détenue à 100 % par l'Etat sud-africain, est principalement en charge de l'exploitation des transports ferroviaires de fret, des pipelines et des ports. En 2009, elle a lancé un grand programme d'investissement d'environ 7,3 Md€ sur 5 ans dont 2 Md€ pour l'activité portuaire.

L'AFD a décidé d'accorder à Transnet un prêt de 200 M€ sur 15 ans dont 3 ans de différé. Le projet va permettre de tripler la taille des navires porte-conteneurs que le port peut accueillir, d'accroître significativement la capacité de stockage et de manutention des conteneurs, et d'augmenter de plus de 30 % le volume de marchandises "conteneurisées".

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE Verte ET SOLIDAIRE, C'EST CONJUGUER LES TROIS DIMENSIONS ESSENTIELLES À LA CONSTRUCTION D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. L'AFD RENFORCE L'EFFICACITÉ DE SON AIDE SUR LE LONG TERME EN CONSIDÉRANT CES TROIS DIMENSIONS DANS L'ENSEMBLE DE SES PROJETS. CETTE CONCEPTION TRANSVERSALE DES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT REJOINT LA RECOMMANDATION DU G8, QUI S'EST TENU EN JUILLET 2009 À L'AQUILA, EN ITALIE, D'ADOPTER UNE APPROCHE PLUS GLOBALE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT.

pour une

croissance verte et solidaire



Un nouveau modèle de développement

Atteindre une croissance verte et solidaire nécessite d'avoir une vision globale et de long terme.

Trois constats s'imposent dans cette période d'instabilité et de crises :

- ▶ sans soutien à la croissance dans les pays en développement, la pauvreté risque de s'accentuer de façon dramatique, massive et durable ;
- ▶ pour être durable, la croissance doit être verte, c'est à dire attentive aux équilibres environnementaux. Le modèle de croissance économique actuel vit en effet sur un capital naturel qui s'épuise, remettant en cause sa durabilité. Pour les pays du Sud, en plein chantier d'industrialisation et d'urbanisation, l'équation "verte" s'avère complexe à résoudre. C'est pourquoi les modèles économiques doivent aujourd'hui évoluer de manière fondamentale afin de renforcer et valoriser le capital naturel, plutôt que de le détruire. Cela commence par l'application du principe de précaution, l'intégration de logiques de gestion de pénurie, l'usage durable des écosystèmes et la mobilisation accrue de l'innovation technologique ;
- ▶ pour être viable, la croissance doit être solidaire. La solidité de la croissance économique et sa capacité à créer de l'emploi sont démultipliées par la réduction des inégalités. Des mécanismes de redistribution doivent donc être mis en place non seulement au sein des pays les plus vulnérables, mais aussi via la solidarité internationale.

Mali

REFORCER

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au Mali, l'Etat a choisi de développer l'offre éducative post primaire en s'appuyant très largement sur les établissements privés. Toutefois, faute d'un niveau d'investissement suffisant, ces établissements ne répondent pas aux besoins en équipements, notamment en dehors de la capitale et pour les formations techniques exigeantes. L'AFD a octroyé en 2009 un prêt de 2 Md FCFA à la Banque nationale de développement agricole afin que cette dernière mette des ressources à disposition d'établissements privés d'enseignement technique et de formation professionnelle, en cohérence avec la politique

éducative nationale. Ces ressources financeront le renouvellement d'équipements et la réhabilitation d'infrastructures liées au développement de filières professionnelles. Le projet renforcera les capacités des autorités publiques à réguler l'offre privée d'enseignement et de formation au Mali. Il permettra ainsi une répartition sociale plus équitable de l'offre de formation, l'accompagnement de la croissance et le rattrapage technologique, notamment dans les filières industrielles et agro-sylvo-pastorales dont les enjeux économiques et environnementaux sont majeurs.

Les financements de l'Agence répondent à des besoins d'investissement en conciliant l'ensemble des enjeux d'une croissance verte et solidaire : en veillant aux équilibres environnementaux, en ciblant les populations défavorisées, en agissant sur la réduction des inégalités et les discriminations, en valorisant toutes les opportunités de développement économique et de création d'emplois, et en contribuant aux objectifs du millénaire pour le développement.

Pour l'AFD, atteindre une croissance verte et solidaire passe aussi par l'anticipation des risques et des crises, dans un monde de plus en plus confronté à des bouleversements extrêmes (crises économiques, environnementales, sociales, conflits). Une croissance "durable" n'est possible que si elle concilie les réponses aux urgences (par exemple avec les interventions contracycliques) avec la gestion des problèmes structurels de long terme (comme l'énergie, l'eau ou l'agriculture), en impliquant l'ensemble des acteurs concernés dans la démarche de développement durable.

Des problématiques complémentaires de développement

L'attention envers les secteurs sociaux de base, la préservation des ressources naturelles et les Etats les plus fragiles sont complémentaires. En 2009, l'AFD a, par exemple, affecté près de 90 M€ à l'éducation et à la formation, et investi plus de 570 M€ dans des programmes d'eau et d'assainissement.

...

**TRAITER
LES EAUX USÉES DE LA CAPITALE**

L'accès à l'assainissement collectif au Caire est quasiment généralisé, mais le maillon faible est le traitement des eaux usées collectées.

Pour la rive Est du Caire, la station de Gabal El Asfar, pourtant la plus grosse du continent, est déjà surchargée et une partie des eaux usées non traitées se déverse

directement dans les canaux de drainage qui sillonnent le delta du Nil. Cette pollution fragilise l'écosystème des lacs du Nord et la pérennité de l'agriculture intensive du delta, sans compter l'impact négatif sur l'état sanitaire des populations rurales pauvres. Le projet, cofinancé par l'AFD et la Banque africaine de développement,

vise l'extension de la station d'épuration pour une capacité additionnelle de 500 000 m³/j, avec production de biogaz. L'AFD participe également avec ce projet à l'initiative Horizon 2020 de dépollution de la Méditerranée, promue par l'Union pour la Méditerranée.



Un nouveau modèle de développement

+

Les fragilités des États entravent l'atteinte des OMD

+



...

En matière de solidarité, 150 M€ ont été consacrés à la santé, principalement santé de la reproduction et lutte contre le paludisme et le sida, dans des pays très pauvres ou fragiles.

L'approche globale de l'Agence s'illustre dans le cadre du projet d'appui au secteur de la santé de la province de Cabo Delgado, au Mozambique. L'AFD a estimé que, pour avoir un impact sur la santé des habitants de cette zone, l'une des plus pauvres du pays, ses interventions devaient aussi concerner les domaines de l'éducation, de l'eau et de l'énergie. Plusieurs travaux ont notamment montré que l'alphabétisation des femmes adultes a un impact positif direct sur la santé de leurs enfants. En ce qui concerne l'eau potable, la corrélation est encore plus évidente. Les investissements de l'Agence ont donc doté les centres de santé d'une alimentation en eau potable et en électricité photovoltaïque et permis d'améliorer la qualité de l'éducation de base dans cette région.

Les problématiques d'aménagement du territoire ont quant à elles bénéficié d'environ le tiers des engagements de l'AFD en 2009, soit plus de 2 Md€, avec des projets dans les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications dans les espaces urbains comme ruraux. Au Pakistan, par exemple, économiser l'énergie est une des clefs de la pérennité du modèle de développement.

L'AFD soutient les Etats les plus fragiles

Les fragilités des Etats, porteuses de tensions et de frustrations, sont susceptibles d'engendrer crises et conflits, qui entravent l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement et la réduction des inégalités socio-économiques. Un processus de croissance solidaire, parce qu'il contribue à mieux répartir les fruits de la croissance, tout à la fois désamorce certaines causes de conflit et conforte la légitimité de l'Etat. Forte de ces constats, l'Agence met l'accent, dans les régions concernées, sur la délivrance de services de base aux populations – eau et santé notamment – et sur des projets de développement économique qui maximisent le nombre d'emplois créés et les revenus afférents. L'AFD a ainsi investi près de 100 M€ en 2009 pour consolider de nouvelles dynamiques de développement en Afghanistan, République démocratique du Congo, République centrafricaine, au Tchad, aux Comores et dans les Territoires palestiniens.

Sur crédits délégués par le ministère des Affaires étrangères et européennes et à la demande de l'Etat, l'AFD a notamment financé (16 M€) un projet de développement rural dans la province de Kaboul en Afghanistan. Parallèlement au déploiement des forces militaires françaises dans le pays, le projet vise à améliorer les conditions de vie, sociales et économiques, des populations dans les territoires ruraux. ■

Pakistan

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Sixième pays de la planète par sa population avec 170 millions d'habitants, le Pakistan connaît une crise énergétique aiguë.

La production ne parvient plus à servir l'augmentation de la demande et le pays est obligé de faire des arbitrages entre la consommation énergétique des ménages et celle de l'industrie. De

plus, la consommation d'énergie est majoritairement d'origine fossile – 50 % de gaz et 30 % de pétrole. La résolution structurelle de cette crise énergétique est cruciale : il y va de la compétitivité de l'économie, de l'emploi, de la stabilité sociale et du respect de l'environnement. Avec l'aide d'environ 90 M€ de l'AFD et 500 M€ de la Banque asiatique de développement, le

gouvernement pakistanaise s'est engagé dans un vaste programme d'efficacité énergétique qui touchera tous les secteurs de l'économie. Une première tranche concernera la distribution gratuite de 30 millions de lampes fluorescentes compactes dans le plus grand nombre de foyers. Il permettra à terme de réduire d'un million de tonnes les émissions de gaz à effet de serre.

"Le microcrédit donne de la dignité aux petits entrepreneurs."

Essma Ben Hamida,
Co-fondatrice de l'ONG de microfinance ENDA Inter-arabe



"L'institution de microfinance que j'ai créée accorde des microcrédits surtout à des femmes. L'objectif est d'appuyer les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au capital. Nous avions parié sur eux, nous leur avons prêté de l'argent et ils nous ont remboursés. Aujourd'hui, ces hommes et ces femmes se sentent fiers, parce qu'ils viennent ici comme dans une banque. Leur donner accès à l'argent, c'est leur donner accès à la dignité."

En Tunisie, l'AFD apporte à ENDA Inter-arabe des ressources pour lui permettre de diversifier ses produits, actuellement très concentrés sur le secteur urbain de la micro-entreprise. Elles seront consacrées à financer des activités (agriculture, élevage) dont le facteur risque est plus élevé que celui des activités généralement financées par l'institution (commerce, production, services). Le soutien de l'AFD devrait permettre à l'ONG de prêter à 45 000 emprunteurs en milieu rural à l'horizon 2013.

► Extrait tiré de la campagne *"Un monde solidaire"*, diffusé sur France Télévisions.

WWW.UNMONDESOLIDAIRE.ORG



Adopter une approche participative

Outre son apport de financement, l'Agence promeut aussi l'émergence de débats de fond sur les modèles de développement, en soutenant l'appropriation par les populations concernées de leurs projets de développement

L'AFD incite à réfléchir sur l'évolution souhaitable des modèles économiques vers la valorisation du capital naturel et des services rendus par l'environnement. Au Mozambique, l'Agence a financé une étude sur la valorisation économique du capital naturel afin d'influencer la stratégie globale de réduction de la pauvreté du pays. Les travaux menés de concert avec le Centre d'économie industrielle de l'Ecole des Mines de Paris et avec l'appui de la Banque mondiale ont évalué à 49 % la part du capital naturel du Mozambique (ressources agricoles, forestières, halieutiques, hydroélectriques ou minérales) dans la richesse du pays. Parallèlement, du fait de la destruction et de l'exploitation des ressources naturelles, le stock de capital du pays s'est érodé au rythme annuel de 15 % du PIB sur 6 ans. Les conclusions de l'étude ont été largement diffusées afin d'encourager la prise en compte des facteurs environnementaux dans les stratégies et politiques à venir, alors même que le pays connaît l'implantation de très

gros projets dans le domaine énergétique. Elle permettra une meilleure prise en compte du développement durable dans la croissance du pays et aura aussi un impact sur l'affectation de l'aide au développement.

Faciliter le dialogue avec la société civile

Plusieurs opérations financées en 2009 ont confirmé qu'un des apports déterminants de l'AFD consistait à faciliter un fonctionnement transversal ou interministériel, en impliquant la société civile dans les débats et plus généralement en soutenant des modes de gouvernance démocratique. C'est le cas par exemple des interventions de l'Agence en soutien au plan climat indonésien. Dans ce pays, au-delà de son apport financier, l'AFD facilite et contribue au dialogue sur les enjeux climatiques, qui font partie, peut-être encore plus qu'ailleurs, des principaux risques du modèle de développement de l'archipel. ■

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EST LA ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT. DANS UNE PERSPECTIVE GLOBALE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ, LA STRATÉGIE DE L'AFD SUR CE CONTINENT VISE À SOUTENIR UNE CROISSANCE FORTE, GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS, MIEUX RÉPARTIE LOCALEMENT, ET QUI PRÉSERVE LE CAPITAL NATUREL.

une priorité africaine





Des financements en hausse de 60 %

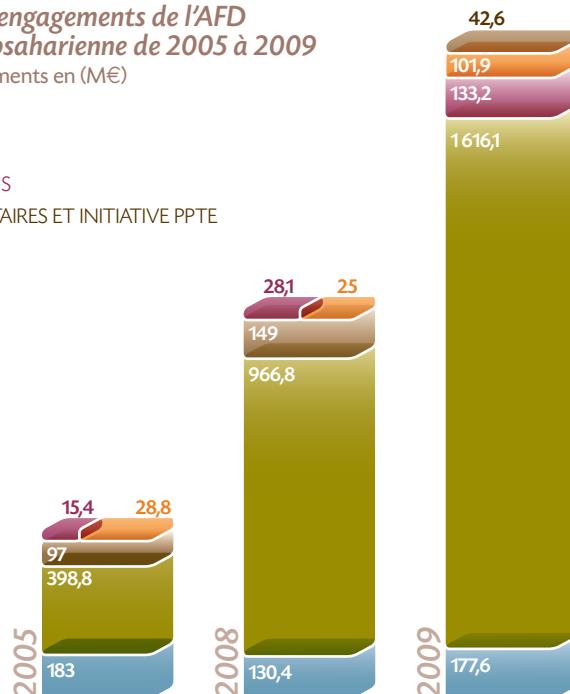
La stratégie de l'Agence en Afrique subsaharienne s'est adaptée en 2009 afin d'affronter les conséquences de la récession mondiale et la raréfaction des ressources sur les marchés internationaux.

En 2009, l'AFD a apporté un soutien sans précédent à la région en investissant 2,1 Md€ – dont 502 M€ à destination des pays de la zone franc – soit 40 % de ses financements annuels dans les pays d'intervention. Elle y a également concentré près de 60 % des ressources que l'Etat français met à sa disposition. Cette réactivité de l'Agence face aux besoins de ses partenaires africains contribue à atteindre les objectifs de l'initiative présidentielle dite "du Cap", qui vise à porter les engagements financiers français bilatéraux pour l'Afrique subsaharienne à 10 Md€ sur la période 2008-2012.

En 2009, l'AFD a financé de nombreux programmes d'investissement en Afrique subsaharienne, notamment dans les secteurs des infrastructures, du développement urbain, et de l'accès à l'eau et à l'assainissement, qui concentrent plus de 55 % de ses interventions. Les secteurs sociaux, l'environnement et l'agriculture ont quant à eux bénéficié de 30 % des nouveaux financements dans la zone. Dans l'ensemble de ces domaines, l'Agence a développé de plus en plus d'actions au niveau régional, dimension aujourd'hui essentielle des enjeux de développement en Afrique subsaharienne. ■

Evolution des engagements de l'AFD en Afrique subsaharienne de 2005 à 2009
par type d'instruments en (M€)

- GARANTIES
- PARTICIPATIONS
- AIDES BUDGÉTAIRES ET INITIATIVE PPTE
- PRÊTS
- SUBVENTIONS



La France s'engage

l'initiative pour la croissance et l'emploi en Afrique a deux ans

Depuis deux ans, l'AFD et sa filiale Proparco mettent en œuvre l'initiative lancée en Afrique du Sud par le Président de la République française visant à soutenir la croissance économique et la création d'entreprises génératrices d'emplois en Afrique. Cette initiative s'appuie sur trois volets de financement des entreprises africaines :

- ▶ Proparco, institution financière européenne de développement la plus investie en Afrique subsaharienne, a considérablement augmenté ses volumes de financement sur le continent – 415 M€ en 2009, soit 37 % de son portefeuille – qui ont par exemple permis de financer l'extension du port de Djibouti ou encore la création d'une banque en République démocratique du Congo ;
- ▶ FISEA, Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique, prend des participations dans des entreprises, des banques, des institutions de microfinance et dans d'autres fonds d'investissement déployant leur activité en Afrique subsaharienne. FISEA, détenue par l'AFD et gérée par Proparco, est doté de 250 M€. Au rythme d'environ 50 M€ investis par an, ce fonds devrait financer d'ici cinq ans une soixantaine de projets et permettre la création de 100 000 emplois. En 2009, 13 dossiers ont été approuvés, pour un montant total de 62 M€. Ils contribueront à soutenir directement ou indirectement près de 600 entreprises, 476 000 micro-entreprises et plus de 35 000 emplois ;
- ▶ ARIZ est un dispositif de garanties destiné à faciliter l'accès au financement des PME et des institutions de microfinance. Il a pour but de soutenir les projets de création et de développement des entreprises grâce à l'implication croissante des banques dans leur financement. En 2009, l'AFD a engagé 102 M€ de garanties au titre d'ARIZ, soit un quadruplement de son activité par rapport à 2008.

Des instruments financiers diversifiés

Subventions, fonds d'investissement, fonds de garantie, prêts très concessionnels ou sans bonification, partenariats ; outre la hausse des financements, l'année 2009 est marquée par une diversification des instruments.

Tirée essentiellement par l'augmentation des prêts "non souverains" – qui ne reçoivent pas de garantie de l'Etat bénéficiaire – la croissance des engagements à des taux non bonifiés dépasse les objectifs que s'était fixés l'Agence. Ces engagements ont presque triplé en 2009 par rapport à 2008 pour atteindre 670 M€. Leurs bénéficiaires ont trouvé auprès de l'Agence des liquidités pour financer à des taux attractifs – dus à la note AAA, la meilleure sur les émissions à long terme, délivrée à l'AFD par les agences de notations internationales – leurs politiques ou programmes d'investissement quand les marchés ne pouvaient répondre à leur besoin. Un prêt non souverain aux conditions de marché de 29 M€ a ainsi été accordé au port autonome de Pointe-Noire, unique débouché maritime du Congo, pour améliorer la qualité des services et impliquer d'avantage le secteur privé. Ce projet, réalisé en partenariat avec la Banque européenne d'investissement et la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale, répondra efficacement à la croissance du trafic du port.

Rendre le prêt accessible aux partenaires africains

L'activité en prêts concessionnels, prêts bonifiés grâce à des subventions de l'Etat français à l'AFD, s'est poursuivie à un rythme soutenu (+40 % par rapport à 2008), permettant de proposer des taux attractifs aux partenaires africains de l'Agence. Ces 840 M€ ont été alloués aux Etats ou à des entreprises publiques et privées sans garanties des Etats bénéficiaires. C'est le cas du prêt de 32 M€ accordé à la Société nationale d'électricité du Burkina Faso, pour le financement d'un projet de raccordement électrique des centres secondaires du pays. Une ligne de crédit concessionnelle de 120 M€ a aussi été concédée à quatre banques sud-africaines pour le financement de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables de tailles petite et moyenne dans les secteurs industriel et commercial. Dans des pays particulièrement touchés par la crise financière ou considérés comme les pays pauvres prioritaires par la France, des solutions financières innovantes ont été envisagées. Des prêts très concessionnels contracycliques, dont le remboursement peut être adapté en fonction de la fluctuation des recettes d'exportation du pays, ont ainsi été accordés en 2009 pour financer le programme d'urgence d'alimentation en eau potable de Bamako au Mali (12 M€) ou celui d'aménagement urbain et autoroutier à Dakar au Sénégal (60 M€). Les subventions sont quant à elles allouées aux pays prioritaires pour financer des projets dans les secteurs sociaux, l'agriculture et la sécurité alimentaire, conformément aux orientations du Cicid et du Conseil d'orientation stratégique. L'AFD a ainsi octroyé une subvention de 9 M€ au Bénin pour financer son plan décennal de développement de l'éducation, visant à améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement primaire et secondaire. Ces subventions servent également à financer des études de faisabilité des projets et à renforcer les capacités des maîtrises d'ouvrage. ■



La croissance des engagements en Afrique dépasse les objectifs.

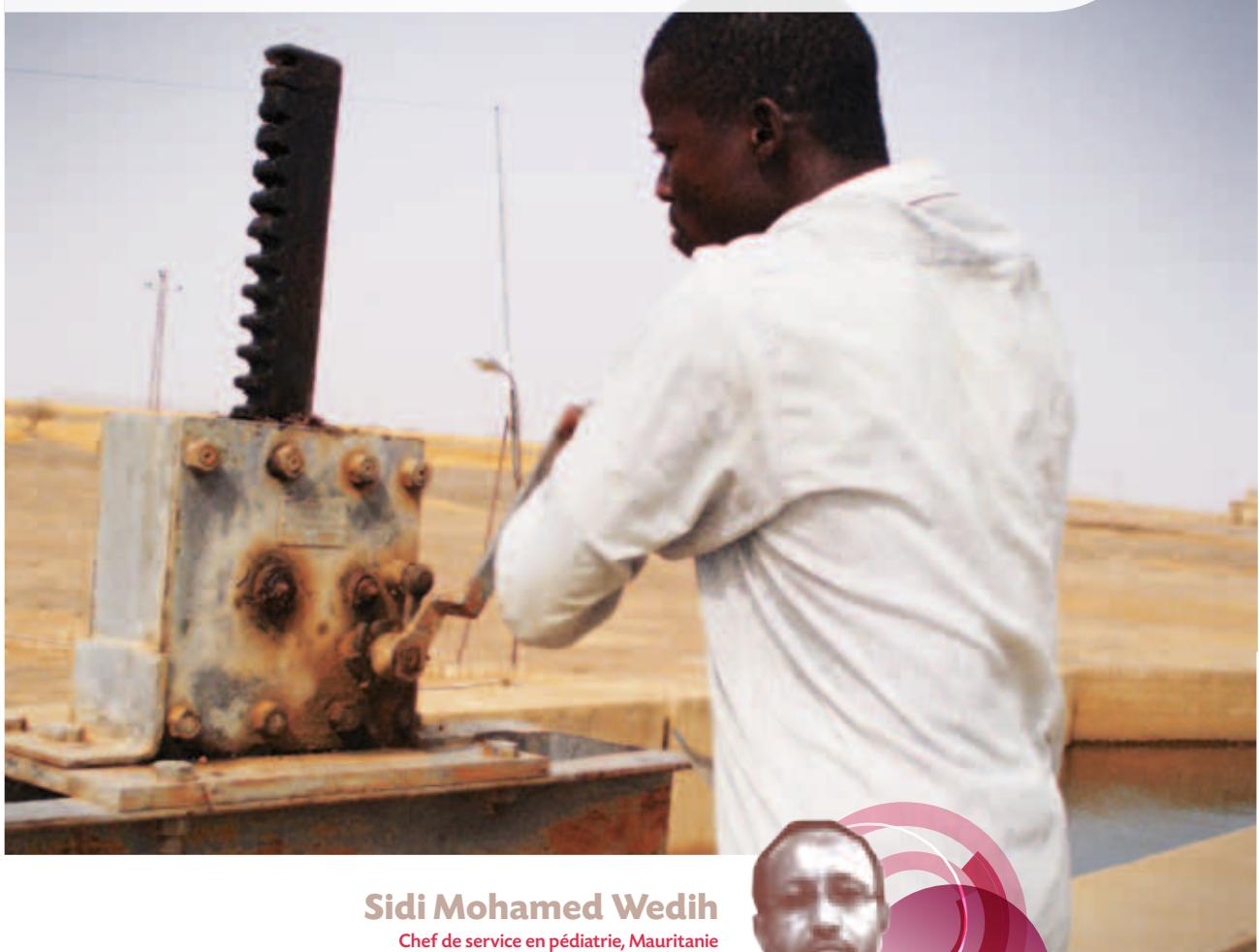


Moins des deux tiers des 14 millions d'habitants du Mali ont un accès correct à l'eau potable.

Pour porter ce taux à 82 % d'ici 2015, en lien avec les objectifs du Millénaire pour le développement, le gouvernement malien a privilégié l'hydraulique urbaine. Le projet d'alimentation urgente en eau potable de la ville de Bamako mené par l'AFD vise l'amélioration de la desserte

en eau de l'agglomération dont la population croît d'environ 10 % par an. Il doit permettre de desservir 20 000 habitants supplémentaires et d'améliorer le service de 150 000 habitants. En parallèle, il contribuera à la construction d'une vision technique cohérente de l'alimentation en eau de la capitale et accompagnera la réforme institutionnelle de l'hydraulique urbaine au Mali.

Pour financer ce projet, l'AFD a octroyé un prêt contracyclique de 12 M€ à l'Etat du Mali. Le choix d'un tel type de prêt permet à l'Etat emprunteur de se préserver des éventuels chocs exogènes pouvant survenir pendant la durée du crédit, le schéma de remboursement étant conçu pour s'adapter aux évolutions de la conjoncture économique.



Sidi Mohamed Wedih

Chef de service en pédiatrie, Mauritanie

“Mon travail de chef de service en pédiatrie me permet de contribuer à la réduction de la mortalité infantile dans mon pays. Cette mortalité est élevée à cause de certaines pathologies – notamment chez les nouveaux nés – les infections, la prématurité, les détresses respiratoires. Nous espérons faire baisser la mortalité infantile de deux tiers par rapport à 1990. Mais cette baisse ne peut se faire qu'avec un travail de fond de changements de comportement de toute la population, de formation du personnel et aussi d'acquisition de nouveaux équipements.”

En Mauritanie, l'AFD participe au financement du forfait obstétrical, système d'assurance basé sur le partage du risque, s'appuyant sur le paiement d'une cotisation par les femmes enceintes couvrant l'essentiel des soins liés à la grossesse, à l'accouchement et au suivi postnatal.

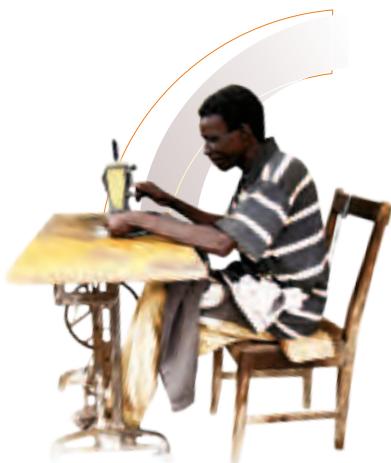
► Extrait tiré de la campagne “Un monde solidaire”, diffusée sur France Télévisions.
WWW.UNMONDESOLIDAIRE.ORG



“Nous espérons faire baisser la mortalité de deux tiers par rapport à 1990.”

Secteur privé et agriculture, des secteurs clés pour lutter contre la pauvreté

L'AFD étoffe sa panoplie d'instruments de garanties et de couverture des risques en faveur de secteurs qui permettent à la fois de réduire la pauvreté et de générer de la croissance : l'agriculture et le secteur privé.



+

Stimuler la création et la croissance des PME africaines.

+

Afin de stimuler l'investissement en Afrique, le fonds de garantie ARIZ, développé par l'Agence, a été élargi à un réseau plus important de banques africaines et sa dotation augmentée à 250 M€. Pour compléter ce dispositif, deux fonds d'investissement ont été créés, l'un pour soutenir les entreprises en Afrique (Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique, FISEA), l'autre pour appuyer l'agriculture (Fonds d'investissement pour l'agriculture en Afrique).

FISEA permettra de favoriser la croissance des PME africaines en leur offrant un accès à des capitaux propres et un appui dans la gestion de leurs investissements (voir encadré). Le Fonds d'investissement pour l'agriculture en Afrique est quant à lui le fruit d'une alliance entre plusieurs institutions financières – l'AFD, la Banque africaine de développement, le Fonds international pour le développement de l'agriculture, la Banque ouest-africaine de développement, la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao et la fondation de Kofi Annan "Alliance pour une révolution verte en Afrique" – qui, un an après la flambée des prix alimentaires, ont décidé de réagir en levant, dans un premier temps, 150 M\$ avec, à terme, un objectif de 300 M\$. Ce fonds s'adresse aux entreprises agro-industrielles et aux coopératives agricoles déployant des stratégies d'accroissement et de diversification des productions agricoles en Afrique. Ses actions prioritaires concernent : les céréales, l'élevage, les productions laitières, les fruits et légumes, les engrains, les semences et les oléagineux. Pour être éligibles à ce fonds, les entreprises doivent travailler dans le respect de l'environnement et soutenir l'agriculture familiale. ■

Afrique de l'Est

FAVORISER LE FINANCEMENT DES PME AVEC FISEA

En Afrique subsaharienne, le segment des PME représente plus de 90 % des entreprises, parmi lesquelles 70 à 80 % sont des très petites entreprises.

Elles sont la première source d'emplois des Africains après l'agriculture de subsistance et un élément capital dans la stimulation du développement économique. Dans la plupart des cas, ces sociétés ont un recours limité aux fonds propres et un accès

difficile au crédit, en raison du faible niveau d'intermédiation bancaire sur cette zone.

En décembre 2009, le Fonds d'investissement et de soutien des entreprises en Afrique a participé à hauteur de 10 M\$ à la création du fonds d'investissement Fanisi, qui a identifié de nombreuses opportunités en Afrique de l'Est dans des secteurs variés comme l'agro-alimentaire, l'édition, la distribution, le tourisme ou les nouvelles technologies.

Doté de 50 M\$, Fanisi investira dans une douzaine de PME au Kenya ainsi que dans les pays de la sous-région : Rwanda, Ouganda et Tanzanie. Ces sociétés, identifiées comme ayant un potentiel de développement important au niveau local ou régional, bénéficieront non seulement d'un apport de financement en capital, mais également d'un soutien institutionnel, grâce à une enveloppe d'assistance technique.

garantir la sécurité alimentaire

COMPOSANTE CLÉ DU DÉVELOPPEMENT VOLE DE LA STABILITÉ DANS CERTAINS PAYS FRAGILES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST AU CARREFOUR DES ENJEUX PLANÉTAIRES POSÉS PAR L'AGRICULTURE, LE CLIMAT, LA BIODIVERSITÉ, LES HABITUDES ALIMENTAIRES ET LA CROISSANCE DURABLE. L'AGENCE SOUTIENT UNE AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE ET PRODUCTIVE, VISANT À GARANTIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES PAYS DANS LESQUELS ELLE INTERVIENT.



Agir face à la hausse des prix agricoles

Une nouvelle ère semble s'ouvrir : celle d'une insécurité alimentaire permanente.

L'AFD accompagne les entreprises et exploitants agricoles pour faire face à cette hausse durable des prix et aux défauts structurels qui pèsent sur la production agricole des pays en développement.

En 2009, les prix des aliments dans les pays du Sud sont restés élevés

après la flambée des cours internationaux en 2007-2008. Les récents travaux de prospective sur le défi alimentaire concluent à la permanence de cette tension sur les prix agricoles. Ils seront à la fois plus élevés et incertains en raison d'une demande alimentaire et énergétique croissante, de la réduction des stocks et de l'intensité des accidents climatiques, qui se font de plus en plus fréquents.

Pour y faire face, de nombreux pays émergents et en développement entendent réduire leur dépendance aux marchés mondiaux ou en saisir les opportunités. La multiplication des acquisitions foncières dans les pays en développement, notamment en Afrique, témoigne de cette attractivité nouvelle du secteur agricole. Accompagner ces investissements et les inscrire dans des politiques nationales de régulation est indispensable pour les sécuriser et transformer cette dynamique de marché en moteur de développement durable.

Financer les infrastructures agricoles et la production

Des engagements financiers nouveaux ont été pris en 2009 dans le cadre du G8 et du G20 pour soutenir le secteur agricole et la sécurité alimentaire. Le Président de la République a indiqué que la France y consacrera 1,5 Md€ au cours des trois années à venir. L'AFD a ainsi mobilisé près de 300 M€ en 2009 pour la réalisation et l'entretien d'infrastructures critiques pour les économies agricoles et rurales (aménagements hydro-agricoles, pistes, énergie, eau).

Lignes de crédit, garanties, prises de participation, microfinance : les outils financiers de l'Agence sont mobilisés pour améliorer le financement des entreprises agricoles et consolider leurs capacités commerciales. Un fonds pour l'agriculture en Afrique a été structuré, en collaboration avec différentes institutions financières, pour accompagner les investissements privés dans les productions alimentaires, une attention particulière étant portée aux projets associant entreprises et exploitants familiaux. ■

Afrique de l'Ouest

Les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) ont demandé à leur institution commune de financement, la Banque ouest africaine de développement (BOAD), de réinvestir dans la production agricole après la hausse des prix des produits agricoles de 2008.

Dans le cadre de son soutien à l'agriculture subsaharienne et de son appui aux acteurs

FAIRE FACE AU DÉFI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

régionaux, l'AFD appuie la stratégie définie par la BOAD pour améliorer la sécurité alimentaire de ses pays membres. Une ligne de crédit de 50 M€ accordée par l'AFD est destinée à financer des prêts octroyés par la BOAD aux États membres de l'UEMOA pour des projets de développement agricole et rural concourant à la sécurité alimentaire dans la zone. Ce projet contribue à apporter une réponse structurelle à la

crise alimentaire de 2008 par la relance de la production vivrière, principalement rizicole. Le financement se concentre sur les aménagements hydro-agricoles (irrigation, stockage de récoltes...). Une subvention complémentaire permet en outre de renforcer les capacités opérationnelles des équipes de la BOAD chargées de l'instruction et du suivi des projets agricoles.

Soutenir l'agriculture familiale et l'agro-industrie

Les exploitations agricoles familiales et leur insertion dans des filières agro-alimentaires permettant de valoriser leurs productions sont au cœur des interventions de l'AFD.

L'Agence appuie la mise en œuvre des politiques nationales, notamment pour ce qui concerne le foncier agricole ou l'irrigation, au travers du renforcement des capacités des autorités et des acteurs de la société civile, dont les organisations paysannes.

En Afrique, dans le cadre de la politique agricole régionale de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest,

elle apporte son aide aux cultures vivrières pluviales afin de préserver la sécurité alimentaire.

Augmenter la compétitivité agricole des pays d'intervention

En raison des opportunités que représentent les filières agro-industrielles (hévéa, coton, huile de palme) pour les revenus et l'emploi des ruraux et pour les balances commerciales de ses pays d'intervention, l'AFD poursuit son soutien à leur développement, en s'assurant du respect de l'environnement. Elle porte une grande attention à l'équilibre des contrats entre industries et agriculteurs, à l'amélioration de la compétitivité des filières, à la mise en œuvre de mesures environnementales et sociales, ainsi qu'à l'impact de ces filières sur la sécurité alimentaire locale. Enfin, en réponse à une demande croissante émanant des Etats comme des investisseurs, l'Agence étudie avec eux les perspectives de développement durable des agro-carburants. ■



Comment lutter contre l'instabilité des prix ?

Elément majeur de la crise alimentaire de 2008, l'instabilité des prix alimentaires est préjudiciable à la fois aux consommateurs les plus vulnérables et aux producteurs agricoles, mis dans l'incapacité de prévoir leurs investissements.

L'AFD et le MAEE ont financé en 2009 une étude sur les instruments à mettre en œuvre afin de gérer cette instabilité. Réalisée par le consortium européen ECART, l'étude fournit une typologie de quatre catégories d'instruments, suivant leur finalité (stabiliser les prix versus réduire les effets de l'instabilité) et leur mode de gouvernance (gestion privée ou publique).

L'étude démontre que le choix des instruments à utiliser dépend de la nature et de l'origine de l'instabilité (importée, endogène ou naturelle). Les solutions résident dans des combinaisons de politiques agricoles de stabilisation et d'outils aux mains des opérateurs économiques, y compris les groupements d'agriculteurs.

+ D'INFO SUR WWW.AFD.FR



“Avec l'agro-écologie, j'augmente ma production et je protège mes sols.”

Roger Randriamiarison
Paysan à Madagascar

“J'utilise la technique du semis direct sur couverture végétale. Je ne jette pas les résidus de ma récolte précédente, je les utilise pour protéger notre terre. C'est important car à Madagascar nous avons un problème d'érosion. De plus, ce système fertilise les sols. Si on applique correctement ces techniques d'agro-écologie, on peut nettement augmenter sa production. Grâce à ce nouveau système, j'ai pu me consacrer à une nouvelle activité d'auxiliaire de santé animale, ce qui me permet de gagner plus d'argent et d'aider les autres agriculteurs de la région.”

Depuis plus de 10 ans, l'AFD et le FFEM apportent leur appui à l'adaptation et à la diffusion de cette "agriculture durable" dans le cadre de projets de développement rural dans les pays du Sud.

► Extrait tiré de la campagne "Un monde solidaire", diffusée sur France Télévisions.
WWW.UNMONDESOLIDAIRE.ORG

Développer une agriculture “écologiquement intensive”

Une évolution vers des techniques agricoles performantes et écologiques dans les pays en développement est nécessaire pour accroître leur productivité, nourrir les populations et éviter des dommages sur l'environnement.

L'agriculture écologique intensive contribue à moindre coût à la fixation

du carbone dans les sols. Les conditions de diffusion de ces techniques agro-écologiques dans les exploitations agricoles et à l'échelle des bassins versants font l'objet de projets soutenus par l'AFD.

En Asie, continent dont la riziculture contribue grandement à la sécurité alimentaire mondiale et dont les deltas sont très exposés aux conséquences du réchauffement climatique, les projets agricoles de l'AFD portent sur l'aménagement des périmètres irrigués dans les plaines et les montagnes. Ces projets répondent à la fois à des impératifs d'adaptation au changement climatique, d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et de développement.

De nouvelles technologies pour une agriculture plus écologique

En complément des projets de terrain, un Programme d'actions en agro-écologie dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie, financé par l'AFD, le ministère des Affaires étrangères et européennes et le FFEM vise le développement et la diffusion de l'agro-écologie. Dans le cadre de ce projet, l'AFD a lancé un appel à proposition de recherche sur l'utilisation et les impacts du semis direct sur couverture végétale. Les travaux se déroulent sur trois ans jusqu'à mi-2012 au Cameroun, en Tunisie, au Vietnam, au Cambodge, au Laos, au Brésil et à Madagascar. Différentes unités de l'Institut de recherche pour le développement et du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement sont associées. Cette étude permettra de répondre à des questions clés concernant l'efficacité de ces innovations sur les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture et sur les conditions de leur diffusion. ■



Maroc

PROMOUVOIR

UNE AGRICULTURE MODERNE

Le plan “Maroc Vert”, lancé par le gouvernement marocain, a des objectifs à la fois économiques - développer une agriculture intensive et moderne - sociaux - améliorer les revenus des petits agriculteurs - et écologiques - s'adapter au changement climatique. Le projet, financé par l'AFD à hauteur de 40,5 M€, prévoit l'amélioration de la gestion de l'eau agricole dans la zone du Moyen-Sebou, au nord du pays, grâce à l'aménagement de 4 600 ha irrigués, bénéficiant à plus de 2 000 exploitants agricoles. D'une part, l'irrigation localisée préserve la ressource en

eau puisqu'elle permet d'économiser 45 % des quantités par rapport à un système classique, ce qui est particulièrement pertinent dans un pays de plus en plus soumis au stress hydrique. D'autre part, la technique du système de culture sur couverture végétale, qui consiste à protéger les sols par une couverture végétale, supprimant le labour et diminuant le recours aux engrains, réduit l'érosion, augmente le stockage de l'eau dans le sol et restaure leur fertilité. Enfin, la réalisation des infrastructures s'accompagne du renforcement des associations d'usagers de l'eau agricole auxquelles la gestion du réseau d'irrigation sera transférée.



lutter contre le

changement climatique

POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, L'ENJEU DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EST DE TAILLE : LEUR FORTE DÉPENDANCE AUX RESSOURCES NATURELLES ET LEUR SITUATION GÉOGRAPHIQUE LES EXPOSENT PLUS RAPIDEMENT ET DIRECTEMENT À SES CONSÉQUENCES. POUR LEUR VENIR EN AIDE, L'AFD FINANCE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PERMETTANT UNE LIMITATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET UNE ADAPTATION AUX EFFETS INÉVITABLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Un enjeu de développement mondial

L'AFD se situe au cœur du dispositif de soutien des pays industrialisés dans la lutte contre le changement climatique.

La question du changement climatique a occupé une large place dans l'agenda international en 2009. D'intenses négociations ont eu lieu tout au long de l'année, aboutissant fin décembre à l'accord de Copenhague, qui acte la volonté des Etats de limiter la hausse des températures à 2°C. La difficulté des discussions illustre bien la complexité du sujet, qui dépasse largement la seule question environnementale : contenir les émissions de gaz à effet de serre nécessite de revoir en profondeur les schémas économiques et de développement des pays et de les orienter vers des trajectoires plus durables.

L'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial accompagnent les pays en développement et émergents dans les nouvelles priorités que le changement climatique leur impose : celles de prendre en compte le climat dans leurs stratégies de développement et d'améliorer leur résilience aux conséquences du réchauffement de la planète.

Les enjeux climatiques dans les pays en développement recouvrent de multiples secteurs d'intervention. C'est d'abord l'occasion de réviser les choix effectués en matière d'infrastructures. La planification de celles-ci doit en effet intégrer le changement climatique comme paramètre incontournable, afin de prévenir les événements climatiques extrêmes ou encore d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

D'autre part, choisir des modes de production et de consommation d'énergie sobres en carbone peut contribuer à l'effort global de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Réduire la dépendance énergétique

La préservation des ressources naturelles dans les pays en développement ne suppose pas seulement de participer à un enjeu commun pour l'humanité, mais plus concrètement de maîtriser, voire réduire leur dépendance énergétique aux énergies fossiles dans un contexte mondial croissant d'insécurité sur la ressource comme sur son prix. Les pays en développement et émergents – Gabon, Congo, Brésil... – peuvent également apporter une contribution importante en préservant leurs forêts.

En 2009, 2 Md€ ont été consacrés par l'AFD à la limitation des émissions et 400 M€ aux projets d'adaptation aux conséquences du changement climatique, ce qui représente environ 40 % de son activité internationale. ■

Egypte LE CAIRE

CONSTRUIRE DES TRANSPORTS PUBLICS PROPRES

Le Caire est la plus grande ville d'Afrique et, comme toutes les mégapoles du Sud, elle est confrontée à un problème aigu d'organisation des déplacements urbains, de congestion du réseau routier, de saturation des espaces de stationnement et de pollution.

En s'impliquant dans la construction de la ligne 3 du métro du Caire par un prêt de 44 M€, l'AFD met à profit son

expérience déjà significative dans le secteur des transports collectifs urbains de masse : chemins de fer de la banlieue d'Alger, métro léger et réseau ferré rapide de Tunis, tramway de Rabat, métro léger d'Hanoï et de Brasilia... L'objectif du projet est à la fois d'améliorer le cadre de vie des Egyptiens, de favoriser la fluidité des activités de la capitale et de réduire l'émission de 102 000 tonnes de CO₂/an. Parallèlement, le FFEM

apporte une aide à l'Agence égyptienne de l'environnement pour développer un réseau de transports collectifs performant, intégré, multimodal, permettant à terme de limiter l'usage de la voiture. En contribuant à accroître la part des transports publics "propres" au Caire, le projet inscrit une démarche de développement durable au sein des politiques d'aménagement du territoire égyptien.



Changement climatique atténuer et s'adapter

Dans la recherche de convergence entre développement et limitation des émissions de gaz à effet de serre, l'AFD participe à l'émergence d'une économie environnementalement et socialement durable.

Les interventions de l'AFD concernant la limitation des émissions de gaz à effet de serre couvrent une large gamme de secteurs : les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, les transports en commun, l'agriculture durable et la forêt, et concernent tous les continents. L'Agence a chiffré à 4,9 millions de tonnes de CO₂ les réductions annuelles obtenues grâce aux projets qu'elle met en œuvre. Les méthodes de calcul qu'elle utilise lui permettent de comparer les émissions de CO₂ évitées grâce à ses projets. Préalablement à ses interventions, l'AFD peut ainsi connaître son impact climatique et décider d'octroyer ou non un financement selon cet impact. Ces nouveaux outils de calcul deviennent progressivement

un outil décisionnel pour l'AFD, en permettant de concilier développement et changement climatique.

Accroître la résistance des populations

Dans le domaine de l'adaptation, l'objectif est de diminuer la vulnérabilité des populations, des biens ou des écosystèmes face aux conséquences du changement climatique. En effet, l'accroissement de la résistance d'une population participe à son développement et à la réduction de sa dépendance vis-à-vis des systèmes d'aide, qu'ils soient ponctuels (après un événement climatique extrême) ou sur le long terme (aide au développement).

...



*"Avec la ligne de crédit de l'AFD,
nous nous positionnons sur le marché
de la maîtrise de l'énergie."*



Yang Bing

Vice-directeur de la "Shanghai Pudong Development Bank" (SPDB)

"Le projet AFD de ligne de crédit pour la maîtrise de l'énergie a permis à SPDB de lancer la première "Green Finance Solution" en Chine. A long terme, ce projet nous permettra d'acquérir des intérêts sociaux et commerciaux sur le marché de la maîtrise de l'énergie, qui a un gros potentiel. SPDB a été la première banque commerciale chinoise à publier un rapport de responsabilité sociale et environnementale. Ce projet est un vrai succès et nous souhaitons poursuivre notre collaboration avec l'AFD."

En Chine, l'AFD accompagne le financement d'investissements qui présentent un potentiel intéressant en termes d'économie d'énergie, mais qui ont des difficultés à trouver des solutions de financement.



Angie Eyeang Mba

Ingénieur des Eaux et Forêts au Gabon

“La législation gabonaise permet aujourd’hui à la forêt de se régénérer. Avant que ces lois ne soient mises en place, les forêts étaient en danger car les exploitants ne respectaient aucun diamètre de coupe. Aujourd’hui, les choses ont vraiment changé. C'est pour permettre plus tard à mes descendants de profiter de la forêt qu'il est nécessaire de gérer durablement les forêts gabonaises.”

Dans le bassin du Congo, l'AFD travaille avec l'ensemble des acteurs présents – secteur privé, administrations, société civile – dans un mode de gestion concerté de la forêt.

► Extrait tiré de la campagne “Un monde solidaire”, diffusée sur France Télévisions.
WWW.UNMONDESOLIDAIRE.ORG

“Gérer durablement nos forêts pour les transmettre à nos descendants.”

L'Indonésie est devenue, principalement du fait de la déforestation, le troisième émetteur mondial de gaz à effet de serre après les Etats-Unis et la Chine.

Pour y faire face, le gouvernement indonésien a élaboré un plan visant à intégrer la contrainte climatique dans ses politiques nationales de développement. Depuis 2008, la France a décidé, en partenariat avec la coopération japonaise,

d'encourager cette initiative dans le cadre d'une aide-programme sectorielle de l'AFD. Ce programme vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays. Des indicateurs seront suivis et révisés en permanence entre le gouvernement et les bailleurs de fonds : réduction des émissions de gaz à effet de serre (forêts, énergie et industrie), adaptation aux changements climatiques (eau et agriculture) et activités transversales (aménagement du territoire,

mécanisme de développement propre...). L'initiative permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays et contribuera à la préservation de la paix sociale, par une meilleure anticipation des impacts climatiques et une meilleure gestion des ressources naturelles. Elle fournira en outre des signaux positifs aux négociations internationales, en quête d'efforts constructifs et partagés entre les parties de statuts différents à la Convention climat.

Changement climatique atténuer et s'adapter

...

C'est le cas dans des pays particulièrement exposés comme en Asie du Sud-Est. L'adaptation aux aléas climatiques, notamment par la protection contre les inondations, constitue par exemple une préoccupation constante des autorités vietnamiennes. Elles y répondent par des aménagements – barrages et digues de protection – permettant la "poldérisation" du delta du Fleuve Rouge et investissent dans les hauts plateaux du Centre. Le projet d'infrastructures rurales soutenu par l'AFD dans la province de Ninh Thuan (22,8 M€) s'inscrit dans ce cadre d'aménagement du territoire. Les ouvrages hydrauliques financés permettront d'améliorer la situation économique et sociale des populations autochtones et d'accueillir des populations migrantes en provenance des espaces côtiers ou deltas exposés aux conséquences du changement climatique.

LES RÉALISATIONS DE L'AFD EN TERMES D'ADAPTATION

- ▶ l'énergie et les infrastructures : barrages avec système de protection contre les inondations, systèmes d'alerte précoce des catastrophes naturelles... ;
- ▶ l'eau et l'assainissement : systèmes de drainage, réhabilitation de circuits de distribution ou de stations d'épuration avec récupération des eaux usagées, création de stations d'épuration... ;
- ▶ les ressources naturelles, notamment l'agriculture : agro-écologie, gestion des bassins versants, développement de cultures résilientes... ;
- ▶ l'intermédiation financière : dispositif d'assurance contre les catastrophes naturelles.

L'AFD a également mis en place le financement d'aides sectorielles globales à des pays qui décident d'adopter une ambition nationale d'intégration du climat dans leur stratégie de développement. Ce financement général de "plans climats", comme en Indonésie, préfigure les solutions opérationnelles de demain dans la lutte contre le changement climatique. ■



Mozambique

SE PRÉPARER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'étude menée par l'Institut national de la gestion des catastrophes naturelles du Mozambique et l'AFD, vise à mettre en œuvre des actions d'adaptation pour faire face aux impacts du changement climatique au Mozambique, qui s'annoncent très dommageables : inondations plus fréquentes, cyclones plus intenses...

Des rencontres entre chercheurs et décideurs politiques sont organisées autour de dix thèmes de recherche dont la

protection côtière et la meilleure gestion de la ressource en eau. Les réflexions menées permettront de renforcer les systèmes d'alerte, d'évaluer les plans de développement pour les infrastructures et de créer les capacités de réponse aux catastrophes naturelles. Cette étude est en phase avec l'accord de Copenhague qui stipule que des actions d'adaptation doivent être mises en place dans les pays les plus vulnérables, notamment en Afrique.



Copenhague un sommet pour le climat

L'AFD a un rôle important à jouer dans la mise en œuvre des mesures financières adoptées par la France à Copenhague.

La conférence de Copenhague a réuni l'ensemble des Etats membres des Nations unies du 7 au 18 décembre dernier avec pour objectif d'aboutir à un accord international régissant les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble de l'humanité à partir de 2013, date de fin d'application du Protocole de Kyoto, et de suivre les recommandations des scientifiques de diviser par deux les émissions d'ici 2050.

L'accord de Copenhague présente la déclaration d'intention de la quasi-totalité des Etats de contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et prévoit des montants croissants dédiés à la lutte contre le changement climatique dans les pays du Sud : 30 Md\$ sur 2010-2020 et 100 Md\$ par an à partir de 2020. Cet argent devrait permettre d'améliorer les capacités d'adaptation des pays en développement aux conséquences du climat, de limiter leurs émissions, de lutter contre la déforestation et de favoriser la diffusion des technologies propres. En amont de Copenhague, l'AFD a contribué à la préparation des stratégies des différents participants, par exemple la *National Climate Change Response* élaborée par le gouvernement kényan suite à la conférence organisée par l'Agence et le Programme des Nations unies pour l'environnement en novembre 2009 ("Pour une électrification verte et compétitive").

L'AFD y a présenté un scénario "vert" pour le secteur électrique kényan, conjuguant efficacité énergétique, géothermie, éolien, approuvé par l'ensemble des acteurs et décideurs locaux. Le succès de cette conférence a montré l'intérêt des partenaires de l'Agence pour un mode de développement respectueux des enjeux climatiques dès lors qu'il conforte leurs enjeux de développement économique et social. En aval, l'AFD a un rôle à jouer pour mettre en œuvre les mesures financières que la France a contribué à faire adopter. L'Agence peut engager les sommes prévues grâce à la diversité de ses instruments financiers et mettre à disposition des pays en développement et de tous les acteurs de l'aide internationale son expertise des enjeux du climat, forte de plusieurs années de recherche et de mise en œuvre de projets. ■

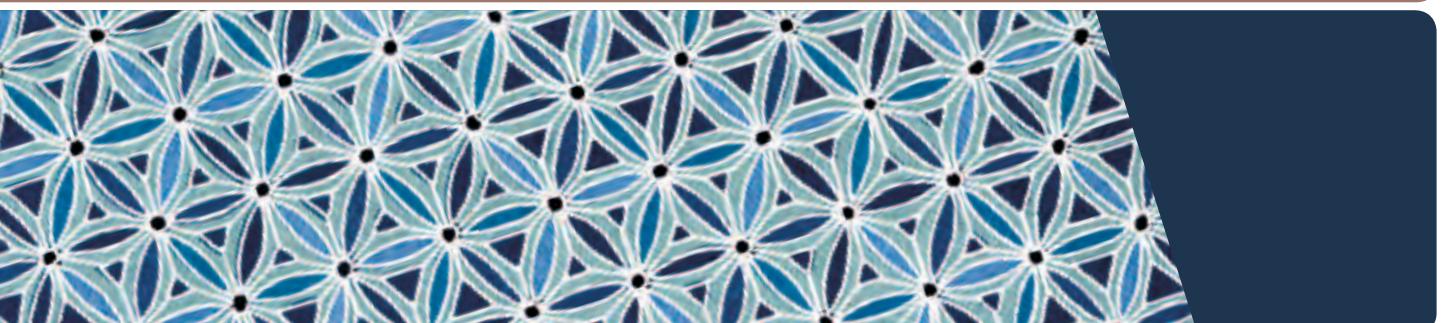
+

**L'expertise de l'AFD
au service de
la diplomatie environnementale.** +



LA VILLE DE CES DERNIÈRES DÉCENNIES, AVEC SES "EXTERNALITÉS NÉGATIVES" (PAUVRETÉ, CRIMINALITÉ, POLLUTION, CONTRIBUTION À L'EFFET DE SERRE, DESTRUCTION DE PATRIMOINE CULTUREL...), N'EST PAS DURABLE. LA CROISSANCE URBAINE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE, CAR UNE URBANISATION BIEN CONÇUE EST UN FORMIDABLE VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT. ELLE DOIT AUSSI ÊTRE PRÉPARÉE, LA MOITIÉ DES AIRES URBAINES QUI EXISTERONT EN 2030 N'ÉTANT PAS ENCORE CONSTRUITES.

promouvoir des villes durables et des collectivités autonomes



Equilibrer l'aménagement urbain

En 2008, pour la première fois dans l'histoire, plus de la moitié de la population mondiale vivait en ville. Cette urbanisation croissante, son caractère inéluctable et son incidence sur le changement climatique placent la ville au cœur des priorités du XXI^e siècle.

La ville durable est un projet global qui repose sur la considération de tous les aspects du développement urbain : environnementaux, économiques, urbanistiques et sociaux. Améliorer l'assainissement d'un quartier insalubre est certes indispensable, mais, sans accès à un moyen de transport abordable, sans espaces publics de qualité, sans mixité sociale et sans emploi, la vie quotidienne et l'adhésion des populations à un projet de territoire ne seront pas améliorées.

Loin de se réduire à la seule dimension financière, ou à des approches sectorielles traditionnelles, l'accompagnement de l'AFD prend en compte systématiquement cette interaction des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. La ville peut ainsi se réapproprier un projet politique collectif, en cherchant à y intégrer les populations et à réduire les dégradations écologiques.

L'approche globale, dite "intégrée", permet de cette manière d'appréhender l'intégralité des questions liées à l'aménagement des territoires urbains concernés : habitat, localisation des activités, mobilité urbaine, équipements publics, valorisation du patrimoine, lutte contre les inégalités sociales et protection de l'environnement. Ce dernier aspect est d'ailleurs la thématique transversale à toutes les fonctions urbaines ;

il est indispensable à la réflexion moderne sur l'aménagement urbain. L'Agence participe ainsi à la promotion d'une croissance verte en limitant l'empreinte écologique des villes.

Mobiliser toutes les expertises au service de la ville durable

D'un point de vue opérationnel, cette approche intégrée nécessite de faire appel à des expertises multiples, du domaine des équipements et des infrastructures (réseaux, voiries, assainissement, adduction d'eau, électrification, télécommunications, constructions et aménagements pour l'éducation, santé, sports, loisirs, culture...) à celui des finances publiques locales. Afin de renforcer cette expertise, l'AFD soutient la recherche. Des monographies ont notamment été lancées sur le processus de décentralisation dans des pays d'Afrique subsaharienne, en Asie et sur la ville durable au Maroc. Elles se poursuivront en 2010 pour accompagner l'extension du champ géographique de l'Agence.

L'AFD a aussi participé, aux côtés de la Banque mondiale et du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, à l'organisation du 5^e Symposium mondial de recherche urbaine, qui s'est tenu en juin 2009 à Marseille. Il a réuni quelque six cents chercheurs, opérateurs et décideurs de 82 pays autour du thème "Les villes face au changement climatique : répondre à un agenda urgent". L'Agence a ainsi permis de faire avancer la recherche sur le changement climatique à partir d'une perspective urbaine. Les débats ont porté sur les problématiques de mesure et d'anticipation de l'impact du changement climatique sur la qualité de vie des citoyens et l'économie, sur les modes de gestion urbaine à adopter, ainsi que sur l'évaluation de nouvelles politiques propres à répondre au changement climatique. ■



L'AFD participe à la limitation de l'empreinte écologique des villes.



“Je souhaite que les projets immobiliers sur lesquels je travaille soient durables.”



Yulin Xu

Promoteur à Shanghai de parcs immobiliers dont les logements sont économies en énergie

“Afin de lutter contre le réchauffement climatique, nous devons aujourd’hui faire des efforts pour construire des bâtiments économies en énergie. Je suis très exigeant sur ce sujet et je souhaite que les projets immobiliers sur lesquels je travaille soient durables. Nous utilisons des isolants extérieurs très efficaces qui sont aujourd’hui le moyen le plus fiable pour réduire la consommation d’énergie. Mon vœu le plus cher est que les gens qui achètent ces logements les apprécieront encore dans 20 ou 30 ans.”

En Chine, l’AFD soutient des projets d’amélioration des systèmes de construction, de chauffage urbain et de climatisation.

► Extrait tiré de la campagne *“Un monde solidaire”*, diffusée sur France Télévisions.
WWW.UNMONDESOLIDAIRE.ORG



Turquie KONYA

CONJUGUER DÉVELOPPEMENT URBAIN MODERNE ET RESPECT HISTORIQUE

Konya est, après Ankara, la ville la plus peuplée de l’Anatolie intérieure. Marquée par un riche passé historique, elle est néanmoins tournée vers la modernité. Elle met ainsi en œuvre un plan directeur urbain ambitieux à moyen terme.

Alors qu’une demande ciblée de financement – réhabilitation et extension de la ligne de tramway – lui était adressée, l’AFD a saisi l’opportunité pour proposer à la

municipalité une approche urbaine intégrée visant à répondre à la fois à des objectifs de mobilité, d’aménagement et d’anticipation de la croissance urbaine.

L’Agence a mobilisé ses experts en charge de l’environnement et des transports pour analyser le projet de tramway, la réorganisation des systèmes de bus et l’anticipation des flux futurs de mobilité. Parallèlement, elle a fait travailler ses urbanistes sur les différentes composantes

de la politique de développement urbain : aménagement, équipements, logement... L’AFD aura ainsi aidé la municipalité à construire un pôle économique et social équilibré, à favoriser la mobilité, à améliorer la prise en compte des préoccupations environnementales dans les politiques d’aménagement urbain et enfin à renforcer l’attractivité du territoire à travers la mise en valeur des quartiers historiques et culturels.

Les collectivités locales partenaires de l'AFD

Même si les politiques nationales conservent toute leur importance, l'approche globale fait une large place aux collectivités locales, qui deviennent les acteurs centraux des politiques urbaines.

Vietnam

TRANSFORMER

LA CROISSANCE D'HO CHI MINH VILLE EN UNE CROISSANCE DURABLE

Avec 7 millions d'habitants et une puissance économique et financière qui en font le moteur du développement économique du Vietnam, Ho Chi Minh Ville est victime de son succès, "aspirant" toujours plus de populations.

Elle est de plus très vulnérable aux conséquences du changement climatique, notamment à la montée des eaux. Selon les experts, à l'horizon 2050, 61 % de la superficie de la ville risque d'être régulièrement inondée. L'AFD finance et accompagne la ville à travers son fonds d'investissement urbain, pour lui permettre de

faire face aux défis de sa croissance tout en favorisant des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans des secteurs prioritaires : santé, éducation, environnement, logement social. Le financement d'équipements collectifs par le biais d'une structure locale comme le fonds d'investissement urbain permet à l'Agence de développer des infrastructures sociales, tout en améliorant les impacts environnementaux et sociaux, et de contribuer à une plus grande autonomie des pouvoirs publics.

Plus légitimes depuis le transfert de compétences et l'émergence d'une démocratie locale, les collectivités locales sont aussi un échelon de gestion publique pertinent et efficace grâce à leur autonomie et leur gestion de proximité. L'AFD accompagne ces processus de décentralisation afin de renforcer les capacités des différents niveaux d'acteurs et de garantir leur complémentarité et leurs ressources.

En Colombie, l'Agence a approuvé l'octroi d'un prêt de 100 M€ à l'Etat pour soutenir l'investissement des collectivités territoriales. Ce financement permettra à ce pays de poursuivre sa politique de renforcement de la décentralisation et contribuera au développement durable des villes : accès des populations aux services de base, infrastructures "propres", protection du Rio Magdalena, fleuve le plus important du pays. L'AFD finance aussi un projet similaire aux Philippines. Pour soutenir les collectivités, l'Agence instaure un dialogue étroit avec les gouvernements locaux, centré sur la cohérence entre leur stratégie financière et leur projet de développement. L'AFD passe en revue avec la collectivité les différentes sources de financement (ressources fiscales, mise en place de taxes ou redevances appropriées aux services rendus, gestion pertinente des actifs notamment fonciers, accès aux subventions, emprunts, partenariats public-privé) puis conseille les élus sur les décisions possibles et souhaitables pour assurer la viabilité financière de leurs projets de territoire.

Soutenir l'échange d'expertise entre villes du Sud et villes du Nord

L'AFD a contribué en 2009 au développement de nombreux partenariats entre des villes françaises et des villes de pays en développement, en signant plusieurs accords avec Bordeaux, Paris ou encore Rennes. Ce dernier a débouché sur la signature d'une convention de projet tripartite entre la métropole bretonne, la municipalité de Diyarbakir en Turquie et l'AFD. La municipalité turque compte en effet sur l'expertise et l'accompagnement financier de la municipalité de Rennes et de l'Agence pour construire son programme de résorption de l'habitat insalubre portant sur 11 quartiers et 7 800 logements. ■

Kenya

KISUMU

RASSEMBLER LA POPULATION AUTOUR D'UN PROJET DE TERRITOIRE COMMUN

Troisième ville du Kenya, située sur le lac Victoria, Kisumu est dotée d'un potentiel économique et environnemental important mais sous-exploité. Endettée, elle est géographiquement et socialement fragmentée.

Dans ce contexte, une vision intégrée du développement urbain, à travers l'élaboration d'une stratégie globale, prend tout son sens. Elle devient le moyen

d'intégrer les communautés dans un projet de territoire commun et d'étendre l'espace de référence à la ville, au-delà du seul quartier. Pour mener à bien cette stratégie, l'AFD a engagé 40 M€ sous forme de prêt à l'Etat kényan, rétrocédé en don à la municipalité. Le projet urbain de Kisumu modernisera la gestion municipale, accroîtra ses ressources fiscales, améliorera la planification urbaine, financera les infrastructures de

base (marchés, pistes cyclables, routes...), fortifiera certains services publics (collecte et gestion des déchets) et restructurera certains quartiers informels. Ce projet est caractéristique d'une démarche innovante qui conjugue pragmatisme et vision intégrée du développement urbain au service de la ville durable.



Les collectivités africaines se mobilisent

La 5^e édition des Journées panafricaines des collectivités locales "Africités" a eu lieu à Marrakech, au Maroc, du 16 au 20 décembre 2009, sur le thème "La réponse des collectivités locales et régionales d'Afrique à la crise globale : promouvoir le développement local durable et l'emploi".

L'AFD est intervenue à différents moments du sommet : séances plénières, ateliers sur le développement de stratégies financières locales, la planification urbaine et la formation professionnelle des cadres des collectivités. L'Agence a ainsi pu réaffirmer son soutien au mouvement municipal africain, notamment en temps de crise.

Les Sommets Africités, organisés tous les trois ans alternativement dans les différentes régions d'Afrique, constituent un temps fort dans l'impulsion du processus de décentralisation en Afrique et pour la réflexion sur le rôle des gouvernements locaux dans le développement et la structuration du mouvement municipal africain.

+ D'INFO SUR WWW.AFRICITES.ORG



accompagner *le développement économique et social* *de l'* **Outre-mer**

ELOIGNÉES DE LA MÉTROPOLE, LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER ONT DES BESOINS SPÉCIFIQUES : SOUTIEN À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, INTÉGRATION RÉGIONALE, LOGEMENTS SOCIAUX, ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ, ENVIRONNEMENT... L'AFD A ACQUIS DANS CES RÉGIONS UNE EXPERTISE QUI LUI PERMET DE PROPOSER DES SOLUTIONS ADAPTÉES POUR COMBLER LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES PERSISTANTES. ELLE MET EN ŒUVRE DES PROJETS QUI RÉPONDENT À TROIS OBJECTIFS : PROMOUVOIR LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES, FINANCER ET ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE ET DURABLE ET FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX.

Participer à la relance de l'économie ultramarine

La plupart des collectivités d'Outre-mer ont dû affronter en 2009 une série de chocs économiques et sociaux. Le gouvernement français a lancé un Plan de relance spécifique qui s'appuie sur l'expertise de l'AFD dans ces territoires.

Dans l'Outre-mer, en 2009, l'activité économique s'est réduite dans de nombreux secteurs, pénalisant les citoyens et les collectivités publiques. Seules quelques collectivités, moins ouvertes sur l'extérieur ou reposant sur une industrie en expansion, comme la Nouvelle-Calédonie, restent encore relativement épargnées par le ralentissement économique.

En raison de sa présence dans toutes les collectivités françaises d'Outre-mer depuis sa création et de son expérience en matière de soutien au secteur privé, le Gouvernement français a confié à l'AFD la mise en œuvre des mesures de garantie du Plan de relance destinées à soutenir le financement des entreprises.

Dans une logique de subsidiarité par rapport au secteur bancaire, l'Agence a favorisé la distribution de crédits à court et moyen terme en garantissant les emprunts des PME et des entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 5 000 salariés). Les instruments de garantie du Plan de relance ont permis à plus de 350 entreprises de passer un cap difficile en terme d'activité et de trésorerie, et de sécuriser plus de 11 000 emplois.

L'AFD a également été chargée de distribuer pour le compte d'Oséo (établissement public dont la mission est de soutenir l'innovation et la croissance des PME) le contrat de développement participatif dans les départements d'Outre-mer et les collectivités de Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Ce contrat de prêt, annoncé par le Président de la République le 5 octobre 2009, est destiné à accompagner la croissance des entreprises.

Mettre en place les conditions d'un développement endogène

A l'issue des mouvements sociaux du début de l'année 2009, le Président de la République a lancé, sous forme d'Etats généraux, une vaste consultation des citoyens d'Outre-mer et de leurs représentants. Cette consultation a confirmé le souhait des acteurs locaux de voir leur économie suivre la voie d'un développement plus endogène, susceptible de favoriser la création de richesses et d'emplois locaux. Grâce à son expertise technique, l'AFD a contribué aux travaux des ateliers de réflexion de ces Etats généraux, qui se sont déroulés en présence des élus locaux, de la société civile et des entrepreneurs ultramarins. Le premier Conseil interministériel de l'Outre-mer, réuni le 6 novembre 2009, a pris plusieurs décisions qui concernent l'AFD :

► les PME bénéficieront d'un plan, sur le modèle du *Small business act* américain dont un volet financement (fonds de garantie agriculture, pêche et sylviculture, fonds commun de capital risque, prêts participatifs, mesures en matière d'exportation) relèvera de l'Agence ;

...

"La garantie de l'AFD nous a permis d'emprunter rapidement."



Henry Joseph

Co-gérant de l'entreprise Phytobokaz en Guadeloupe, spécialisée dans les produits phyto-cosmétiques et les compléments alimentaires

"Le développement de la Guadeloupe passe par la valorisation de sa biodiversité, représentée par 3 800 espèces de plantes. Mon entreprise a des possibilités importantes dans ce domaine. Nos produits sont très demandés et nous avons décidé d'emprunter rapidement pour faire face à nos besoins d'investissement. La banque nous a indiqué qu'elle conditionnait son accord à l'obtention d'une garantie de l'AFD. Celle-ci a été apportée très rapidement, ce qui a permis la mise en place du prêt dans de bonnes conditions. Nous avons apprécié d'avoir l'AFD comme partenaire et nous espérons pouvoir poursuivre cette coopération dans le cadre de nos autres projets, et notamment notre passage au stade industriel."

WWW.VOUS-SOUTENIR.AFD.FR



Les aides du **Plan national de relance**

Pour aider les entreprises à faire face à une baisse de leur activité, le Plan de relance a prévu des dispositifs facilitant l'octroi de crédits bancaires à court et moyen terme.

Il s'agit, d'une part, d'un dispositif de médiation bancaire et, d'autre part, de deux garanties spécifiques diffusées par l'AFD. 72 % de ces garanties ont porté sur des prêts à court terme.

La première de ces garanties est destinée à faciliter l'obtention de lignes de crédit court terme, sur une durée de 12 à 18 mois. La seconde concerne le renforcement de la trésorerie des entreprises, en facilitant la consolidation de crédits à court terme sur une période de 2 à 7 ans ou l'obtention de nouveaux financements sur cette durée. Ces garanties peuvent être proposées à toutes les entreprises de

moins de 5 000 salariés en Outre-mer faisant face à des difficultés conjoncturelles pour sécuriser leur trésorerie.

Avec ces outils, l'Agence peut garantir jusqu'à 60 % des crédits octroyés par les établissements bancaires. Ce dispositif a été prolongé pour toute l'année 2010.

Participer à la relance de l'économie ultramarine

...

- ▶ en matière de soutien aux filières, l'Agence doit apporter son appui technique aux nouveaux Commissaires au développement endogène pour les zones Antilles, Plateau des Guyanes et Océan Indien, chargés par le Gouvernement de "lever tous les blocages" à la création de richesses et d'emplois locaux ;
- ▶ l'AFD est chargée de formaliser une stratégie de coopération régionale ;
- ▶ enfin, l'Agence voit son rôle conforté en tant qu'acteur de l'appui au montage et au financement des projets structurants des collectivités locales.

L'AFD renforce son offre au service des entreprises et de l'emploi

Au-delà des aides temporaires liées au Plan de relance, la demande de financement à moyen et long terme des entreprises ultramarines reste forte. La conjoncture économique et les propositions issues des Etats généraux ont mis en avant les besoins de compétitivité, de diversification et de financement des économies ultramarines, qui constituent autant de conditions d'une croissance plus endogène.

L'AFD participe à cet objectif de croissance en augmentant ses engagements à destination des entreprises et en offrant une gamme étendue de produits financiers, qui répond de manière ciblée aux besoins de financement et de développement des PME : avances de trésorerie, innovation, soutien à l'export, rénovation hôtelière, contrats de développement... De même, la politique de l'Agence en matière de financement et de soutien technique aux collectivités locales constitue un vecteur important de la relance des investissements publics, et donc de l'emploi.

Proposer de nouveaux moyens d'investir

Dans l'ensemble de l'Outre-mer, les prêts intermédiaires bonifiés – prêts aidés à l'investissement, distribués aux petites et très petites entreprises par les banques de détail disposant d'une ligne de crédits émanant de l'AFD – et les garanties de prêts bancaires, encouragent les investissements des entreprises à leur création ou au cours de leur développement. Les prêts intermédiaires bénéficient d'une bonification de l'AFD qui réduit le coût de l'emprunt pour l'entreprise et participe à une politique de soutien des investissements. La concentration de ces bonifications de prêts sur des projets d'environnement et de maîtrise de l'énergie

L'Agence contribue à la relance des investissements publics.



gie est expérimentée en Nouvelle-Calédonie. Les garanties de prêts bancaires permettent, quant à elles, de faciliter l'accès au crédit des PME, en partageant le risque pris par la banque.

La signature, en juin 2009, d'une convention générale de partenariat avec Oséo dans les départements d'Outre-mer et les collectivités de Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, a permis d'étendre la gamme, déjà importante, de produits financiers distribués par l'AFD. Les agences locales mettent désormais en œuvre 16 instruments d'Oséo pour soutenir l'économie ultramarine.

Par ailleurs, l'Agence propose de nouveaux instruments pour répondre aux besoins en fonds propres des entreprises en développement. A la Réunion, l'AFD aide à bâtir un dispositif de capital-risque aux côtés de la région et d'investisseurs institutionnels ou privés. Le fonds de capital-risque en cours de constitution aura pour but d'aider à la création, au développement et à la transmission d'entreprises réunionnaises. L'AFD participera à hauteur de 6 M€ à la constitution de ce fonds. ■

En ce moment, plus de 10 000 entrepreneurs d'Outre-mer bénéficient du soutien de l'Agence Française de Développement.

Pourquoi pas vous ?

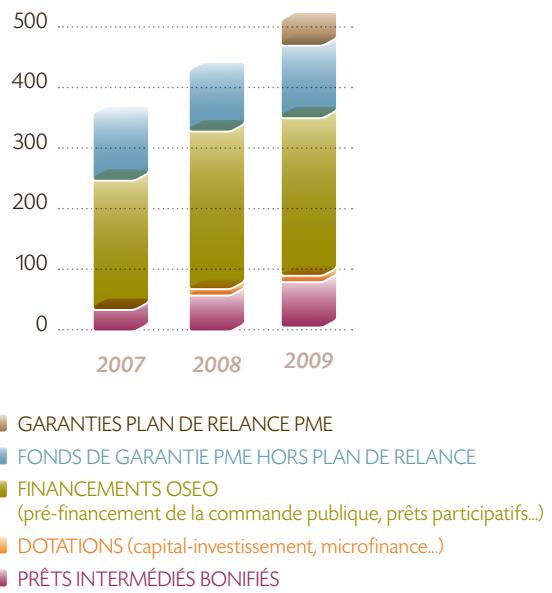


Prêts, garanties, renforcement du haut de bilan... Vous avez des problèmes de trésorerie, vous souhaitez créer une entreprise, vous avez un projet de développement ou d'innovation ? L'Agence Française de Développement participe au plan national de relance de l'économie et propose des solutions de financement, par l'intermédiaire de votre banque ou de réseaux de proximité.

Rendez-vous sur www.vous-soutenir.afd.fr ou contactez votre banque.
Vous soutenir, c'est une belle entreprise.



Répartition des outils financiers pour le secteur privé (en M€)



Mieux informer les entrepreneurs ultramarins sur l'accès au financement

L'AFD a lancé le 26 septembre 2009 une campagne de communication multimédia (presse, radio et Internet avec le site www.vous-soutenir.afd.fr) à destination des entrepreneurs ultramarins.

Inscrite dans le cadre du Plan national de relance, cette opération visait également à faire connaître l'ensemble des outils de financement de l'AFD. Forte de son succès, cette campagne a été relancée sur le web début 2010, pour faire connaître la prolongation des aides spécifiques diffusées par l'AFD.

Conseiller les collectivités d'Outre-mer

Dans les régions ultramarines, l'AFD soutient le développement des collectivités locales, des établissements publics et des sociétés d'économie mixte.

L'Agence est devenue le principal interlocuteur des collectivités d'Outre-mer pour les financements bonifiés. Sa mission a été confortée par les décisions du premier Conseil interministériel de l'Outre-mer. L'Agence intervient dans les secteurs reconnus prioritaires par les collectivités et l'Etat : eau, assainissement, traitement des déchets, logement social, constructions scolaires, infrastructures sanitaires et sociales, transports, aménagement. En 2009, les collectivités locales, établissements publics et sociétés d'économie mixte ont bénéficié de prêts à hauteur de 341 M€

Développer des missions d'appui-conseil aux collectivités locales

Depuis plusieurs années, l'AFD fait évoluer sa stratégie d'intervention en faveur du secteur public en mettant davantage son expertise à la disposition des collectivités. Son ambition est de dépasser son rôle traditionnel de financement du budget des collectivités en proposant son savoir-faire, acquis dans l'Outre-mer ou à l'étranger, dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies de développement.

+

L'AFD intervient dans les secteurs reconnus prioritaires par les collectivités et l'Etat.

+

...

Polynésie française

EVALUER LES COÛTS DE L'ASSAINISSEMENT

La Polynésie française regroupe 76 îles habitées. 260 000 habitants y résident et 220 000 touristes y séjournent chaque année.

Les conditions d'assainissement y sont très insuffisantes. L'agglomération de Papeete compte ainsi plus de 100 000 habitants ne disposant pas d'un système généralisé de tout à l'égout. La menace environnementale est d'autant plus grave que les milieux

naturels qui font la réputation de ce territoire sont très fragiles.

Suite à ces constats, une étude économique a été menée en 2009 par l'AFD afin d'évaluer le coût de l'absence d'assainissement et d'estimer les investissements qui seraient nécessaires pour doter la Polynésie française d'un niveau d'équipement satisfaisant. Les dommages économiques (tourisme,

pêche, eau potable), sanitaires, sociaux et environnementaux (dégradation et fragilisation du milieu récifo-lagonaire) ont été évalués à 3,9 milliards de FCFP (près de 33 M€) par an, soit un ordre de grandeur comparable aux investissements à réaliser pour mettre le système d'assainissement à niveau pour les 15 ans à venir.



Mayotte

FAVORISER LA TRANSITION VERS LA DÉPARTEMENTALISATION

Après le choix des Mahorais en faveur de la départmentalisation de l'île, exprimé à l'occasion du référendum du 29 mars 2009, Mayotte est en phase de transition vers son futur statut.

Pour réussir cette transition, la collectivité doit au préalable réussir son retour à un équilibre financier durable. Le ministère chargé de l'Outre-mer a souhaité que l'AFD puisse l'accompagner dans la définition d'un plan

de redressement. Ce plan s'est traduit par la signature d'une convention le 22 décembre 2009 entre l'Etat et la collectivité et par le financement du budget d'investissement 2009 de Mayotte à hauteur de 20 M€. Un suivi du plan de redressement sera assuré par un dispositif local de pilotage, comprenant des représentants du Conseil général, des services de l'Etat et de l'AFD.

Conseiller les collectivités d'Outre-mer

...

L'Agence apporte un appui méthodologique, technique et des conseils dans les secteurs pour lesquels elle dispose d'une forte expertise : eau et assainissement, traitement des déchets, santé, aménagement urbain. Elle souhaite ainsi, parallèlement à ses financements ou indépendamment de ceux-ci, inciter à la mise en œuvre de politiques volontaristes dans les régions ultramarines.

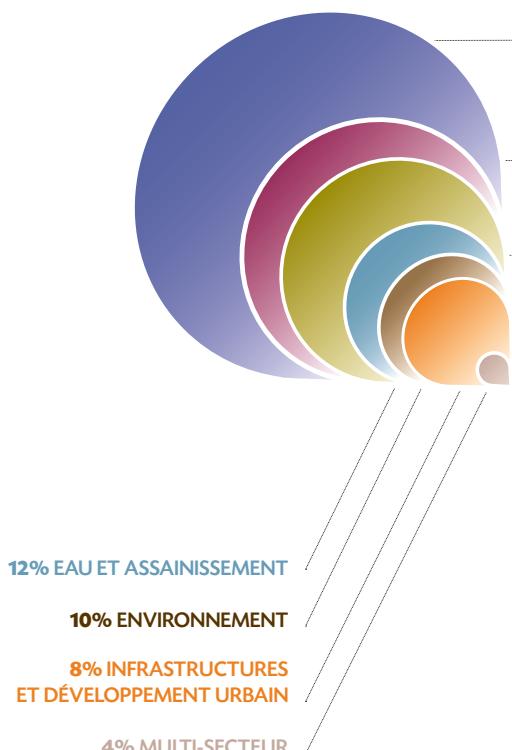
Rééquilibrer les finances des collectivités en difficulté

L'Agence participe aux programmes de restructuration financière des collectivités rencontrant des difficultés budgétaires, afin de leur permettre de retrouver une situation financière équilibrée, préalable à de nouveaux investissements. En 2009, aux côtés de l'Etat et dans le cadre du contrat d'objectif communal d'aide à la restructuration et au développement économique, l'Agence a poursuivi son action en faveur du redressement de la situation financière de sept communes en Guadeloupe, de huit communes en Guyane, ainsi que de la collectivité de Mayotte. Au vu de ces expériences, l'AFD propose à d'autres communes l'adoption de mesures préventives, avant-même l'apparition de difficultés avérées.

Faciliter le recours aux aides européennes

L'Agence octroie des préfinancements à des collectivités ou des établissements publics locaux ne disposant pas d'une trésorerie suffisante pour réaliser leurs investissements, dans l'attente des subventions européennes prévues. Ces avances de trésorerie ont constitué en 2009 un budget de 4 M€.

Répartition sectorielle des engagements de l'AFD dans l'Outre-mer en 2009



29% LOGEMENT

En 2009, l'AFD a financé la réalisation de 510 logements pour près de 3 000 personnes. L'AFD participe au capital de 7 sociétés immobilières dans l'Outre-mer, qui gèrent un parc locatif de plus de 63 000 logements.

20% SANTÉ

En 2009, l'AFD a financé des projets visant l'amélioration de la qualité de soin pour 500 000 patients.

17% ÉDUCATION

En 2009, l'AFD a financé la réalisation de 12 collèges et lycées, qui accueilleront près de 10 400 élèves, et des actions concourant à améliorer la vie scolaire de 24 750 élèves.



Préserver la cohésion économique et sociale

Chômage des jeunes, logements insalubres, offre de soins insuffisante, isolement géographique. L'AFD aide les collectivités locales à relever des défis socio-économiques majeurs.

Construire des logements sociaux tout en créant des emplois

Les enjeux des régions ultramarines en termes de logement social sont immenses : il faut à la fois remédier à l'insuffisance de l'offre de logements, lutter contre l'habitat insalubre, s'ajuster aux évolutions sociales et démographiques, définir une politique d'aménagement durable des territoires urbains, assurer la cohésion sociale et intégrer les plus démunis.

L'AFD participe, aux côtés des collectivités territoriales, pour son compte et pour celui de l'Etat, au capital de sept sociétés immobilières d'Outre-mer, qui constituent, chacune dans leur département ou territoire, le principal acteur du logement social. En effet, le parc locatif géré par ces sociétés immobilières s'établit fin 2009 à environ 64 000 logements, soit 49 % du logement social et 8 % du total des logements dans l'Outre-mer.

En 2009, il a été décidé de lancer plus de 4 600 réhabilitations ou constructions. Le secteur du bâtiment bénéficiera ainsi d'un volume d'affaires de 550 M€ et conservera l'équivalent de 7 000 emplois. En 2010, dans le cadre du Plan de relance, près de 7 000 logements seront construits, permettant de loger environ 20 000 personnes.

Pour financer cette importante opération, les sociétés immobilières bénéficieront de fonds issus de la défiscalisation sur l'impôt des sociétés, qui viendront compléter le financement accordé par les établissements de crédit.

...

**Part dans le logement social
en Outre-mer des sociétés immobilières**
dont l'AFD participe au capital



Guyane

AUGMENTER

LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La Guyane connaît une croissance démographique exceptionnelle qui engendre des besoins importants en matière d'infrastructures éducatives.

Le Conseil régional de Guyane a ainsi fait de l'éducation un de ses axes prioritaires. Il s'est d'ailleurs engagé à adapter sans cesse, en nombre et en qualité, les

équipements d'enseignement dont il a la charge, comme en témoigne son investissement dans la construction de cinq nouveaux lycées depuis 2004.

Le 30 novembre 2009, le Conseil régional et l'AFD ont signé une convention de prêt de 34 M€ dédiée au financement des lycées de Rémire-Montjoly, Mana et

Saint-Laurent du Maroni, réalisés dans le cadre d'un montage en partenariat public-privé. La capacité d'accueil de ces trois nouveaux lycées, construits selon les normes HQE (haute qualité environnementale), s'élève à 2 700 élèves.

Préserver la cohésion économique et sociale

...

Rééquilibrer l'offre sanitaire et éducative

Dans le secteur de la santé, l'AFD contribue à améliorer l'offre de soins. L'un des objectifs est de faire de ce secteur un atout d'insertion régionale.

A la Réunion, la construction d'un pôle femme-enfant au sein du groupe hospitalier Sud, financée par l'AFD, permettra d'améliorer la qualité des soins et d'augmenter les capacités d'accueil grâce au regroupement de diverses unités de maternité et de suivi néonatal. Ces améliorations bénéficieront à 278 000 habitants de la zone. Le Centre hospitalier régional poursuit quant à lui ses travaux avec l'appui technique de l'AFD, en vue de devenir un véritable pôle d'excellence dans tout l'océan Indien.

Dans le secteur de l'éducation, certaines collectivités d'Outre-mer (Guyane, Réunion et Mayotte principalement) doivent faire face à une forte pression démographique. La construction de nouveaux établissements constitue pour ces collectivités un enjeu très important. L'efficacité du système éducatif dans son ensemble – y compris dans son volet formation professionnelle – doit être améliorée, au regard des écarts subsistant entre la métropole et l'Outre-mer en matière d'enseignement supérieur ou de chômage des jeunes. L'AFD finance aussi bien des projets de construction d'établissements scolaires des collectivités locales que des projets concourant à l'amélioration des conditions de la vie scolaire des élèves.

Développer la microfinance

La microfinance répond à un véritable besoin dans l'Outre-mer. Elle permet de soutenir la création de très petites entreprises et le développement du travail

Guadeloupe

FINANCER

LES INITIATIVES ÉCONOMIQUES DANS LES "QUARTIERS"

En 2009, l'AFD a inauguré un nouveau partenariat avec FinanCités, société de capital-risque solidaire.

Cette dernière prend des participations – éventuellement complétées par des avances – pour des montants compris entre 5 000 et 100 000 € au capital de petites entreprises des "quartiers".

Pour accompagner le développement de FinanCités en Guadeloupe, l'AFD a décidé de cofinancer, en partenariat avec cette société, les aides accordées aux très petites entreprises. Le tissu entrepreneurial de Guadeloupe, qui compte plus de 97 % d'entreprises de moins de 10 salariés, bénéficiera des apports de FinanCités.





indépendant afin de réduire le chômage et de favoriser l'insertion sociale, ainsi que d'accompagner les personnes exclues du système bancaire.

Favoriser une meilleure insertion régionale

Les Etats généraux de l'Outre-mer ont mis en évidence le besoin d'insertion des collectivités dans leur espace régional. L'Agence incite les collectivités d'Outre-mer à participer à des projets dans les Etats voisins et à mettre en place des actions et des projets communs. C'est l'un des objectifs du projet santé entre la Martinique et Sainte-Lucie, qui améliorera les conditions de soin à Sainte-Lucie et mettra en place une meilleure coopération sanitaire entre les deux îles. C'est aussi le cas du projet d'exploitation de la géothermie à la Dominique, en coopération avec la Martinique et la Guadeloupe.

L'AFD mène également des actions directement dans les Etats voisins aux collectivités d'Outre-mer, pour favoriser leur développement, améliorer l'état sanitaire et les conditions de vie des populations et, ainsi, aider à réguler les flux migratoires. Au Suriname, par exemple, l'AFD participe au financement de la réhabilitation de la route entre Paramaribo et Albina, ville frontalière avec la Guyane française, caractérisée par son enclavement et un faible développement économique et social. L'objectif du projet est de contribuer au rééquilibrage régional, en stimulant les échanges et en favorisant le développement économique et social du Suriname et de sa région Est.

En matière d'insertion régionale des entreprises, l'AFD participe aux stratégies de développement des collectivités locales et diffuse aux entreprises les prêts Oséo d'aide à l'exportation. ■

L'AFD participe à la stratégie de coopération dans l'océan Indien

Au-delà du resserrement de liens politiques et culturels entre les pays de l'océan Indien, l'enjeu de l'insertion régionale de la Réunion est économique : il s'agit de développer de nouveaux marchés pour les entreprises réunionnaises et de créer des débouchés pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

En tant que membre de la Commission de l'océan Indien, la France est présente aux forums régionaux et partie prenante des grands enjeux de développement régionaux : développement durable, sécurité alimentaire, désenclavement régional, protection civile et santé. La Réunion joue aussi un rôle de plate-forme d'échanges entre l'Europe et les pays de la zone.

L'AFD a participé à la conférence des ambassadeurs des pays de la zone et à la conférence de coopération régionale, à Saint Denis de la Réunion en décembre 2009. Elle a présenté les actions qu'elle mène pour appuyer l'insertion régionale de l'île, notamment le financement d'une étude sur la desserte maritime régionale, visant à améliorer les échanges commerciaux par la mer et le financement de recherches sur la possibilité d'accueil des patients de la zone de l'océan Indien sur le territoire de la Réunion. Par ailleurs, l'AFD a soutenu la participation de l'île à un débat sur l'efficacité énergétique, organisé dans le cadre de l'année de la Réunion en Afrique du Sud.



"En Outre-mer, nos microcrédits sont de vrais outils au service du développement."

Maria Nowak

Présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)

"Les petites entreprises et le travail indépendant sont beaucoup plus répandus en Outre-mer qu'en métropole. Il y a dans ces régions une part très importante d'activités informelles qui a du mal à se développer sans accès au crédit et à des services d'accompagnement. C'est tout l'enjeu de l'implémentation de l'ADIE dans l'Outre-mer. Nous avons participé, au niveau national, à la mise au point du statut de l'auto-entrepreneur, la grande nouveauté de la loi pour la modernisation de l'économie, afin d'aider les ultramarins à sortir de l'activité informelle. Le levier du financement est également essentiel. Le dispositif de financement des activités de crédit, via l'AFD, a doublé par rapport au précédent Plan triennal d'activité. Le niveau d'activité atteint en 2009 et son impact sur des populations en difficulté nous confortent dans notre démarche, celle de donner les moyens à ceux qui n'en ont pas de devenir créateurs de richesse et maîtres de leur propre destin."

L'AFD accompagne depuis 2005 le développement de l'ADIE dans les régions ultramarines.

+ **D'INFO SUR WWW.ADIE.ORG**



Une conférence pour
“Du vert dans l’Outre-mer !”

L’Agence a souhaité engager une réflexion sur la valorisation économique de l’environnement et la viabilité de la croissance dans les collectivités d’Outre-mer. Elle a réuni le 23 juin 2009 au ministère de l’Economie des élus locaux et des membres d’organismes ou associations spécialisés dans la défense de l’environnement autour de la problématique “préservation de l’environnement versus développement économique” des collectivités de l’Outre-mer. La question de la conciliation entre ces deux problématiques prend tout son sens dans un écosystème d’une biodiversité exceptionnelle, mais menacé par la dégradation déjà sensible de l’environnement (pollution des lagons, des sols et des cours d’eau), dont les causes s’apparentent au réchauffement climatique général, mais trouvent aussi leur origine dans l’activité humaine locale et certains choix de développement économique.

+ TOUTES LES INTERVENTIONS SONT TÉLÉCHARGEABLES SUR WWW.AFD.FR

Martinique

TRANSFORMER LES DÉCHETS EN ÉNERGIE RENOUVELABLE

La communauté d’agglomération du centre de la Martinique regroupe cinq communes, dont celle de Fort-de-France, et représente une population de 176 000 habitants.

Depuis 2002, elle souhaite rénover son centre de traitement des déchets – la décharge de la Trompeuse – et y adjoindre un dispositif innovant de production d’énergie durable.

L’AFD a décidé en 2009 de financer à hauteur de 16 M€ le volet énergétique de ce programme. Ce projet permettra, à l’horizon 2015, l’ouverture du nouveau parc technologique et environnemental intégrant le développement d’énergies renouvelables, grâce à la mise en place d’une unité de valorisation du biogaz et la réalisation d’une centrale photovoltaïque. Il permettra la création ou la requalification

d’une trentaine d’emplois et contribuera à l’augmentation de la capacité génératrice et à la diversification du bouquet énergétique par des énergies renouvelables, tout en améliorant l’autonomie énergétique de l’île. La réduction d’émissions de gaz à effet de serre liée au volet énergie du projet est estimée à 5 000 tonnes équivalent CO₂ par an.

Relever le défi environnemental

Pour préserver les richesses naturelles et favoriser l'autonomie énergétique, l'AFD a placé l'environnement au cœur de ses interventions en Outre-mer.

La richesse des régions ultramarines est exceptionnelle : ces régions concentrent 10 % des récifs coralliens et des lagons de la planète, 8 millions d'hectares de forêt tropicale, 97 % de la superficie des eaux maritimes françaises et abritent 90 % de la biodiversité française. En revanche, les territoires ultramarins doivent faire face à des risques naturels plus étendus qu'en métropole, dans leurs occurrences et leurs effets : conséquences du réchauffement climatique, cyclones, éruptions volcaniques, séismes...

Ces territoires sont également particulièrement sensibles aux pollutions humaines. La mise en place de politiques d'assainissement des eaux urbaines ou industrielles, parallèlement à une gestion à long terme des ordures ménagères, constitue une priorité vitale de ces économies. Par ailleurs, le caractère insulaire ou isolé de ces territoires se traduit par un fort besoin d'autonomie énergétique et de développement durable.

De nombreuses régions ultramarines se classent ainsi au tout premier rang des régions françaises pour le bouquet énergétique. Cette situation confère aux collectivités d'Outre-mer une responsabilité particulière concernant les questions d'environnement, de climat et de biodiversité.

Dans ce contexte, l'AFD a inscrit les enjeux environnementaux dans son intervention, ce qui se manifeste par :

- ▶ la prise en compte de ces problématiques environnementales dans les projets examinés, quelle qu'en soit la nature ;
- ▶ la participation à de grands projets structurants à dominante environnementale. L'Agence s'est ainsi engagée, dès 2007, dans le premier projet-phare du Grenelle de l'environnement : l'opération Réunion 2030 ;
- ▶ la mise en place d'outils de financement incitatifs au service du développement durable ;
- ▶ l'appui aux interventions du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). ■

Prendre en compte
la biodiversité
dans tous les projets.



Nouvelle-Calédonie

DES PRÊTS "ENVIRONNEMENT ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE"

Très sensibilisée aux enjeux de développement durable, la Nouvelle-Calédonie a développé un cadre réglementaire favorable à la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.
Les prêts bonifiés mis en place en 2009 par l'AFD, au profit des entreprises qui investissent en préservant l'environnement, ont permis de fédérer les différents acteurs, pour offrir aux entreprises une gamme d'aides et de conseils plus intégrée et plus lisible.

Les entreprises néo-calédoniennes investissant dans les secteurs de l'énergie renouvelable ou de la protection de l'environnement peuvent maintenant bénéficier :

- ▶ de prêts bancaires bonifiés par l'AFD ;
- ▶ d'un accompagnement technique pour le montage de leurs projets, assuré par une association néo-calédonienne - GRAINE - et par les chambres consulaires locales.



AFIN DE RÉPONDRE PRÉCISEMENT AUX BESOINS DE SES PARTENAIRES, L'AGENCE ADAPTE SES FINANCEMENTS, ÉVALUE SES ACTIONS, S'ASSOCIE AUX ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DU DÉVELOPPEMENT. ELLE MOBILISE L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS AU SERVICE DES BÉNÉFICIAIRES DE SON AIDE ET S'APPUIE SUR UN MODE DE GOUVERNANCE ADAPTÉ POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX DEMANDES DE FINANCEMENT CROISSANTES.

+

+

+



le fonctionnement et l'organisation



valoriser les ressources humaines



***“Echanger
pour mieux travailler.”***

Abendra Patten

Recruté depuis 6 mois à l'agence de Port Louis à Maurice, participant de la première "réunion Monde" organisée à Paris du 30 mars au 1^{er} avril 2009

“Ma carrière à l'AFD débute et j'avais beaucoup à apprendre de cette rencontre. En agence, le personnel local a parfois des difficultés à comprendre les problématiques du siège et vice versa. La “réunion Monde”, organisée avec la direction et les chefs de projets a été un élément déterminant dans la compréhension des actions de l'AFD et des problématiques de l'aide au développement. Elle a permis d'échanger entre les participants sur les conditions de vie en agence et les façons de rendre plus efficace notre travail sur le terrain. Le champ des discussions, au départ techniques et professionnelles, s'est ensuite élargi pour toucher à des sujets comme les arts de vivre et les traditions locales, faisant de cette rencontre un échange culturel entre les 22 nationalités réunies.”

Pour accompagner l'accélération de la croissance de l'activité, renouveler sa pyramide des âges et améliorer l'intégration de ses équipes, l'AFD a augmenté ses effectifs et mis en place d'ambitieux programmes de cohésion interne.

Fin 2009, l'AFD comptait 1988 agents, dont 367 collaborateurs mis à la disposition des Instituts d'émission et 84 volontaires internationaux répartis sur cinq continents et dans l'Outre-mer. Dans le réseau d'agences, la moitié des collaborateurs se trouvent en Afrique.

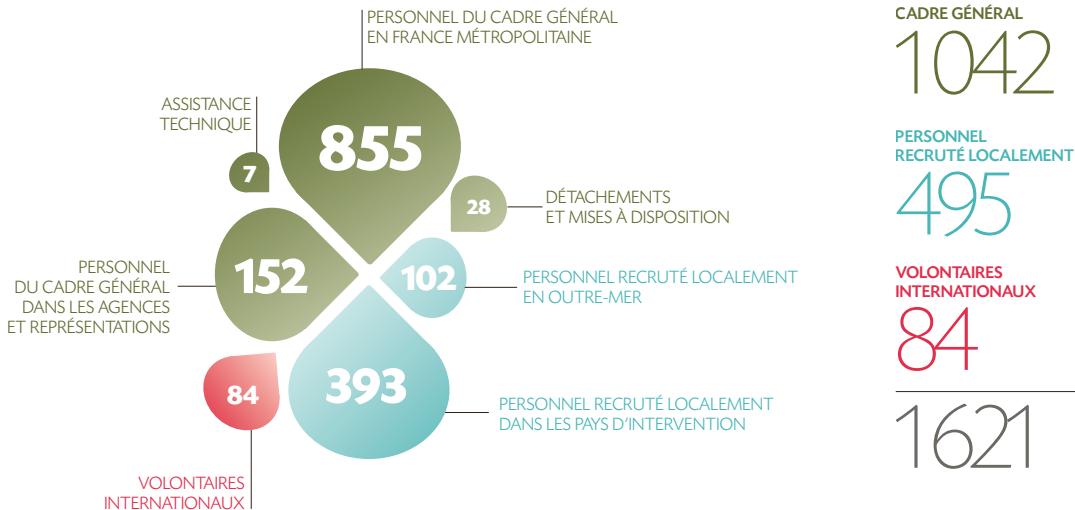
Près d'une trentaine d'agents sont détachés ou mis à disposition auprès des ministères de tutelle, d'institutions nationales ou internationales, de centres de recherche et d'organismes de solidarité. L'AFD accueille elle aussi des effectifs en provenance d'autres institutions de développement ou issus de différents services de l'Etat. Cette politique active de détachement et d'échanges s'ancre dans la volonté de l'Agence de construire des partenariats.

En 2009, l'AFD a recruté 137 personnes. L'ouverture d'agences dans de nouveaux pays – en 2009, deux agences ont été ouvertes en Amérique Latine, à Mexico et Bogota et une en Méditerranée, à Damas – et la croissance des activités, ont conduit à renforcer en priorité les équipes opérationnelles et celles en charge de l'analyse des risques. Les recrutements de personnel d'appui ont également participé à la bonne réalisation de l'activité de l'Agence.

Afin de séduire de nouveaux talents, la politique de ressources humaines de l'AFD favorise l'arrivée de jeunes diplômés. Dans le réseau des agences, le nombre de volontaires internationaux a crû de 30 % et 16 jeunes professionnels ont rejoint le Programme Vivier, qui leur permet de changer deux fois de poste pendant leur première année d'activité, afin de mieux se former.

Répartition des effectifs

(hors Instituts d'émission) au 31 décembre 2009



Accompagner les savoir-faire

L'Agence attache une importance particulière au développement des compétences de ses collaborateurs. L'un de ses objectifs prioritaires est de consacrer au moins 5 % de sa masse salariale à la formation continue. En 2009, en raison du nombre important de recrutements, un accent particulier a été mis sur l'intégration et l'accompagnement des nouveaux collaborateurs : sessions d'accueil, séminaires d'intégration, cycle "Métiers du développement" qui vise à donner un socle de connaissances à l'ensemble des collaborateurs sur les thématiques et les enjeux du développement et qui comprend un voyage d'étude dans un pays du Sud.

Au-delà du partage d'une culture commune, la formation répond à la nécessité de maintenir et de développer la technicité par des formations spécialisées, pointues et de qualité. Le plan de formation propose ainsi une large offre couvrant notamment les domaines financiers, bancaires et économiques. Le développement des compétences managériales et linguistiques fait également l'objet d'attentions particulières. Enfin, dans un contexte de forte croissance de ses effectifs,



Une plus grande cohésion sociale

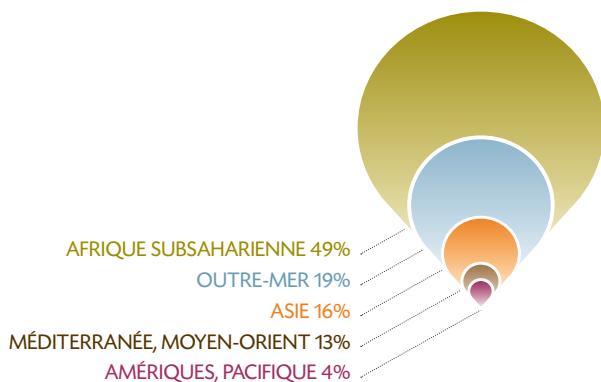
La cohésion au sein de l'établissement est un enjeu majeur du fait de son vaste réseau international et de l'éloignement des agences locales par rapport au siège.

En 2009, les efforts de cohésion ont porté sur les agents du réseau recrutés localement :

- en janvier, le nouveau dispositif de protection sociale mis en place au bénéfice des agents recrutés dans les pays d'intervention a permis à 150 collègues et 500 ayants droits de bénéficier de la garantie frais de santé et à plus de 350 d'être affiliés au dispositif de retraite supplémentaire par capitalisation et à celui de prévoyance (décès, invalidité et incapacité) ;

en avril, la première "réunion Monde" a rassemblé au siège 22 collègues d'agences exerçant différents métiers.

Cet événement leur a permis de renforcer leur connaissance des métiers de l'AFD et de tisser des liens. Les modules thématiques articulés autour de la stratégie et des activités de l'Agence ont été animés par des intervenants du siège et enrichis des contributions des participants. A l'instar de la "semaine du réseau", qui réunit les directeurs d'agence chaque début d'année, cette première "réunion Monde" a contribué au partage d'informations et d'expériences entre le siège et les agences.



Répartition des effectifs

(hors Instituts d'émission)
par grandes zones géographiques*

* agents expatriés, agents recrutés localement,
assistance technique et volontaires internationaux



*“La nomination
de référents thématiques
met en valeur l'expertise
des collaborateurs.”*

André Pouillès-Duplaix

Délégué adjoint
du département technique opérationnel

“Les référents thématiques sont reconnus par les autres agents et leur hiérarchie comme des experts sur un thème phare de l'AFD comme les transports, les filières agricoles, l'enseignement, la santé... Ils sont chargés de diffuser l'information, d'animer la réflexion stratégique au sein de leur division et de valoriser le savoir de leur division en interne comme en externe. Les référents sont devenus de vrais représentants de l'AFD dans les rendez-vous internationaux – comme à Copenhague ou à Istanbul pour le Forum mondial de l'eau – favorisant un meilleur rayonnement de l'Agence à l'extérieur. En 2009, la nomination de ces référents thématiques a été particulièrement opportune pour accompagner l'augmentation des engagements financiers de l'AFD.”

...

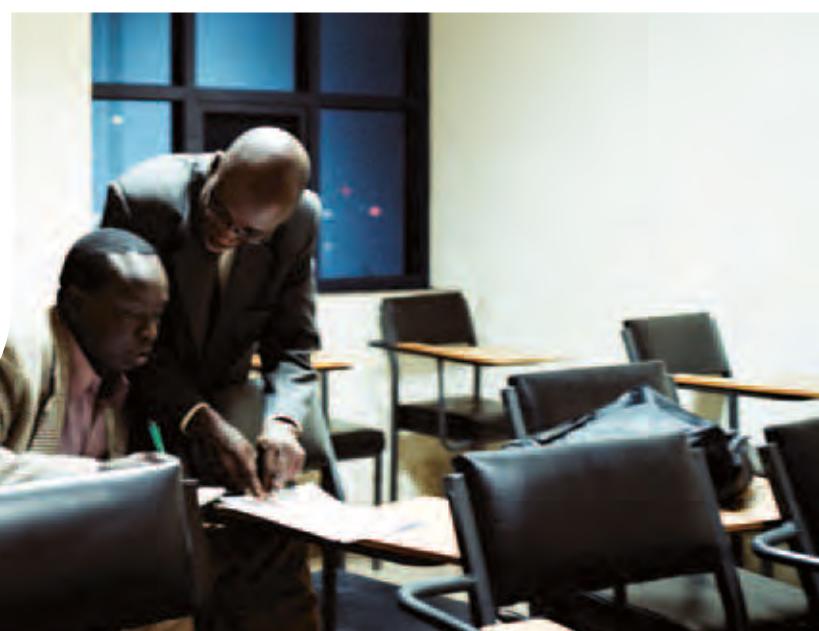
l'AFD a souhaité renforcer l'animation managériale de ses équipes, en créant des postes d'adjoints aux responsables de division, et l'animation thématique grâce à la nomination d'une vingtaine de “référents thématiques”. Experts reconnus au sein de l'Agence sur une problématique clé, ces référents permettent une meilleure prise en charge des chantiers transversaux au sein des équipes opérationnelles.

Un engagement au cœur des enjeux de société

Depuis l'accord signé avec les partenaires sociaux en 2007, l'Agence a organisé une journée annuelle du handicap, a participé au forum Emploi Handicap et a recruté des collaborateurs en situation de handicap.

Par ailleurs, pour contribuer à l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, l'AFD a initié la mise en place de contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Cette démarche relève de la responsabilité sociale et peut être une des voies d'intégration de futurs collaborateurs.

L'Agence s'investit enfin sur la problématique de l'emploi des seniors et de la valorisation de leurs compétences. Un plan d'actions, élaboré en 2009, présente les engagements de l'AFD en matière de recrutement des seniors, de gestion de deuxième partie de carrière et d'accès au droit individuel à la formation dans le cadre de la transition activité-retraite. ■



intervenir et financer

CHAP
02

02



Les interventions de l'AFD ont pour but de répondre précisément aux besoins des bénéficiaires de l'aide. C'est pourquoi l'Agence recherche continuellement à élargir et adapter sa gamme d'outils d'intervention.

L'AFD s'est attachée à diversifier sa palette d'outils pour s'adapter aux besoins de ses partenaires et pour tirer le meilleur parti de chaque euro d'argent public que l'Etat met à sa disposition.

Les prêts aux Etats dits prêts souverains sont généralement à long terme et leur taux est bonifié quand l'objet du financement le requiert. Dans les secteurs sociaux ou le secteur de l'eau et de l'assainissement par exemple, la rentabilité financière est différée et ce type de prêt se justifie. Ils peuvent avoir un profil de remboursement ajustable en fonction des contraintes des pays partenaires, dont les recettes en devises sont souvent dépendantes de cours mondiaux volatiles. Les subventions sont particulièrement adaptées aux projets à fort impact mais qui ne dégagent pas une rentabilité financière suffisante pour permettre un financement en prêt. Elles sont également utilisées en accompagnement d'un prêt, de même que l'assistance technique, afin de contribuer au renforcement des capacités des emprunteurs.

...

+

Tirer le meilleur parti de chaque euro d'argent public.

+



L'AFD soutient l'investissement responsable
avec **Amundi AFD Avenir Durables**

Lancé officiellement le 16 septembre 2009 en présence de la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Amundi AFD Avenir durables est un produit financier innovant qui s'inscrit dans la gamme des "investissements socialement responsables".

Il permet d'associer les épargnants au financement de projets dans les pays en développement. En créant Amundi AFD Avenir durables, l'AFD et le Crédit Agricole ont pour objectif de proposer un produit novateur permettant de concilier placement prudent et responsable et aide au développement. Cette nouvelle source de fi-

nancement au service du développement répond aux exigences des épargnants désireux de donner du sens à leur épargne. Trait d'union entre les capacités d'épargne des pays du Nord et les besoins de financements des pays du Sud, ce fonds commun de placement soutient, aux côtés de l'AFD et de Proparco, des projets d'investissement dans les pays en développement. Une instance de réflexion ad-hoc se réunit périodiquement afin de revoir la gestion du fonds au regards de ses objectifs en termes d'investissement responsable et d'aide au développement.

+

D'INFO SUR WWW.AMUNDIAFDAVENIRSDURABLES.ORG



Innover pour obtenir de meilleurs résultats

La conférence des Nations unies sur le financement du développement, qui s'est tenue à Doha fin 2008, invitait à innover et à renforcer les synergies entre les flux de nature privée et publique. Dans le prolongement de ces recommandations, les institutions publiques de financement du développement comme l'AFD ont diversifié leur offre d'instruments et de mécanismes de financement, notamment au bénéfice des pays à revenus intermédiaires ou du secteur privé.

Dans les pays à faible revenu, les financements publics se sont d'avantage portés vers des instruments d'aide classiques (dons, prêts bonifiés et coopération technique).

L'Agence a poursuivi en 2009 sa réflexion sur la recherche de solutions financières innovantes : instruments de gestion des risques comme les garanties, mécanismes de type assurantiels, prêts contracycliques pour les pays dont le niveau de dette est considéré soutenable (prêt très concessionnel contracyclique au Burkina Faso)...

Elle a aussi organisé en 2009 avec la Banque mondiale et la Fondation Bill et Melinda Gates un concours des innovations financières pour le développement.

Enfin, l'Agence a contribué aux travaux du Groupe pilote sur les financements innovants – plate-forme rassemblant 59 pays de niveau de développement divers, des organisations internationales et des ONG.

...

Outre ces produits proposés par l'ensemble des bailleurs de fonds, l'AFD a développé une large activité de prêts non souverains, également consacrés au financement du secteur public, mais destinés directement à l'entité qui utilise les fonds (établissements et banques publics), sans endetter l'Etat hôte, ni solliciter sa garantie. L'AFD propose aussi des lignes de crédit environnementales qui incitent les banques locales à accorder des financements aux projets ayant un impact positif sur l'environnement.

Pour faciliter l'accès des PME au crédit, ces banques peuvent aussi bénéficier de l'activité de fonds de garantie de l'AFD, élargie en 2009. Dans une logique d'intermédiation et d'entraînement des PME, Proparco prend aussi des participations dans des fonds d'investissement.

Enfin, afin d'accompagner les institutions financières et les grandes entreprises régionales, Proparco investit en fonds propres et quasi fonds propres.

Renforcer les capacités des partenaires du Sud

Les appuis au renforcement des capacités ont pour objectif d'accompagner nos partenaires dans leurs processus de changement, en renforçant, développant et préservant leurs capacités au cours du temps.

Cette activité transversale s'inscrit dans une démarche à trois niveaux : valoriser les compétences des individus, la performance de leur organisation, et modifier les caractéristiques de l'environnement général qui influencent le fonctionnement des organisations.

Pour répondre aux besoins de ses partenaires, l'AFD recourt à des instruments variés et combinables : formation, expertise, assistance technique, échange d'expériences, capitalisation du savoir...

Le Centre d'études financières économiques et bancaires (Cefeb) participe à cet objectif de formation en organisant des séminaires, des ateliers et des cycles de formation à destination des partenaires du Sud comme des collaborateurs de l'AFD pour les aider dans leur mission. Le Cefeb participe aussi au renforcement de la capacité d'intervention des centres de formation existants localement, dans les pays d'intervention. En matière d'assistance technique, 194 postes sont financés et principalement déployés en Afrique subsaharienne dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation.

Maîtriser les risques financiers en continu

L'AFD, en tant qu'institution financière spécialisée, est soumise à la réglementation bancaire qui lui impose de contrôler les risques. Pour les prêts aux Etats, il s'agit d'évaluer leur capacité à rester solvable à long terme.

Les prêts aux acteurs non étatiques sont exposés à un spectre de risques plus larges : solidité du marché, volatilité des taux d'intérêt ou de change. Pour évaluer ces risques, l'Agence dispose de méthodologies de cotation adaptées aux différents secteurs d'intervention ainsi que d'une équipe "d'analystes crédit" indépendante. L'AFD revoit ainsi complètement la qualité de son portefeuille de prêts tous les 3 mois et la propagation de la crise mondiale est analysée mensuellement afin d'identifier l'évolution des tensions économiques et financières dans les pays partenaires. Grâce à cette série de mesures et en dépit de la crise internationale, les impayés sur les opérations pour compte propre sont restés bas en 2009 (3,1 % de l'encours du groupe), et essentiellement concentrés sur des concours anciens.

Une attention particulière est portée à la lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et la corruption. Il s'agit à la fois de se conformer à la

réglementation bancaire et de participer à l'effort international qui vise à réduire ces activités nuisibles au développement. Des procédures rigoureuses permettent de contrôler l'usage des fonds, qui ne sont versés qu'à des entités identifiées, et l'utilisation des sommes accordées. ■



Le Cefeb

Université d'entreprise

LE CEFEB A VOCATION À DIFFUSER ET TRANSMETTRE DES SAVOIRS APPLICABLES
À DIFFÉRENTS MÉTIERS DU DÉVELOPPEMENT.

Basé à Marseille, le Cefeb (Centre d'études financières économiques et bancaires), met en œuvre des actions de renforcement des capacités, des cycles de formation et des séminaires au bénéfice de l'ensemble des acteurs qui contribuent à la mise en œuvre des projets de l'AFD :

- ▶ les bénéficiaires de ses projets ;
- ▶ ses partenaires au Sud comme au Nord, autres bailleurs, co-financiers ;
- ▶ les salariés de l'AFD.

Le Cefeb propose une formation diplômante : le master "Maîtrise d'ouvrage publique et privée", délivré conjointement avec le Centre d'études et de recherche sur le développement de l'Université d'Auvergne. Il met aussi en œuvre des appuis aux opérations (plus de soixante séminaires de

courte et moyenne durée en France, en Europe et dans les pays partenaires de l'AFD, des visioconférences, des ateliers...). Le Cefeb développe également des partenariats avec des organismes de formation (CESAG à Dakar, IFAP à Nouméa...) et met à leur disposition ses outils de formation. En 2009, le Cefeb a mené 74 actions de formation. En lien étroit avec les recherches menées par l'AFD, les thématiques de formation sont organisées autour de grands pôles : économie publique, collectivités territoriales (Outre-mer et étranger), partenariats public-privé et entreprises, développement durable et RSE, banque et finance, ingénierie de la formation et ressources humaines. L'université d'entreprise de l'AFD aura ainsi formé plus de 1 500 personnes, originaires de 50 pays et 4 collectivités d'Outre-mer.



Clotilde Boutolle et Marine Karcher

Formatrices au Cefeb,
spécialistes des collectivités locales



"En appui aux opérations financées par l'AFD, nous concevons et animons des programmes de renforcement de capacité des élus et des cadres des collectivités locales en Polynésie, en Nouvelle-Calédonie, en Turquie ou encore pour l'Association internationale des régions francophones. Nos actions visent à améliorer la capacité de maîtrise d'ouvrage et de gestion de projets de ces nouveaux partenaires en leur donnant des outils pour élaborer des stratégies de développement pérennes, en adéquation avec leurs capacités financières".

+ D'INFO SUR WWW.CEFEB.ORG



évaluer *les* projets

L'AFD œuvre à l'amélioration de la qualité de ses opérations à l'aide de différents outils d'évaluation, de mesure d'impact et d'une "gestion axée sur les résultats".

+

Le principe d'évaluation
est appliqué sur l'ensemble
du cycle de vie des projets.

+

Conformément aux orientations du Comité d'aide au développement de l'OCDE, l'évaluation à l'AFD répond à deux buts principaux :

- ▶ améliorer les politiques, programmes et projets d'aide futurs grâce aux enseignements tirés ;
- ▶ servir de base pour l'obligation de redevabilité, y compris vis-à-vis du grand public.

Le principe d'évaluation est appliqué sur l'ensemble du cycle de vie des projets, de l'instruction à l'évaluation des opérations financées. Les évaluateurs examinent les résultats des projets en fonction des objectifs qui sont fixés et des finalités de développement. Fin 2009, 45 évaluations de projet ont été menées dont plus de 40 réalisées par des consultants locaux.

Un processus de contrôle qualité en amont des projets...

Maximiser les impacts des interventions suppose de posséder des cadres stratégiques clairs et pertinents. Les stratégies d'intervention géographiques ou sectorielles de l'AFD font ainsi l'objet d'une attention croissante en phase



Appuyer l'hévéaculture familiale un exemple d'évaluation

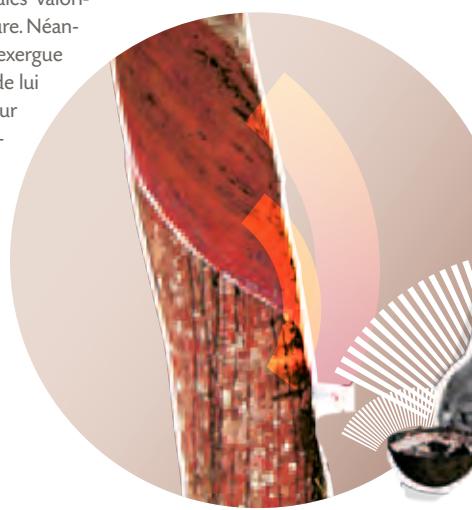
Cette évaluation repose sur une étude des projets dans les trois principaux pays d'intervention de l'AFD dans le domaine de l'hévéaculture : le Vietnam, le Cambodge et le Ghana.

Malgré les différences des contextes nationaux, les projets poursuivent les mêmes objectifs : permettre aux Etats de développer leurs exportations de caoutchouc naturel tout en contribuant à la réduction de la pauvreté des agriculteurs.

Ce dernier objectif a été partiellement atteint : si les projets ont permis à des agriculteurs familiaux de planter de l'hévéa et de s'assurer des revenus substantiels, ce type de plantation ne s'adresse pas aux agriculteurs les plus pauvres. Le ciblage de ces populations et les outils pour y arriver font partie des recommandations de l'évaluation.

Au contraire, le modèle de réalisation technique développé par l'AFD pour l'hévéaculture familiale est un succès, car il permet d'obtenir des rendements aussi bons, voire meilleurs, que ceux des plantations industrielles. L'Agence participe ainsi aux possibilités croissantes d'exportation de caoutchouc naturel pour ces agriculteurs.

L'évaluation démontre la légitimité de l'AFD, en tant que soutien des institutions nationales des pays étudiés valorisant ce type de culture. Néanmoins, elle met en évidence ses limites et tente de lui donner les clés pour améliorer ses interventions.



d'élaboration : capitalisation sur les évaluations antérieures, travail étroit avec les partenaires, réflexion approfondie sur leurs besoins, sélectivité des interventions, identification des meilleurs produits financiers. Par ailleurs, la viabilité technique, économique, organisationnelle et financière du projet est examinée avant que ce projet ne soit validé.

... en exécution ...

Plusieurs évolutions récentes contribuent à mieux connaître les impacts et la qualité des interventions de l'AFD dans les pays en développement. Le suivi systématique des stratégies géographiques et sectorielles permet de disposer d'informations tangibles sur les résultats des interventions et d'ajuster en temps réel les objectifs. Parallèlement, la qualité de l'exécution des projets est examinée en mettant l'accent sur les performances et les perspectives de réussite. Cela contribue à une meilleure anticipation des difficultés et à une plus grande réactivité pour y faire face. Ce suivi-évaluation des projets, d'autre part, permet de mieux capter les résultats et impacts de développement.

... et à l'achèvement

L'objet de l'évaluation rétrospective est de formuler une opinion indépendante et motivée sur la pertinence, l'efficacité et les impacts des programmes financés au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention. L'objectif est de déduire de l'évaluation des recommandations.

Afin de mettre en œuvre ces principes, l'AFD a retenu six options stratégiques pour conduire les évaluations rétrospectives de projets :

- ▶ la systématisation : toutes les opérations doivent être évaluées 6 à 12 mois après leur achèvement ;
- ▶ la décentralisation ;
- ▶ l'externalisation : les travaux d'évaluation des projets sont confiés à des consultants ou des bureaux d'études. Cela favorise l'indépendance, l'impartialité et la crédibilité du processus et permet de disposer de moyens et de compétences spécifiques ;
- ▶ la priorité à l'expertise nationale des pays d'évaluation, afin de bénéficier de la bonne connaissance du contexte et de développer des capacités locales d'évaluation ;
- ▶ la simplicité des évaluations et la conformité aux normes internationales ;
- ▶ le partenariat. ■



élaborer et transmettre les savoirs



Les travaux de réflexion, de recherche et de formation nourrissent les stratégies opérationnelles et génèrent des impacts significatifs.

Meilleure connaissance des pays d'intervention, transmission de l'expérience opérationnelle, contribution à la compréhension des dynamiques de développement, alimentation du dialogue avec les partenaires, élaboration d'un discours sur l'efficacité de l'aide, contribution à l'influence de la France dans les grands débats internationaux et sur le terrain... l'activité de production de connaissances de l'AFD est variée.

Ses travaux dans ce domaine portent sur cinq axes :

- ▶ **les activités de recherche** qui visent à approfondir les connaissances sur des sujets spécifiques et mettent généralement en jeu des partenariats avec des universités ou des centres de recherche extérieurs. A ce titre, l'AFD a initié des partenariats avec l'Ecole d'économie de Paris, l'Ecole d'économie de Toulouse, la London School of Economics et de nombreuses universités françaises ou étrangères ;
- ▶ **les études de "politique publique"** qui permettent à l'Agence, en appui à ses ministères de tutelles, d'être en

prise sur l'actualité internationale de l'aide au développement en apportant notamment ses réflexions et en organisant des séminaires et des conférences ;

- ▶ **les analyses à vocation opérationnelle** telles que les analyses par pays, les réflexions thématiques sur le changement climatique, la sécurité alimentaire... Cette interaction permanente entre les études et les opérations alimente la réflexion stratégique sectorielle et géographique, contribue à l'analyse et à la gestion des risques et constitue un élément essentiel de la démarche qualité ;
- ▶ **les actions de formation et de renforcement des capacités**, visant à l'amélioration des capacités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques et des capacités de maîtrise d'ouvrage de ses partenaires. Grâce au Cefeb, son centre de formation situé à Marseille, l'AFD organise des sessions d'échanges et de formation au bénéfice des pays de sa zone d'intervention et des professionnels du financement du développement dans les pays du Nord ;



Trois questions à

Esther Duflo

Economiste du développement, première titulaire en 2009 de la Chaire annuelle "Savoirs contre pauvreté" lancée par le Collège de France en partenariat avec l'AFD.

Quels sont les objectifs de la chaire "Savoirs contre pauvreté" dont vous avez prononcé la leçon inaugurale ?

Au cours des dix dernières années, une nouvelle approche de l'étude du développement économique et de la pauvreté s'est développée : l'approche expérimentale. Les politiques de lutte contre la pauvreté sont évaluées avec la rigueur des essais cliniques. Idées nouvelles et solutions anciennes sont évaluées sur le terrain, ce qui permet d'identifier les politiques efficaces et celles qui ne le sont pas. Ce faisant, nous améliorons notre compréhension des processus fondamentaux qui sont à l'origine de la persistance de la pauvreté. Cette chaire fournit l'occasion de montrer le rôle possible de l'économie dans la lutte contre la pauvreté, en présentant la méthode expérimentale en économie du développement.

laires, réduction de la taille des classes, programme de microcrédit – de les sélectionner et d'abandonner ou modifier ceux qui ne marchent pas. Ensuite, nous cherchons à comprendre pourquoi ils marchent. En travaillant de manière proche avec les organisations en charge du programme, il est possible de construire des expériences pour tester les modalités des programmes et pour améliorer leur efficacité sur le terrain.

Comment percevez-vous l'action de l'AFD ?

L'Agence a été précurseur dans l'utilisation des méthodes d'évaluations aléatoires. Elle est une des premières organisations bilatérales dans le monde à avoir soutenu et financé ce type d'évaluation. Nous travaillons notamment ensemble depuis presque trois ans sur une évaluation du microcrédit en milieu rural au Maroc.

En quoi la recherche peut-elle appuyer l'action de terrain dans la lutte contre la pauvreté ?

Tout d'abord, les études permettent de savoir quels programmes marchent – distribution de manuels sco-

► **le dialogue institutionnel et la communication**, permettant des échanges autour de ses activités et une meilleure compréhension de son action. L'Agence a réalisé de nombreux supports de communication (publications, Internet, vidéos) pour sensibiliser une plus large audience à l'aide publique au développement. Afin de porter ses messages auprès du grand public, elle a notamment parrainé le programme court "Un monde solidaire" sur France Télévisions, et contribue à la prise de conscience autour des objectifs du Millénaire pour le développement, en parrainant la campagne "Huit fois oui".

Tous ces travaux font l'objet de nombreuses publications (voir annexes). 75 nouvelles études ont été lancées en 2009. Les dossiers de la revue trimestrielle *Afrique contemporaine* publiée par l'AFD aux éditions De Boeck ont été consacrés aux thèmes "populations et ressources naturelles", "réforme des douanes en Afrique subsaharienne", "mutations de l'Islam" et "sécurité et développement". Enfin, l'AFD élaboré, en partenariat avec l'IIDDR et l'institut indien TERI, un livre annuel sur le développement durable, *Regards sur la terre*, publié en français aux Presses de Sciences Po et en anglais par TERI Press. L'édition 2010 porte sur le développement durable des villes.

L'activité de production de connaissances permet aussi à l'Agence de participer aux grands débats. Elle organise et anime des conférences de haut niveau – comme la conférence annuelle en partenariat avec le réseau des chercheurs européens EUDN – contribuant activement aux agendas



internationaux sur les grands problèmes actuels (climat, ressources naturelles, sécurité alimentaire...).

En 2009, l'AFD a engagé un partenariat avec le Collège de France qui a conduit à la création de la chaire internationale "Savoirs contre pauvreté". Celle-ci mobilise des experts de haut niveau autour des différentes dimensions du développement (économie, santé, accès à l'eau et à l'énergie, urbanisation...). Les leçons qui y sont dispensées contribuent à mieux comprendre et adapter l'action de l'AFD sur le terrain. Cette chaire participe aussi à la diffusion d'une réflexion de qualité sur ces questions auprès d'un large public. Elle a été inaugurée en 2009 par Esther Duflo. Elle est animée en 2010 par Peter Piot, ancien directeur de l'ONUSIDA. ■

construire des partenariats



Dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005), les acteurs de l'aide au développement sont appelés à rechercher plus de cohérence et d'harmonisation dans leurs interventions. L'AFD a ainsi renforcé ses collaborations avec l'ensemble de ses partenaires au niveau national et international : des partenaires historiques, comme les institutions des Nations unies aux nouveaux acteurs de l'aide, au Nord comme au Sud : fondations philanthropiques, coordinations d'ONG, collectivités locales...



**30% des projets
en cours sont
des cofinancements.**

L'AFD a poursuivi une politique volontariste de partenariats pour maximiser les impacts de sa politique internationale d'aide au développement, avec :

- ▶ **l'Europe**, dont ses homologues anglais, allemands, espagnols et la Commission européenne ;
- ▶ **les banques multilatérales**, comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement ;
- ▶ **les Nations unies**, avec une priorité accordée au Programme des Nations unies pour le développement ;
- ▶ **la société civile** : ONG, fondations philanthropiques.

Sur le terrain, ces rapprochements s'incarnent par des cofinancements entre l'Agence et les autres bailleurs. L'AFD, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne d'investissement ont notamment



**Développer une plate-forme
d'information et d'échanges pour les migrants**

En 2009, l'AFD, avec le soutien financier du ministère de l'Immigration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, et en lien avec ses autres ministères de tutelle, a rénové le site www.enviordargent.org consacré aux transferts d'argent des migrants.

En plus de la comparaison des coûts d'envoi d'argent de la France vers plus de 20 pays, le site intègre une plate-forme d'information et d'échange donnant aux utilisateurs, notamment les diasporas, une infor-

mation complète sur l'offre des établissements de transfert, mais aussi sur l'action des différents partenaires publics et privés.

Une démarche partenariale a été privilégiée, associant établissements de transfert (banques, opérateurs de transferts d'argent), organisations de migrants, ONG, entreprises, fondations et collectivités territoriales. La nouvelle version du site favorise la transparence des coûts et des projets, et la mise en réseau des acteurs.

+

PLUS D'INFO SUR WWW.ENVIORDARGENT.ORG

+

**Adopter
une logique d'ouverture
et de dialogue.**

+

cofinancé la réalisation et l'exploitation d'un important projet d'aménagement hydroélectrique au Laos, permettant de produire 5 600 GWh/an. La participation de l'Agence s'est élevée à plus de 66 M\$. Fin 2009, 30 % des projets en exécution à l'AFD faisaient l'objet de cofinancements.

L'AFD multiplie les partenariats avec les ONG

L'Agence a pour priorité d'approfondir ses relations avec les organisations de la société civile. Outre des signatures d'accords cadre de partenariat avec de grandes ONG – Conservation International, WWF, Handicap International, Action contre la Faim, Secours catholique... – des interventions conjointes sur le terrain sont organisées. Une facilité d'innovation pour les ONG a été créée pour financer leurs projets de terrain innovants. En 2009, dans le cadre de trois appels à candidature concernant l'agriculture de conservation, l'appui à la gestion locale de l'éducation et le renforcement des organisations paysannes et rurales, l'AFD a sélectionné 10 projets pour un montant de 4,8 M€.

Début 2009, le ministère des Affaires étrangères et européennes a délégué à l'AFD l'activité de financement public des ONG, concernant des initiatives d'intervention locales, des projets de sensibilisation au développement ou de structuration du tissu associatif. Une enveloppe de 40 M€ a été mise à disposition par l'Etat à l'Agence pour financer ces projets.

Les nouveaux acteurs de l'aide

L'Agence conduit des opérations financières et des événements d'envergure avec les nouveaux acteurs du développement, notamment les fondations américaines et internationales (Gates, Clinton, Hewlett Packard, Aga Khan). L'AFD, la Banque mondiale et la Fondation Bill et Melinda Gates ont ainsi lancé un concours international permettant de révéler des solutions financières innovantes. L'Agence a aussi participé à la mise en place du Fonds agricole pour l'Afrique associant dans un même temps des bailleurs traditionnels (Fonds international de développement de l'agriculture, KfW...) et des nouveaux acteurs (Fondation Aga Khan, fonds Agra).

Au niveau national, l'AFD a renforcé et diversifié ses liens avec les acteurs de l'aide. Les partenariats et les conventions de financement signés entre les collectivités territoriales françaises, l'AFD et les collectivités du Sud se sont multipliés (Région Ile-de-France, AFD, Municipalité de Beyrouth ou Toulouse, AFD, N'Djamena...). Les relations avec les entreprises françaises ont également progressé comme l'illustre la collaboration entre l'AFD et le Crédit Agricole, aboutissant à la création d'un produit financier innovant dans le champ de l'investissement responsable : "Amundi AFD Avenirs durables".

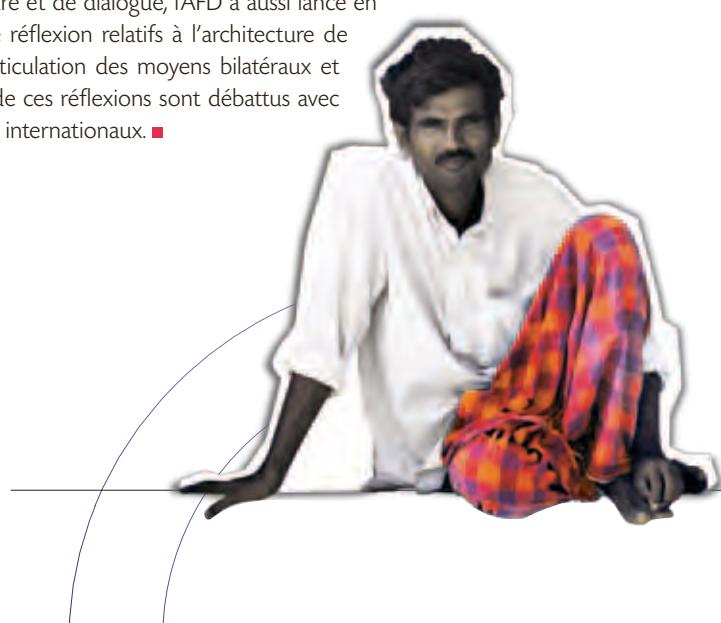
Dans une logique d'ouverture et de dialogue, l'AFD a aussi lancé en 2009 plusieurs chantiers de réflexion relatifs à l'architecture de l'aide européenne ou à l'articulation des moyens bilatéraux et multilatéraux. Les résultats de ces réflexions sont débattus avec ses partenaires nationaux ou internationaux. ■

Un partenariat renforcé avec l'Europe

La collaboration de l'AFD avec les institutions et les bailleurs bilatéraux européens s'approfondit tant sur le plan de la réflexion stratégique que sur le plan opérationnel.

En 2009, la Commission européenne a accordé trois délégations de gestion à l'Agence au Sénégal, au Togo et au Mali. L'AFD a, en outre, signé un accord de transfert de fonds à la Commission pour un projet en Haïti. Par ailleurs, de nombreux cofinancements ont été obtenus dans le cadre du "Fonds fiduciaire pour les infrastructures en Afrique" (outil financier au service de la coopération Europe-Afrique) et de la "Facilité d'investissement pour le voisinage", pour un montant total de 6,8 Md€ dont 711 M€ investis par l'AFD, renforçant ainsi les relations de l'Agence avec les autres bailleurs européens. Ces partenariats innovants permettent aux bailleurs bilatéraux et multilatéraux de mieux travailler ensemble.

Avec la KfW (la banque allemande de développement) et la Banque européenne d'investissement, un exercice ambitieux de reconnaissance mutuelle des procédures a été lancé en 2009, avec pour objectif de se déléguer réciproquement la gestion de la totalité d'un projet en cofinancement. Ces délégations ont déjà fait leurs preuves pour quelques projets pilotes.



gouverner et diriger



La gouvernance de l'AFD s'appuie sur un ensemble de structures qui renforcent les règles de transparence et de bonne gestion de l'établissement.

Le Conseil d'orientation stratégique

Le Gouvernement, par décret du 5 juin 2009, a modifié les statuts de l'AFD afin d'assurer une meilleure coordination des directions d'administration centrale avec l'Agence. Ce décret crée un Conseil d'orientation stratégique (COS), présidé par le ministre en charge de la Coopération. Il a pour

objectif de renforcer l'articulation entre les orientations politiques relatives à l'aide publique au développement décidées par le Cicid et leur déclinaison opérationnelle par l'AFD. Le premier COS s'est tenu le 10 novembre 2009.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'AFD est présidé depuis avril 2007 par Pierre-André Wiltzer, ancien député et ancien ministre de la Coopération et de la Francophonie. Composé de seize membres, il délibère sur :

- ▶ les orientations stratégiques ;
- ▶ les opérations de financement des projets qui lui sont soumis. Dans les limites qu'il fixe, il peut déléguer ce pouvoir à des comités spécialisés ou au Directeur général de l'établissement ;
- ▶ les emprunts contractés, les conditions des concours octroyés, les états financiers prévisionnels, les comptes annuels,

les acquisitions et cessions d'immeubles, les créations et suppressions d'agences locales, les transactions sur les intérêts de l'AFD, la désignation des commissaires aux comptes.

Le Conseil d'administration est informé des évaluations, analyses et appréciations de qualité relatives aux opérations de l'AFD. Dans son rôle de contrôle du fonctionnement de l'établissement, il est appuyé par un comité d'audit de quatre membres et par des commissaires aux comptes. Un Commissaire du gouvernement siège en son sein. Le Conseil d'administration est autorisé à déléguer une partie de ses pouvoirs au Directeur général qui lui en rend compte. ...

Composition du Conseil d'administration

au 1^{er} mars 2010

Président

Pierre-André WILTZER
Ancien ministre

Six membres représentant l'État

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Delphine d'AMARZIT
Chef de service des affaires multilatérales et du développement
Direction générale du Trésor et de la politique économique

Arnaud PHELEP
Sous-directeur à la 7e sous-direction
Direction du budget

Rémy RIOUX
Sous-directeur des affaires financières internationales et du développement
Direction générale du Trésor et de la politique économique

Hervé BEC
Chef du bureau des affaires étrangères et du développement
Direction du budget

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Christian MASSET
Directeur général de la mondialisation, du développement et des partenariats

Stéphane GOMPERTZ
Directeur Afrique et Océan indien

Serge TOMASI
Directeur de l'économie globale et des stratégies de développement

Patrice PAOLI
Directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Vincent BOUVIER
Délégué général Outre-mer

Didier PEROCHEAU
Adjoint du sous-directeur du service des politiques publiques

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE L'INTÉGRATION, DE L'IDENTITÉ NATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Stéphane FRATACCI
Secrétaire général du ministère

Kacim KELLAL
Chef du service des affaires internationales et du développement solidaire

Un membre désigné en raison de sa connaissance de l'écologie et du développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

François LETOURNEUX
Président du comité français de l'UICN

Quatre membres désignés en raison de leur connaissance des problèmes économiques et financiers

Omar KABBAJ
Conseiller de Sa Majesté le Roi du Maroc

Sylviane JEANNENEY-GUILLAUMONT
Professeur d'économie au CERDI

Anthony BOUTHELIER
Président délégué du Conseil français des investisseurs en Afrique

Jean-Louis VIELAJUS
Président de Coordination Sud

Jean-Louis MATTEI
Directeur de la Société Générale hors France métropolitaine

Paul PELISSIER
Professeur honoraire des universités

Thierry COURTAIGNE
Vice président du Medef
Directeur Général Medef International

Anne de LATTRE
Expert

Trois parlementaires

DÉPUTÉS NOMMÉS PAR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Renaud MUSELIER
Ancien ministre, Député des Bouches-du-Rhône

François LOOS
Ancien ministre, Député du Bas-Rhin

Louis GUEDON
Député de la Vendée

Jean-Louis DUMONT
Député de la Meuse

SÉNATEURS DÉSIGNÉS PAR LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

Adrien GOUTEYRON
Sénateur de Haute-Loire

Michel CHARASSE
Ancien ministre, Sénateur du Puy-de-Dôme

Deux représentants du personnel de l'AFD

Denis VASSEUR
Vincent THÉVENOT

Jean-Bernard VÉRON

Daniel Besson
Commissaire du gouvernement

Membre titulaire

Membre suppléant



Le Conseil d'administration

Les chiffres clés du Conseil d'administration en 2009



80 dossiers sur des thématiques générales touchant à la stratégie
100 concours financiers pour les pays d'intervention
20 concours financiers pour l'Outre-mer

40 financements décidés par le Conseil d'administration
60 financements décidés par le comité des Etats étrangers
20 financements décidés par le comité Outre-mer
120 financements décidés par le Directeur général

... Les comités spécialisés

Le Conseil d'administration délègue le plus grand nombre des décisions de financement à trois comités spécialisés dans la limite d'un plafond de délégation :

- ▶ le comité spécialisé pour les opérations dans les collectivités d'Outre-mer,
- ▶ le comité spécialisé pour les opérations à l'étranger,
- ▶ le comité spécialisé pour l'appui aux initiatives des organisations non gouvernementales.

Le comité d'audit

Depuis 2002, un comité d'audit est chargé, pour l'ensemble de l'AFD, de vérifier la qualité des informations fournies et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables ainsi que sur la qualité du contrôle interne. Ce comité comprend un membre du Conseil d'administration, et trois personnalités extérieures choisies en fonction de leurs compétences. Ses avis sont communiqués au Conseil d'administration.

Membres du comité d'audit :

- ▶ **Jean-Louis MATTEI** : Directeur de la Société Générale, hors France métropolitaine, membre du Conseil d'administration de l'AFD
- ▶ **Alain CADIOU** : Inspecteur général des finances honoraire
- ▶ **Bernard DIGUET** : Inspecteur général honoraire de la Banque de France
- ▶ **Thomas GROH** : Chef du Bureau de l'Afrique subsaharienne et de l'Agence Française de Développement à la DGTPE

Les activités d'audit de l'Inspection générale de l'AFD ont été certifiées en novembre 2006 par l'IFACI, selon le Référentiel Professionnel de l'Audit interne (RPAI) et les normes internationales en la matière. Cette certification a été renouvelée le 11 janvier 2010 pour une durée de trois ans à la suite de la mission de revue réalisée en décembre 2009 par l'IFACI.



RPAI
N° IFACI / 2006 / 0013R

Le comité des évaluations

Le Conseil d'administration a décidé la création d'un comité des évaluations pour l'AFD dont la mise en place aura lieu au premier semestre 2010. Ce comité a pour mandat d'examiner le programme d'évaluation et de formuler des avis sur le dispositif et sur les travaux d'évaluation. François Bourguignon, Directeur de l'Ecole d'économie de Paris, a été désigné comme président pour une durée de 3 ans. ■

Les membres du Comité exécutif



CONTRÔLE PERMANENT ET DE LA CONFORMITÉ

François KERHUEL
Adj. Nicolas LE TARNEC

Vincent BERTOMEU
Contrôle des versements (DCV)

DIRECTRICE DÉLÉGUÉE
À LA DIRECTION GÉNÉRALE
Louise AVON

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AFD

Jean-Michel SEVERINO
Président de Proparco

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Jean-Michel DEBRAT

INSPECTION GÉNÉRALE
Claude RAYMOND

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DÉLÉGUÉ
Michel JACQUIER
Vice-Président de Proparco

SECRÉTARIAT DES CONSEILS
Catherine CHEVALLIER

OPÉRATIONS

Jacques MOINEVILLE
Adj. Colette GROSSET

STRATÉGIE

Pierre JACQUET
Chef économiste

Afrique subsaharienne (AFR)

Jean-Marc GRAVELLINI
Adj. Gérald COLLANGE
Adj. Corinne BRUNON-MEUNIER

Méditerranée et Moyen-Orient (GOC)

Etienne VIARD
Adj. Yves des RIEUX

Outre-mer (GOD)

Odile LAPIERRE
Adj. Bertrand WILLOCQUET

Asie (GOE)

Martha STEIN-SOCHAS
Adj. Anne-Marie CABRIT

Amérique Latine Caraïbe (ALC)

Louis-Jacques VAILLANT
Adj. Odile des DESERTS

Technique opérationnel (DTO)

Jean-Yves GROSCLAUDE
Adj. Denis LOYER
Adj. André POUILLES-DUPLAIX

Cellule d'appui environnemental et social (CAES)

Maurice BERNARD
Eau et assainissement (EAA)
Nathallie le DENMAT
Collectivités locales et développement urbain (CLD)

Pascal PACAUT
Environnement et équipement (ENE)
Michèle OOMS
Santé et protection sociale (SAN)

Christian BARRIER
Education et formation professionnelle (EDU)
Jean-Luc FRANÇOIS
Développement agricole et rural (DAR)

Aude FLOGNY-CATRISSE
Secteur financier et appui au secteur privé (SFP)

Ingénierie juridique et financière (TJF)

Fred OTTAVY
Laurence LAJOINIE
Ingénierie juridique (JUR)
Laurence ROUGET-LE CLECH
Ingénierie financière (TJF)

Recherche (RCH)

Robert PECCOUD
Véronique SAUVAT
Recherche économique et sociale (REC)
Philippe CABIN
Appui à la gestion des connaissances (AGC)
Jean-David NAUDET
Évaluation et capitalisation (EVA)
François-Xavier BELLOCQ
Analyse macroéconomique et risque pays (AMR)

CEFEB

Gilles GENRE-GRANDPIERRE
Jean-Louis PIQUEMAL
Administration et communication (ADC)
Dominique ROJAT
Formation (FOR)

Secrétariat du Fonds français pour l'environnement mondial

Marc-Antoine MARTIN
Secrétaire général (FFEM)

Relations extérieures et communication (RXC)

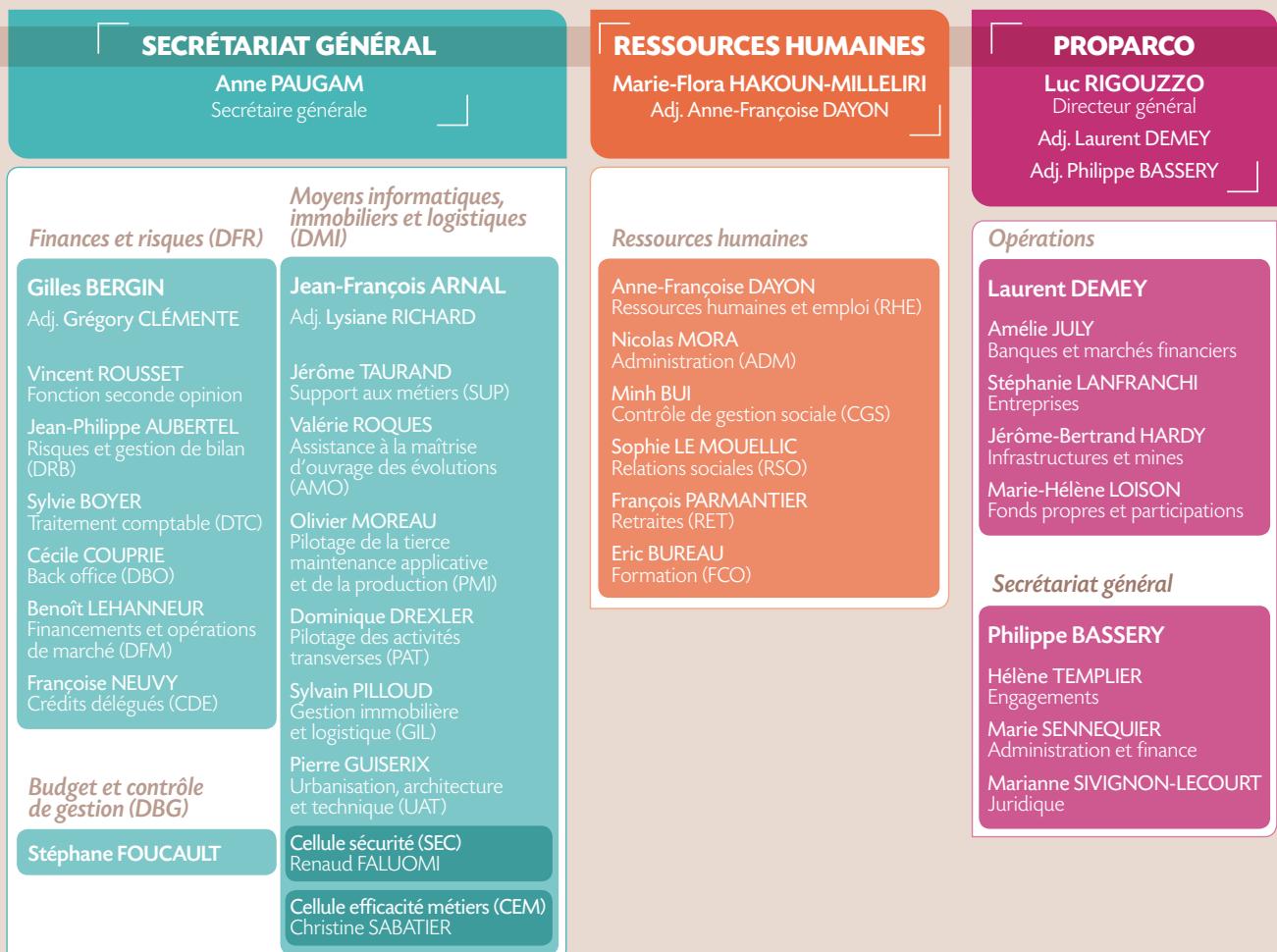
Henry de CAZOTTE
Philippe CHEDANNE
Relations extérieures (REL)
Guillaume de SAINT-PHALLE
Communication (CMN)
Catherine BONNAUD
Partenariat avec les ONG (DPO)
Jean-Marc BELLOT
(Bureau de représentation à Bruxelles)

Pilotage stratégique et de la prospective (PSP)

Frédéric BONTEMS
Marie-Pierre NICOLLET
Pilotage stratégique (PST)
Françoise TISSEYRE
Animation et prospective (APR)
Cellule crises et conflits (CCC)
Jean-Bernard VÉRON

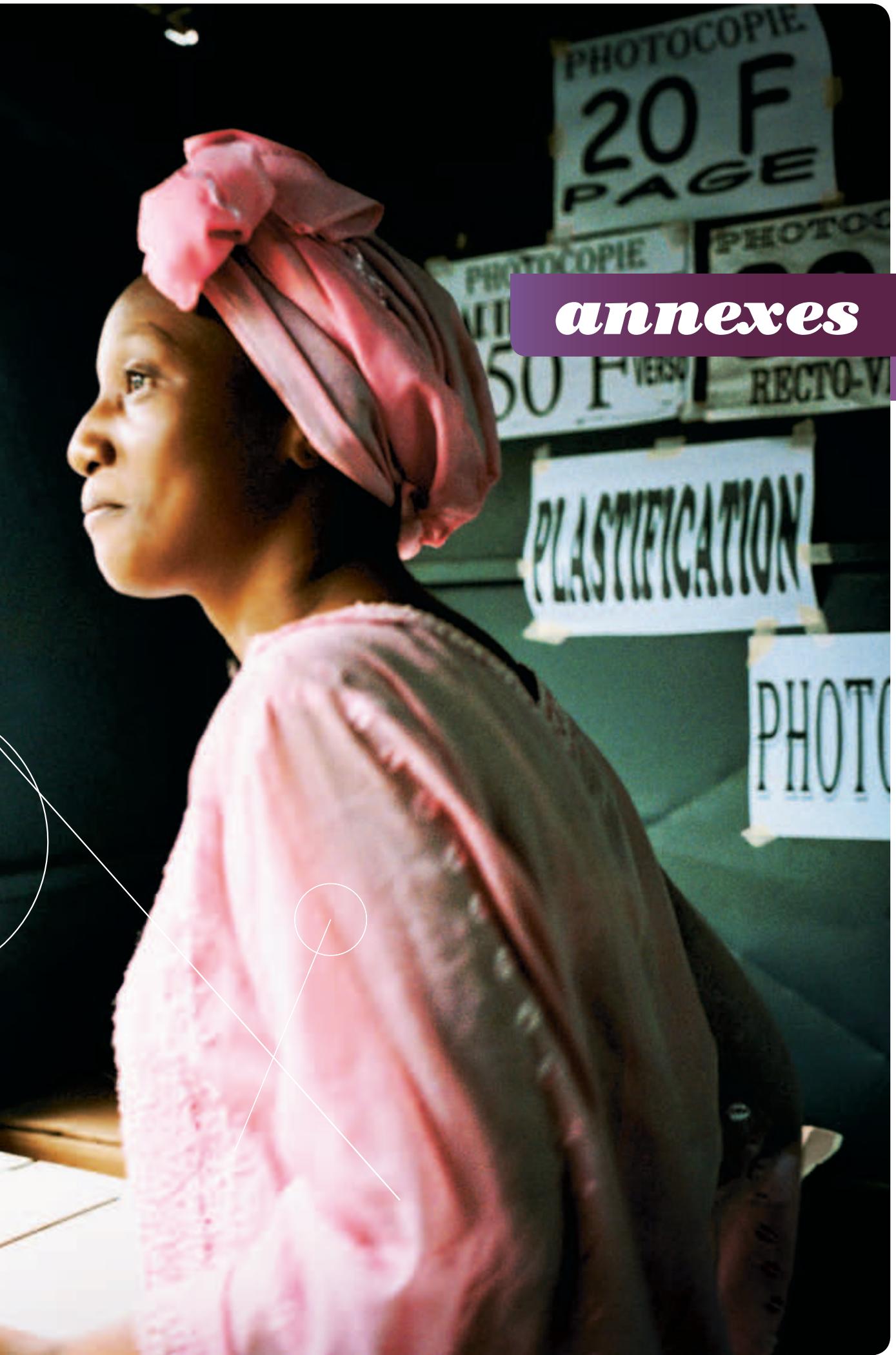
Organigramme

du Groupe au 1^{er} mars 2010





annexes





la situation financière

Vision économique de l'AFD à partir des comptes sociaux. La situation financière de l'ensemble du Groupe est disponible dans le document de référence, téléchargeable sur www.afd.fr

Bilan

Actif (en M€)	2008	2009	Passif (en M€)	2008	2009
Prêts (encours net)	11 218	10 963	Emprunts de marché	5 623	6 693
Encours brut	11 688	11 365			
Dépréciations individuelles	-550	-471			
Intérêts courus	80	68	Emprunts auprès du Trésor	2 453	2 515
			Comptes courants	401	323
Opérations FRPC-FMI*	1 049	1 760	Opérations FRPC-FMI	1 048	1 759
Portefeuille d'investissement	582	654	Fonds gérés et avances de l'Etat	1 316	408
Trésorerie court terme	567	1 000	Comptes de régularisation et autres passifs	433	484
Participations	318	379			
			Provisions	543	569
Immobilisations	121	121	Dotation et réserves	2 122	2 122
Comptes de régularisation et autres actifs	251	243	Résultat de l'exercice	167	246
TOTAL	14 108	15 121	TOTAL	14 108	15 121

*FRPC : Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance

Les principaux ratios et indicateurs

		2007	2008	2009
Produit net bancaire (en M€)		410	344	466
Résultat net (en M€)		289	167	246
Dividendes distribués à l'Etat (en M€)		248	289	167
Coefficient net d'exploitation	Frais généraux Produit net bancaire	40,6%	54,5%	47,4%
Coefficient de rentabilité	Bénéfice net Dotations + réserves	17,4%	10,1%	14,8%
Coefficient de rendement	Bénéfice net Total du bilan	2,2%	1,2%	1,6%

Compte de résultat

Charges (en M€)	2008	2009	Produits (en M€)	2008	2009
Charges sur emprunts	609,7	597,8	Produits sur prêts et garanties	725,2	823,4
Intérêts sur emprunts	241,6	268,1	Intérêts et commissions sur prêts et garanties	430,0	430,4
Charges sur swaps	366,7	327,9	Produits sur swaps	348,5	330,8
Solde net sur opérations de change	2,0	1,8	Dotations nettes aux provisions pour déduction d'actif en intérêts	18,5	63,4
			Intérêts passés en perte	-37,8	-1,2
			Dotations nettes aux provisions sur encours souverains	-59,7	-19,8
			Reprises fonds de bonification PAS* et subventions prêts mixés	25,6	19,7
			Bonifications	143,4	148,4
Charges financières diverses	27,2	18,4	Produits sur placements	48,2	42,0
Charges sur opération FRPC-FMI	48,9	31,3	Produits sur participations	8,1	6,5
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	685,8	647,5	Commissions d'intervention	29,0	31,4
HORS CHARGES SUR OPERATION FRPC-FMI	636,9	616,2	Rémunération AFD dons, SAS, PAS, PPTE*	26,9	28,4
PRODUIT NET BANCAIRE	344,1	465,8	Autres commissions	2,0	3,0
Charges générales d'exploitation	187,4	220,9	Produits accessoires et divers	26,9	29,9
Frais de personnel	122,1	140,1	Produits sur opération FRPC-FMI	49,1	31,9
· Frais de personnel nets des refacturations	156,1	136,6	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1029,9	1113,3
Instituts d'émission			HORS PRODUITS SUR OPERATION FRPC-FMI	980,7	1081,5
· Dotations pour charges de retraites	-34,0	3,6			
Impôts, taxes et versements assimilés	2,7	2,8			
Autres frais généraux	62,7	78,0			
Autres dotations aux provisions (nettes)	0,0	0,0			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (nettes)	12,8	12,6			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	200,3	233,5			
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	143,8	232,3			
Coût du risque	14,4	10,9			
Dotations nettes aux dépréciations pour déduction d'actif en capital	32,2	15,9			
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-17,1	-3,7			
Pertes en capital sur créances irreconciliables	-0,7	-1,3			
Résultat d'exploitation	158,3	243,2			
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	10,1	3,4			
Résultat courant	168,4	246,6			
Opérations exceptionnelles nettes	-1,0	0,0			
Impôts sur les bénéfices	-0,2	-0,2			
RESULTAT NET	167,2	246,5			

*PAS : Prêt d'ajustement structurel
SAS : Subvention d'ajustement structurel
PPTE : Pays pauvres très endettés

le réseau

Accédez aux portails des agences sur www.afd.fr

Agences et bureaux dans les pays d'intervention
Agences et bureaux dans l'Outre-mer

LES INTERVENTIONS DANS LES AUTRES PAYS SONT SUIVIES DIRECTEMENT AU SIEGE

Abidjan

COTE D'IVOIRE, LIBERIA
Tél. : (225) 22 40 70 40
Fax : (225) 22 44 21 78
afdbabidjan@afd.fr

Abuja

NIGERIA
Tél. : (234) 9 46 01 911
Fax : (234) 9 46 01 913
afdbabuja@afd.fr

Accra

GHANA
Tél. : (233) 21 77 87 55
Fax : (233) 21 77 87 57
afdbaccra@afd.fr

Addis-Abeba

ÉTHIOPIE, ERYTHRÉE,
SOUDAN, SOMALIE
Tél. : (251) 11 442 59 01/02
Fax : (251) 11 442 59 04
afddaddisabeba@afd.fr

Alger

ALGÉRIE
Tél. : (213) 21 69 43 00
Fax : (213) 21 48 41 20
afdalger@afd.fr

Amman

JORDANIE
Tél. : (962) 6 46 04 703
Fax : (962) 6 46 04 705
afdamman@afd.fr

Antananarivo

MADAGASCAR
Tél. : (261) 20 22 200 46
Fax : (261) 20 22 347 94
afdtantananaivo@afd.fr

Bamako

MALI
Tél. : (223) 20 21 28 42
Fax : (223) 20 21 86 46
afdbamako@afd.fr

Bangkok

THAÏLANDE
Tél. : (66) 2 663 60 90
Fax : (66) 2 663 60 77
afdbangkok@afd.fr

Bangui

RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE
Tél. : (236) 21 61 03 06
Fax : (236) 21 61 45 78
afdbangui@afd.fr

Beyrouth

LIBAN
Tél. : (961) 1 420 192
Fax : (961) 1 611 099
afdbeyrouth@afd.fr

Bogota

COLOMBIE
Tél. : (57) 1 638 14 60
afdbogota@afd.fr

Brasilia

BRÉSIL
Tél. : (55) 61 33 22 43 20
Fax : (55) 61 33 21 43 24
afdbrasilia@afd.fr

Brazzaville

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Tél. : (242) 281 53 30
Fax : (242) 281 29 42
afdbrazzaville@afd.fr

Bujumbura

BURUNDI
Tél. : (257) 22 25 59 31
Fax : (257) 22 25 59 32
afdbujumbura@afd.fr

Casablanca

MAROC
Tél. : (212) 522 29 53 97
Fax : (212) 522 29 53 98
afdcasablanca@afd.fr

Cayenne

GUYANE, GUYANA,
SURINAME
Tél. : (33) 5 94 29 90 90
Fax : (33) 5 94 30 63 32
afdcayenne@afd.fr

Colombo

SRI LANKA, MALDIVES
Tél. : (94) 11 250 23 20
Fax : (94) 11 250 52 23
afdcolombo@afd.fr

Conakry

GUINÉE, SIERRA LEONE
Tél. : (224) 30 41 25 69
afdconakry@groupe-afd.org

Cotonou

BÉNIN
Tél. : (229) 21 31 34 53
Fax : (229) 21 31 20 18
afdcotonou@afd.fr

Dakar

SÉNÉGAL, CAP-VERT,
GAMBIE, GUINÉE-BISSAU
Tél. : (221) 33 849 19 99
Fax : (221) 33 823 40 10
afddakar@afd.fr

Damas

SYRIE
Tél. : (963) 113 353 741
Fax : (963) 113 313 550
afddamas@afd.fr

Dar Es Salaam

TANZANIE
Tél. : (255) 22 21 98 866
afddaresalaam@afd.fr

Djibouti

DJIBOUTI
Tél. : (253) 35 22 97
Fax : (253) 35 48 09
afddjibouti@afd.fr

Fort-de-France

MARTINIQUE,
PETITES ANTILLES
Tél. : (33) 5 96 59 44 73
Fax : (33) 5 96 59 44 88
afdfortdefrance@afd.fr

Hanoï

VIETNAM
Tél. : (844) 38 23 67 64
Fax : (844) 38 23 63 96
afdhanoi@afd.fr

Hô Chi Minh-Ville

VIETNAM
Tél. : (84 8) 38 24 72 43
Fax : (84 8) 35 20 69 14
afdhochiminhville@afd.fr

Islamabad

PAKISTAN
Tél. : (92) 51 201 15 16
Fax : (92) 51 201 15 14
afdislamabad@afd.fr

Istanbul

TURQUIE
Tél. : (90) 212 283 31 11
Fax : (90) 212 283 31 51
afdistanbul@afd.fr

Jakarta

INDONÉSIE
Tél. : (62) 21 25 50 23 00
Fax : (62) 21 25 50 23 23
afdjakarta@afd.fr

Jérusalem-Est

TERRITOIRES AUTONOMES
PALESTINIENS
Tél. : (972) 2 54 00 423
Fax : (972) 2 54 00 227
afdjerusalem@afd.fr

Johannesbourg

AFRIQUE DU SUD,
BOTSWANA,
LESOTHO, MALAWI,
NAMIBIE, SWAZILAND,
ZAMBIE, ZIMBABWE
Tél. : (27) 11 540 71 00
Fax : (27) 11 540 71 17
afdjohannesburg@afd.fr

Kaboul

AFGHANISTAN
Tél. : (93) 797 32 32 35
afdkaboul@afd.fr

Kinshasa

RÉP. DÉMOCRATIQUE
DU CONGO
Tél. : (243) 99 86 82 598
Fax : (243) 99 99 75 381
afdkinshasa@afd.fr

Lagos

NIGERIA
Tél. : (234) 1 271 7151
afdlagos@afd.fr

Le Caire

ÉGYPTE
Tél. : (20) 2 2735 17 88
Fax : (20) 2 2735 17 90
afdlecaire@afd.fr

Libreville

GABON,
SAO TOME ET PRINCIPE
Tél. : (241) 74 33 74
Fax : (241) 74 51 25
afdlibreville@afd.fr

Lomé

TOGO
Tél. : (228) 221 04 98
Fax : (228) 221 79 32
afdlome@afd.fr

Luanda

ANGOLA
Tél. : (244) 222 333 309
Fax : (244) 222 372 771
afdluanda@afd.fr

Mamoudzou

MAYOTTE
Tél. : (33) 2 69 64 35 00
Fax : (33) 2 69 62 66 53
afdmamoudzou@afd.fr

Maputo

MOZAMBIQUE
Tél. : (258) 21 30 43 00
Fax : (258) 21 30 37 47
afdmaputo@afd.fr

Mata-Utu

WALLIS ET FUTUNA
Tél. : (681) 72 25 05
Fax : (681) 72 20 03
afdmatautu@afd.fr

Mexico

MEXIQUE
Tél. : (52) 55 52 81 17 77
afdmexico@afd.fr

Moroni

COMORES
Tél. : (269) 773 29 10
Fax : (269) 773 22 88
afdmoroni@afd.fr

N'Djamena

TCHAD
Tél. : (235) 252 70 71
Fax : (235) 252 78 31
afdnndjamena@afd.fr

Nairobi

KENYA,
OUGANDA, TANZANIE,
BURUNDI, RWANDA
Tél. : (254) 20 271 84 52/7
Fax : (254) 20 271 79 88
afdnairobi@afd.fr

New Delhi

INDE, BANGLADESH,
MALDIVES, SRI LANKA
Tél. : (91) 11 23 79 37 47
Fax : (91) 11 23 79 37 38
afdnewdelhi@afd.fr

Niamey

NIGER
Tél. : (227) 20 72 33 93
Fax : (227) 20 73 26 05
afdniamay@afd.fr

Nouakchott

MAURITANIE
Tél. : (222) 525 25 25
Fax : (222) 525 49 10
afdnouakchott@afd.fr

Nouméa

NOUVELLE-CALÉDONIE,
VANUATU,
ETATS INSULAIRES DU
PACIFIQUE-SUD
Tél. : (687) 24 26 00
Fax : (687) 28 24 13
afdnoumea@afd.fr

Ouagadougou

BURKINA FASO
Tél. : (226) 50 30 60 92
Fax : (226) 50 31 19 66
afdouagadougou@afd.fr

Papeete

POLYNÉSIE FRANÇAISE
Tél. : (689) 54 46 00
Fax : (689) 54 46 01
afdpapeete@afd.fr

Pékin

CHINE
Tél. : (86) 10 84 51 12 00
Fax : (86) 10 84 51 13 00
afdpekin@afd.fr

Phnom Penh

CAMBODGE
Tél. : (855) 23 426 360/426 036
Fax : (855) 23 426 243
afdphnomPenh@afd.fr

Pointe-à-Pitre

GUADELOUPE
Tél. : 05 90 89 65 65
Fax : 05 90 83 03 73
afdpointeapitre@afd.fr

Port-au-Prince

HAÏTI
Tél. : (509) 22 45 40 07
Fax : (509) 22 45 07 02
afdportauprince@afd.fr

Port-Louis

MAURICE
Tél. : (230) 213 64 00
Fax : (230) 213 64 01
afdportlouis@afd.fr

Rabat

MAROC
Tél. : (212) 537 63 23 94
Fax : (212) 537 63 23 97
afdrabat@afd.fr

Saint-Denis

RÉUNION,
TERRES AUSTRALES ET
ANTARCTIQUES FRANÇAISES
Tél. : (33) 2 62 90 00 90
Fax : (33) 2 62 21 74 58
afdstdenis@afd.fr

Saint-Domingue

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE,
BAHAMAS, CUBA, JAMAÏQUE
Tél. : (809) 547 12 89
Fax : (809) 381 05 92
afdstdomingue@afd.fr

Saint-Pierre

SAINT-PIERRE ET MIQUELON
Tél. : 05 08 41 06 00
Fax : 05 08 41 25 98
agence@iedom-spm.fr

Sanaa

YÉMEN
Tél. : (967) 1 448 308
Fax : (967) 1 448 306
afdsanaa@afd.fr

São Paulo

BRÉSIL
Tél. : (55) 11 25 32 47 51
Fax : (55) 11 31 42 98 84
afdsapaulo@afd.fr

Tunis

TUNISIE
Tél. : (216) 71 861 799
Fax : (216) 71 861 825
afdtunis@afd.fr

Vientiane

LAOS
Tél. : (856) 21 24 32 95
Fax : (856) 21 24 32 98
afdvientiane@afd.fr

Yaoundé

CAMEROUN, RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE,
GUINÉE ÉQUATORIALE
Tél. : (237) 22 22 00 15
Fax : (237) 22 23 57 07
afdyaounde@afd.fr

les publications

*Vous pouvez télécharger l'intégralité des publications sur le site internet
www.afd.fr rubrique Publications*

Publications scientifiques

► AFRIQUE CONTEMPORAINE

Cette revue trimestrielle, éditée par De Boeck, regroupe des articles d'analyse de chercheurs sur les grandes tendances politiques, économiques et sociales du continent africain.

N° 232 : Comment l'Afrique subsaharienne s'adapte-t-elle à la crise?

N° 231 : Économie morale et mutations de l'Islam en Afrique subsaharienne

N° 230 : Réformes des douanes et développement économique en Afrique subsaharienne

N° 229 : Population et ressources naturelles – Actes de la Conférence AFD/EUDN 2008

N° 228 : Les trajectoires de la Chine-Afrique

www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine.htm

► DOCUMENTS DE TRAVAIL

Cette collection rassemble plusieurs types de manuscrits : monographies, travaux académiques et des textes de contribution aux débats sur les politiques de développement.

N° 93 : Participation communautaire dans le Pantanal au Brésil : stratégies d'endiguement et processus d'apprentissage

N° 92 : Community Participation Beyond Idealisation and Demonisation: Biodiversity Protection In Soufrière, St. Lucia

N° 91 : Capital naturel et développement durable en Nouvelle Calédonie - Etude 2 : Soutenabilité de la croissance néo-calédonienne : un enjeu de politiques publiques

N° 90 : Migration, santé et soins médicaux à Mayotte

N° 89 : Présentation de la base de données – Institutional Profites Database 2009

N° 88 : Les coûts de formation et d'insertion professionnelle : conclusions d'une enquête terrain en Côte d'Ivoire

N° 87 : Fiscalité locale : une grille de lecture économique

N° 86 : Les transports face aux défis de l'énergie et du climat

N° 85 : Les petits opérateurs privés de la distribution d'eau à Maputo : d'un problème à une solution ?

N° 84 : Participation des communautés à la préservation de la biodiversité : un cadre analytique amélioré pour les praticiens

N° 83 : The Global discourse on "Participation" and its Emergence in Biodiversity Protection

N° 82 : Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie

N° 81 : Economic Integration and Investment Incentives in Regulated Industries

N° 80 : Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire, résultats d'une enquête de terrain au Cameroun, Mali, et Maroc

N° 79 : Le ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté : quel bilan des expériences dans les pays en développement ?

N° 78 : "L'itinéraire professionnel du jeune africain", résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders africains sur les dispositifs de formation professionnelle post-primaire

► NOTES ET DOCUMENTS

Cette collection publie des études visant à renforcer la connaissance sur les zones d'intervention et les domaines d'activité de l'Agence.

N° 51 : Les politiques d'efficacité énergétique au Vietnam

N° 50 : Microfinance : l'intervention des banques françaises à l'étranger

N° 49 : Normes de qualité pour les produits agroalimentaires en Afrique de l'Ouest

N° 48 : Population and natural resources

N° 47 : Intégrer les populations démunies dans les villes sud-africaines

N° 46 : Les enjeux géographiques du développement économique

N° 45 : Précis de réglementation de la microfinance

► LES DOCUMENTS D'ÉVALUATION – EX POST

Cette collection, divisée en quatre séries, présente le travail d'évaluation et de capitalisation réalisé au sein de l'AFD.

SÉRIE EVALUATION ET CAPITALISATION

N° 29 : Microfinance dans les Etats fragiles.

Quelques enseignements de l'expérience de l'AFD

N° 28 : Un exemple d'amélioration de la gouvernance locale à travers le partenariat AFD/coopération décentralisée. Capitalisation du projet de réhabilitation des marchés de Mahajanga

N° 27 : Pratique de l'aide sectorielle : enseignements et perspectives pour l'AFD

N° 26 : L'appui à l'hévéaculture familiale : capitalisation sur l'expérience de l'AFD

N° 25 : Evaluation rétrospective du projet FFEM d'efficacité énergétique dans la construction en Afghanistan

N° 24 : Evaluation des "Cadres d'intervention Pays"

N° 23 : Etudes d'évaluation de la société immobilière de Nouvelle-Calédonie

N° 22 : Les collaborations opérationnelles entre l'AFD et les ONG

N° 21 : Cartographie des projets d'efficacité énergétiques et d'énergies renouvelables AFD et FFEM

SÉRIE NOTES DE SYNTHÈSE

N° 8 : Appui à l'hévéaculture familiale

N° 7 : Aide sectorielle dans la pratique. Enseignements et perspectives pour l'AFD. Réflexions conduites à partir d'expériences africaines

SÉRIE NOTES MÉTHODOLOGIQUES

N° 3 : Les évaluations sont-elles utiles ?

SÉRIE ANALYSES D'IMPACT

N° 5 : Randomized Controlled Evaluation of SKY Health Insurance in Cambodia

N° 4 : Assessing the Effects of Health Insurance: The SKY Micro-Insurance Program in Rural Cambodia

N° 3 : Etudes d'impact des programmes d'électrification rurale en Afrique subsaharienne

► LETTRE DES ÉCONOMISTES

Lettre d'information, de débat et d'analyse économique sur des enjeux d'actualité.

N° 22 : Efficacité de l'aide

Publications géographiques, sectorielles et thématiques

► SAVOIRS COMMUNS

Cette collection a pour objectif de faire vivre une dynamique d'échanges et de capitalisation autour des pratiques respectives de l'AFD et des acteurs de l'aide au développement dans une perspective d'apprentissage et d'enrichissement commun.

- N° 8 : Parcs naturels régionaux de France et coopération décentralisée – Avec la Fédération des parcs naturels régionaux de France
- N° 7 : Eau et assainissement en sortie de crise : entre urgence et développement – Avec le Groupe URD
- N° 6 : Entreprises et développement – Avec IMS
Entreprendre pour la cité
- N° 5 : Appui aux systèmes productifs locaux ou "clusters" – Avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel

► PAROLES D'ACTEURS

Cette collection donne la parole aux acteurs du développement sur les grandes thématiques actuelles.

- Etats et sociétés fragiles – Prévenir et guérir les causes de fragilité dans les pays en développement
- Santé – L'aide en santé dans les pays en développement par ceux qui la vivent
- Patrimoine culturel et développement

► L'AFD ET ...

Ces publications présentent les activités opérationnelles de l'AFD dans les différents secteurs ou régions.

- L'AFD et les innovations financières pour le développement
- L'AFD et la mésofinance
- L'AFD et l'Indonésie : un partenariat pour le climat
- L'AFD, partenaire des collectivités locales pour le développement urbain
- L'AFD et le Brésil
- L'AFD et la Guyane
- L'AFD et le secteur privé en Martinique
- L'AFD et le développement rural

Livres

Livres publiés en co-édition ou avec le soutien de l'AFD, disponibles en librairie et sur les sites des éditeurs.

- Le temps de l'Afrique, Jean-Michel Severino, Olivier Ray, Editions Odile Jacob
- Idées reçues sur l'aide au développement, Jean-Michel Severino, Jean-Michel Debrat, Le Cavalier Bleu
- Le développement humain suivi de La politique de l'autonomie, Esther Duflo, Le Seuil/La République des Idées
- Expérience, science et lutte contre la pauvreté, Esther Duflo, Collège de France/Fayard
- Regards sur la Terre 2010 : Villes, changer de trajectoire, Pierre Jacquet, Laurence Tubiana, Rajendra K. Pachauri, Presses de Science Po
- Au cœur de la transhumance, André Marty, Antoine Eberschweiler, Zakinet Dangbet, Karthala
- Histoires d'hévéas au Cambodge, Melon Rouge Editions

Vidéos

► EMISSIONS

ECRAN VERT

Série de 10 reportages diffusés sur France 5, en partenariat avec l'AFD. Cette émission donne un regard neuf et sans concession sur le développement durable.

www.tv5.org

UN MONDE SOLIDAIRE

A l'occasion de la 12^e édition de la Semaine de la solidarité internationale en novembre 2009, le ministère des Affaires étrangères et européennes et l'AFD ont parrainé une série de 26 programmes courts sur France Télévisions.

www.unmondesolidaire.org

► HISTOIRES DE PROJETS

Ces films, d'une durée de 5 min, racontent l'histoire d'un projet en allant à la rencontre des bénéficiaires.

- Brésil : Curitiba, la ville durable
 - Chine : Efficacité énergétique
 - Tunisie : Appui au secteur privé
 - Nouvelle Calédonie : Protection des récifs coralliens
 - Mauritanie : Santé des femmes
 - Kenya : Gestion déléguée de l'eau
 - Cambodge : L'AFD réalise sa première opération de neutralité carbone
 - Madagascar : Agroécologie
 - Sénégal : Eau et assainissement
 - Tchad : Accompagner la transhumance et prévenir les conflits
 - Laos : Protection du patrimoine à Luang Prabang
 - Gabon : Gestion durable des forêts
- www.afd.fr

Les engagements du Groupe

	SUBVENTIONS		PRÊTS		GARANTIES		PARTICIPATIONS		AIDES BUDGÉTAIRES ET INITIATIVE PTÉ		TOTAL	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Afrique subsaharienne												
<i>Angola</i>	0,1										0,1	
<i>Afrique du Sud</i>	2	0,7	290,6	450,5	0,2			1,1			292,8	452,4
<i>Bénin</i>	1,6	11,2			0,3		0,1		1		2,7	11,5
<i>Burkina Faso</i>	17,5	10,3	4,7	32	0,8	10,6			4	19,5	27	72,4
<i>Burundi</i>		0,7							2		2	0,7
<i>Cameroun</i>	2,3	0,9	60		4	19,4		2,3	85	0,6	91,3	83,2
<i>Cap Vert</i>		0,6	10	10							10	10,6
<i>Comores</i>	2,5	10							2		2,5	12
<i>Congo (Rép. dém.)</i>	0,3	6	2		0,6		1,4	2,3			4,3	8,3
<i>Congo (Rép.)</i>	1,5	8,5		29							1,5	37,5
<i>Côte d'Ivoire</i>	0,5	1,8			3,2	25,8		0,8			3,7	28,4
<i>Djibouti</i>	6,7		37,8		0,3	0,3					44,8	0,3
<i>Ethiopie</i>	1,6		45	30	0,3	0,4					46,9	30,4
<i>Gabon</i>		0,7	55	15,5	0,1	0,6					55,1	16,8
<i>Ghana</i>	0	0,8	50		0,2				21,9		71,9	0,9
<i>Guinée</i>	1,5	0,8			0,4						1,5	1,3
<i>Guinée-Bissau</i>									2	3	2	3
<i>Kenya</i>		1,7	90,2	222,9		5	1,1	8			91,3	237,5
<i>Madagascar</i>	7	15,8			7,4	9,1		2,5	28,1		42,5	27,4
<i>Mali</i>	0,9	13,3		15	0,4	7,2				6,5	1,3	42
<i>Maurice</i>	1,5	1	40	234,5	2,2	1,4					43,7	236,9
<i>Mauritanie</i>	1,1	1,3		75							1,1	76,3
<i>Mozambique</i>		2,7	20,9	54,3		1,4	2,5				23,3	58,4
<i>Namibie</i>				27,9								27,9
<i>Niger</i>	15	11,4							5		15	16,4
<i>Nigeria</i>		1	21,9	17,8							21,9	18,8
<i>Ouganda</i>			1,9	29,9		2,2					1,9	32,1
<i>Rép. centrafricaine</i>		0,7							2			2,7
<i>Sao Tomé-et-Principe</i>	0,7										0,7	
<i>Sénégal</i>	1	22,7	207,6	78,2	5,6	14					214,2	115
<i>Soudan</i>		0,5					1,4					1,9
<i>Tanzanie</i>	1	0,5	25,6	30	0,4		3,2				26,6	34,1
<i>Tchad</i>	11	11,2		9,1							11	20,4
<i>Togo</i>	12	13,5		20		3,1			5	4	17	40,6
<i>Zambie</i>			11,8									11,8
PROGRAMMES MULTI-PAYS	41,2	27,4	51,8	174,4			23	111,6			116	313,5
TOTAL	130,4	177,6	966,8	1616,1	25	101,9	28,1	133,2	149	42,6	1299,3	2 071,4

Méditerranée et Moyen-Orient												
<i>Algérie</i>		0,6			6,8			2			6,8	2,6
<i>Egypte</i>	1,5	1,5	125	147			2,2				126,5	150,7
<i>Jordanie</i>	0,4	2,4		190,6							0,4	193,1
<i>Liban</i>	0,6	0,6		15		7,3	10,5				7,9	26,1
<i>Maroc</i>	1,5	3,3	210	395			3,1				211,5	401,4
<i>Syrie</i>		0,3		21								21,3
<i>Territoires autonomes palestiniens</i>	23,7	21,1							23,7		21,1	
<i>Tunisie</i>	13,3	7,4	165,4	90	2	0,4	2,7				179,1	102,1
<i>Turquie</i>			200	231,5							200	231,5
<i>Yemen</i>		0,9										0,9
PROGRAMMES MULTI-PAYS	40,8	1,6			23,2						64	1,6
TOTAL	81,8	39,7	700,4	1090,2	6,8	2	30,9	20,4	149	42,6	819,9	1152,3

	SUBVENTIONS		PRÊTS		GARANTIES		PARTICIPATIONS		AIDES BUDGÉTAIRES ET INITIATIVE PPTE		TOTAL	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Asie et Pacifique												
<i>Afghanistan</i>	15	32,6	12,8								27,8	32,6
<i>Bangladesh</i>					0,3						0,3	
<i>Cambodge</i>	3,6	1,5	16	12,4				3,8			19,6	17,7
<i>Chine</i>			246,4	128,7			12,7				259,1	128,7
<i>Inde</i>		0,1	77,2	175,3				7			77,2	182,3
<i>Indonésie</i>			163,1	333,3							163,1	333,3
<i>Laos</i>		15,1		29,4								44,5
<i>Maldives</i>		1,5										1,5
<i>Pakistan</i>		1		66,1								67,1
<i>Philippines</i>				150								150
<i>Sri Lanka</i>		0,2	15	10							15	10,2
<i>Thaïlande</i>			38,7									38,7
<i>Vanuatu</i>		0,4										0,4
<i>Vietnam</i>	2,1	0,5	140,5	78,3			9,6				152,2	78,8
PROGRAMMES MULTI-PAYS	2,7	4,7	5,1	0,5			12,7	7,5			20,4	12,7
TOTAL	23,4	57,5	714,8	984	0,3		35	18,3			773,3	1059,8
Amérique latine et Caraïbes												
<i>Brésil</i>			174	192,1							174	192,1
<i>Colombie</i>		0		100								100
<i>Guatemala</i>				9,9								9,9
<i>République dominicaine</i>		0,9	3,7	67,8		0,3					3,7	69
<i>Haïti</i>	21,5	26,4			0,7				4	2	26,2	28,4
<i>Jamaïque</i>			33,8				1,7					35,5
<i>Mexique</i>			185									185
<i>Suriname</i>	1,3		40								41,3	
PROGRAMMES MULTI-PAYS		1,7										1,7
TOTAL	22,8	29,1	217,6	588,6	0,7	0,3		1,7	4	2	245,1	621,8
PROGRAMMES MULTI-PAYS "NON GÉOGRAPHISABLES"	4,2	26,2	3,1	203			0,1	21			12,8	250,2
TOTAL PAYS D'INTERVENTION	262,4	330,1	2 602,6	4 481,9	32,8	104,2	94,1	194,7	158,6	44,6	3 150,5	5 155,4
Outre-mer												
<i>Guadeloupe</i>			60	39			1				60	40
<i>Guyane</i>			95,9	38,1							95,9	38,1
<i>Martinique</i>			75,3	44,6							75,3	44,6
<i>Réunion</i>			93,5	97,2			6				99,5	97,2
<i>Mayotte</i>		13	22,8			0,5					13,5	22,8
<i>Saint-Pierre et Miquelon</i>		3,8	2,7								3,8	2,7
<i>Nouvelle-Calédonie</i>		73,8	159,4								73,8	159,4
<i>Polynésie française</i>		149,4	60,5	22							171,4	60,5
Commun à plusieurs collectivités			6			5					5	6
TOTAL Prêts et dotations		564,6	470,3	22		11,5	1				598,1	471,3
GARANTIES ET FINANCEMENT PME		283	322	160	180						443	502
TOTAL OUTRE-MER		847,6	792,3	182	180	11,5	1				1041,1	973,3
TOTAL hors opérations exceptionnelles	262,4	330,1	3 450,2	5 274,2	214,8	284,2	105,6	195,7	158,6	44,6	4 191,6	6 128,8
OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES									277,3	97,5	277,3	97,5
TOTAL	262,4	330,1	3 450,2	5 274,2	214,8	284,2	105,6	195,7	435,9	142,1	4 468,9	6 226,3

Les projets financés par l'AFD dans l'Outre-mer en 2009

Collectivité	Secteur	Projet	Bénéficiaire	Montant en M€
Guadeloupe	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Financement de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de Rodrigue	Etablissement public	6
	SANTÉ	Reconstruction du Pôle santé mentale du CH St Martin et amélioration du centre de gérontologie du Raizet	Etablissements publics	23,2
	MULTI SECTEURS	Aide au développement et à la restructuration financière de la commune	Collectivité locale	4,8
	SECTEUR PRODUCTIF	Financement des investissements productifs des PME	Etablissement financier	6
Guyane	EAU ET ASSAINISSEMENT	Financement du budget annuel d'investissement	Collectivité locale	1,8
	EDUCATION	Réalisation de trois lycées	Collectivité locale	34,3
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Financement de programmes d'investissements	Collectivité locale	2,1
Martinique	EDUCATION	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	3
	ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES	Réhabilitation du site de la décharge de la Trompeuse	Collectivité locale	16
		Reconstruction du service départemental d'incendie et de secours	Etablissement public	2
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Financement du budget d'investissement	Collectivités locales	11
	EAU ET ASSAINISSEMENT	Réhabilitation et extension du réseau d'irrigation	Collectivité locale	1,7
	SANTÉ	Mise à niveau du système d'information sanitaire du Groupement de coopération sanitaire	Etablissement public	8
		Financement du budget d'investissement du centre hospitalier du Carbet	Entreprise publique	0,8
	SECTEUR PRODUCTIF	Appui aux PME locales	Etablissement financier	2,1
Mayotte	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Financement de programmes d'investissements	Collectivité locale	22,5
	MULTI SECTEURS	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	0,3
Réunion	EAU ET ASSAINISSEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	32,2
		Soutien du programme d'investissement dans l'assainissement collectif	Entreprise publique	10
	EDUCATION	Programme pluriannuel d'investissement	Collectivité locale	20
	SANTÉ	Modernisation du pôle Femme-Mère-Enfant du Groupe hospitalier Sud-Réunion	Entreprise publique	35
Saint-Pierre et Miquelon	MULTI SECTEURS	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	1,5
	SECTEUR PRODUCTIF	Appui aux PME locales	Institution financière	1,2
Nouvelle-Calédonie	EAU ET ASSAINISSEMENT	Financement de travaux d'assainissement	Collectivité locale	0,7
	EDUCATION	Financement de groupes scolaires	Collectivité locale	1
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Appui à l'accession aidée à la propriété	Entreprise publique	33
		Financement de programmes de logements locatifs de type intermédiaire	Entreprise publique	60
	SANTÉ	Financement d'un centre médico psychologique	Entreprise publique	1,2
	MULTI SECTEURS	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	8,5
	SECTEUR PRODUCTIF	Appui aux PME locales	Institution financière	25
		Financement intermédiaire des investissements pro-environnementaux	Institution financière	15
Polynésie française	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Financement des programmes d'investissements	Collectivité locale	0,5
	SECTEUR PRODUCTIF	Refinancement de la SOCREDO	Institution financière	15
		Appui aux PME locales	Institution financière	30
Commun à plusieurs collectivités	SECTEUR PRODUCTIF	Financement des besoins d'investissement de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique	Institution de microfinance	6
	ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES	Gestion des déchets solides dans le Pacifique	ONG	1

Les projets financés par Proparco en 2009

Pays	Secteur	Projet	Bénéficiaire	Montant
Afrique du Sud	FINANCIER ET BANCAIRE	Participation en fonds propres dans une agence de notation	Entreprise	1,5 M\$
		Ligne de crédit accordée pour financer la croissance d'une banque	Etablissement financier	35 M\$
		Ligne de crédit dédiée au financement de lignes export	Etablissement financier	30 M€
		Ligne de crédit accordée pour le développement de l'activité d'une banque	Etablissement financier	8 M€
Algérie	FINANCIER ET BANCAIRE	Prise de participation afin d'accompagner le développement d'une société	Entreprise	2 M€
Brésil	FINANCIER ET BANCAIRE	Ligne de crédit à une banque pour le refinancement des prêts accordés aux clients	Etablissement financier	50 M\$
		Ligne de crédit à une banque de financement et d'investissement	Etablissement financier	30 M\$
		FORÊT	Entreprise	20 M\$
		EDUCATION	Entreprise	8 M€
Cambodge	SANTÉ ANIMALE	Prêt destiné à financer l'expansion et la modernisation d'un hôpital	Entreprise	15 M\$
	AGRICULTURE	Refinancement d'un prêt d'actionnaire dans une usine agro-alimentaire	Entreprise	7 M\$
	FINANCIER ET BANCAIRE	Prêt et prise de participation dans une institution de microfinance	Etablissement financier	5,2 M\$
Cameroun	FINANCIER ET BANCAIRE	Prêt accordé pour soutenir la croissance d'une banque	Etablissement financier	10 M\$
	AGRICULTURE	Prise de participation dans une société lors d'une augmentation de capital	Entreprise	1,5 Mds FCFA
	EDUCATION	Prêt destiné à la construction et au développement d'un biodigesteur	Entreprise	3,4 M€
Chine	SANTÉ ANIMALE	Prêt accordé pour l'extension d'une ligne de production de vaccins	Entreprise	7,5 M\$
	INFRASTRUCTURES	Prêt accordé pour financer la construction d'un complexe hôtelier	Entreprise	23 M€
	AGRO-ALIMENTAIRE	Prise de participation dans une entreprise agro-alimentaire	Entreprise	3,2 M\$
Guatemala	AGRO-INDUSTRIE	Prêt accordé pour financer l'augmentation de production d'une entreprise de sucre	Entreprise	20 M\$
Inde	FINANCIER ET BANCAIRE	Prêt en faveur d'une banque pour financer ses projets et son développement	Etablissement financier	20 M\$
		Ligne de crédit dédiée au financement de projets environnementaux d'une banque	Etablissement financier	50 M\$
		ENERGIE	Entreprise	7 M€
		INFRASTRUCTURES	Fonds d'investissement	10 M\$
Indonésie	FINANCIER ET BANCAIRE	Ligne de crédit accordée pour le développement d'une activité de microfinance	Etablissement financier	20 M\$
Jamaïque	INFRASTRUCTURES	Prêt et prise de participation accordés pour financer l'extension d'une autoroute	Entreprise	50 M\$
Jordanie	ENERGIE	Prêt accordé afin de financer la construction d'une centrale à gaz à cycle combiné	Entreprise	50 M\$
	Prêt accordé afin d'améliorer l'approvisionnement de l'eau de la ville d'Amman	Entreprise	100 M\$	
Kenya	FINANCIER ET BANCAIRE	Prise de participation en fonds propres dans une banque	Etablissement financier	7 M\$
Laos	ENERGIE	Prêt accordé afin de construire l'extension d'une centrale hydroélectrique	Entreprise	40 M\$
Liban	FINANCIER ET BANCAIRE	Ligne de crédit en faveur d'une banque pour renforcer ses fonds propres et sa croissance	Etablissement financier	15 M€
		Participation à l'augmentation de capital d'une banque	Etablissement financier	15 M\$
Maroc	AGRO-ALIMENTAIRE	Prise de participation dans un groupe agro-alimentaire	Entreprise	35 MMAD
Maurice	FINANCIER ET BANCAIRE	Prêt accordé à une banque afin de financer la croissance de son bilan	Etablissement financier	6 M\$
Namibie	EAU	Prêt en faveur d'une usine de dessalement d'eau de mer	Entreprise	40 M\$
Nigeria	TELECOMMUNICATIONS	Prêt accordé pour le financement de nouvelles tours de télécommunications	Entreprise	25 M\$
Nouvelle-Calédonie	FINANCIER ET BANCAIRE	Ligne de crédit accordée pour le refinancement à long terme de la banque	Etablissement financier	15 M€
Ouganda	FINANCIER ET BANCAIRE	Ligne de crédit accordée pour le refinancement à long terme de la banque	Etablissement financier	15 M\$
		Ligne de crédit accordée afin de refinancer des opérations à long terme d'entreprises	Etablissement financier	30 M\$
		TRANSPORTS	Entreprise	20 M\$
Sénégal	FINANCIER ET BANCAIRE	Prêt destiné à rétablir la solvabilité d'une banque	Etablissement financier	6,7 Mds FCFA
Sri Lanka	FINANCIER ET BANCAIRE	Ligne de crédit affectée à la relance de l'activité économique d'une banque	Etablissement financier	10 M€
Syrie	CIMENT	Prêt destiné à la construction et l'exploitation d'une cimenterie	Entreprise	30 M\$
Tanzanie	FINANCIER ET BANCAIRE	Prise de participation dans une banque	Etablissement financier	4,2 M\$
Tchad	TELECOMMUNICATIONS	Prêt accordé pour soutenir l'extension d'un réseau de téléphonie mobile	Entreprise	6 Mds FCFA
Togo	FINANCIER ET BANCAIRE	Ligne de crédit accordée à une banque afin de refinancer les projets du secteur privé	Etablissement financier	20 M€
Tunisie	CONSTRUCTION / INDUSTRIE	Prise de participation dans une PME spécialisée dans les transports routiers	Entreprise	5 MTND
Turquie	ENERGIE	Prêt accordé afin de financer la création d'une ferme éolienne	Entreprise	11,5 M€
	FINANCIER ET BANCAIRE	Prêt destiné au financement de la production de verre d'une entreprise de panneaux solaires	Entreprise	20 M\$
	Ligne de crédit accordée dans le cadre de la facilité climat	Etablissement financier	50 M€	
Vietnam	TEXTILE	Prêt accordé afin de financer la création de nouvelles unités de production	Entreprise	16 M\$
	TRANSPORTS	Prêt destiné au financement de la construction d'un terminal portuaire	Entreprise	15 M\$
Multi-pays	FINANCIER ET BANCAIRE	Prise de participation dans un fonds d'investissement spécialisé dans les PME	Fonds d'investissement	12,5 M\$
		Ligne de crédit à un véhicule européen de financement de prêt en Afrique	Etablissement financier	20 M€
		Participation dans un fonds d'investissement spécialisé dans les projets d'infrastructures	Fonds d'investissement	8 M€
		Participation dans un fonds d'investissement africain	Fonds d'investissement	15 M\$
		Investissement dans un fonds spécialisé dans le financement de PME en Afrique	Etablissement financier	10 M€
		Prêt et prise de participation au développement de l'activité de microfinance	Etablissement financier	20 M€
		Participation dans une filiale de la banque africaine proposant des services de transfert de fonds aux migrants	Etablissement financier	1 M€
		Participation dans un fonds d'investissement asiatique	Fonds d'investissement	10 M\$
		Prêt accordé en faveur d'une facilité africaine de financement d'infrastructures	Organisation internationale	100 M€

Les projets financés par l'AFD dans les pays d'intervention en 2009

Pays	Secteur	Projet	Bénéficiaire	Montant en M€
Afghanistan	SANTÉ	Appui aux activités d'éradication de la poliomyélite	Institution internationale	3
		Extension de l'Institut médical français pour l'enfant	ONG	9
Afrique du Sud	ENVIRONNEMENT	Ligne de crédit globale pour la maîtrise de l'énergie dans les secteurs industriel et commercial	Etablissements financiers	120
	EAU ET ASSAINISSEMENT	Construction d'un barrage dans la région de Durban	Entreprise publique	70
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Extension du terminal à conteneurs du port de Cape Town	Entreprise publique	198,7
Bénin	EDUCATION	Soutien du plan décennal de développement de l'éducation	Etat	9
Brésil	ENVIRONNEMENT	Financement du programme d'investissements des filiales de la compagnie nationale d'électricité	Entreprise	100
Burkina Faso	SECTEUR PRODUCTIF	Développement et consolidation d'une holding de microfinance rurale	Institutions de microfinance	1,5
	EAU ET ASSAINISSEMENT	Contribution au programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans 13 provinces	Etat	7
	HORS SECTEUR	Aide budgétaire globale	Etat	19,5
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Raccordement de centres isolés au réseau électrique principal	Entreprise publique	32
Cameroun	EAU ET ASSAINISSEMENT	Amélioration de la desserte en eau potable en milieu urbain	Entreprise publique	60
Cap-Vert	SECTEUR PRODUCTIF	Lignes de crédit destinées aux municipalités	Etablissements financiers	10
Chine	ENVIRONNEMENT	Ligne de crédit d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables	Etablissements financiers	120
Colombie	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Programme sectoriel d'appui à la décentralisation et à l'aménagement du territoire	Etat	100
Comores	HORS SECTEUR	Aide budgétaire globale	Etat	2
	SECTEUR PRODUCTIF	Appui au financement des activités mésofinance de la Banque de développement des Comores	Institution financière de développement	2,2
	EAU ET ASSAINISSEMENT	Investissement dans les infrastructures d'adduction d'eau potable	Etablissement public	4,2
Congo	SECTEUR PRODUCTIF	Financement d'établissements locaux de microfinance	Institution de microfinance	1,5
	SANTÉ	Appui au secteur de la santé	Etat	6
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Investissements prioritaires pour le port de Pointe-Noire	Etablissement public	29
Côte d'Ivoire	HORS SECTEUR	Crédit-relais	Etat	97,5
	SECTEUR PRODUCTIF	Soutien à la création et au développement de deux institutions de microfinance	Institutions de microfinance	1
Egypte	SECTEUR PRODUCTIF	Ligne de crédit mésofinance à la Banque nationale d'Egypte	Etablissement financier public	30
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Construction de la ligne 3 du métro du Caire	Etablissement public	44
	EAU ET ASSAINISSEMENT	Extension de la station de traitement des eaux usées de Gabal El Asfar	Etat	50
Ethiopie	EDUCATION	Appui matériel du centre de formation de la compagnie Ethiopian Airlines	Etablissement public	30
Gabon	EAU ET ASSAINISSEMENT	Financement du projet d'assainissement de Libreville	Etat	3,5
	EDUCATION	Accompagnement de la politique de formation professionnelle et technique	Etat	12
Guinée-Bissau	HORS SECTEUR	Aide budgétaire globale	Etat	3
Haïti	HORS SECTEUR	Aide budgétaire globale	Etat	2
	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Irrigation et entreprenariat rural dans les régions Ouest, Artibonite et Plateau central	Etat	4,4
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Construction de la route entre Hinche et St Raphaël	Etat	20
Inde	ENVIRONNEMENT	Ligne de crédit énergie, spécialisée dans les PMI	Institution financière	50
		Ligne de crédit spécialisée dans les énergies renouvelables	Institution financière	70

Pays	Secteur	Projet	Bénéficiaire	Montant en M€
Indonésie	ENVIRONNEMENT	Amélioration de la qualité du réseau de distribution d'électricité dans cinq régions de Java-Bali	Etat	34,1
		Ligne de crédit environnementale	Etablissement financier public	69,7
		Accompagnement du programme national de lutte contre les changements climatiques	Etat	215,2
Jordanie	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Appui à la production et à la promotion d'une huile extra vierge	Etat	1
	EAU ET ASSAINISSEMENT	Construction et exploitation d'un système d'adduction d'eau potable	Etat	77
Kenya	SANTÉ	Soutien d'un centre hospitalo-universitaire de la Fondation Aga Khan	Fondation	25,2
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Soutien au développement urbain intégré de Kisumu	Etat	40
		Réhabilitation et entretien de pistes rurales	Etat	40
		Extension des infrastructures et équipements aéroportuaires de Kenya Airports Authority	Entreprise publique	66,7
	EAU ET ASSAINISSEMENT	Soutien aux services d'eau et d'assainissement de Nairobi et de Kisumu	Etat	51
Laos	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Renforcement des capacités commerciales de la filière café des Bolovens	Etat	1,2
		Appui au Programme de développement rural des six provinces montagneuses du Nord du Laos	Etat	10,8
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Appui au programme patrimoine et développement urbain de Luang Prabang	Etat	2
Madagascar	ENVIRONNEMENT	Projet de sécurisation de la décharge de déchets d'Andralanitra (Antananarivo)	Etat	2
	SANTÉ	Appui à la politique sectorielle santé de Madagascar	Etat	12
Mali	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Projet d'appui au développement économique des zones cotonnières	Etat	1,4
	EDUCATION	Ligne de crédit d'appui à la formation professionnelle	Etablissement financier public	3
		Appui au programme sectoriel éducation en 2009	Etat	3,5
	HORS SECTEUR	Aide budgétaire globale	Etat	5
	SECTEUR PRODUCTIF	Soutien du secteur privé	Etat	5,9
Maroc	HORS SECTEUR	Programme d'urgence d'alimentation en eau potable de la ville de Bamako pour 2008-2010	Etat	12
		Création de PME par des Marocains résidant en France	Etat	1
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Construction de pipelines pour le transport de phosphates	Entreprise	240
		Soutien du Programme d'électrification rurale globale	Etablissement public	30
		Financement partiel du programme de résorption de l'habitat insalubre	Etablissement public	50
	SANTÉ	Appui à la régionalisation, à la déconcentration et au renforcement des soins de santé primaires	Etat	35
Maurice	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Aménagement du périmètre du Moyen Sebou et de l'Inaouéne	Etat	40
		Amélioration du système d'assainissement de Grand Baie	Etat	65
	ENVIRONNEMENT	Appui à la politique environnementale du gouvernement : "Maurice, île Durable"	Etat	125
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Construction de la route Terre Rouge - Verdun	Etat	40
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Financement d'une usine d'enrichissement de minerai de fer	Etablissement public	75
Mauritanie	ENVIRONNEMENT	Soutien du programme de lutte contre le changement climatique	Etat	185
Mozambique	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Appui au programme d'aquaculture de crevettes	Etat	1,5
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Renforcement et extension de l'accès à l'énergie dans les zones péri-urbaines	Etat	20
		Extension de la capacité et de l'exploitation des champs gaziers de Pande et Temane	Etablissement public	34,3
Niger	HORS SECTEUR	Aide budgétaire globale	Etat	5
	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Aménagement et gestion du bassin versant de Badaguichiri	Etat	11
Nigeria	SECTEUR PRODUCTIF	Appui à la création d'une institution de microfinance	Institution de microfinance	1
Pakistan	SANTÉ	Projet d'appui au système de santé des territoires tribaux administrés par le gouvernement	Etat	1
	ENVIRONNEMENT	Soutien au programme d'efficacité énergétique dans l'éclairage domestique	Etat	20
		Réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Jabban	Etat	26,5

Pays	Secteur	Projet	Bénéficiaire	Montant en M€
Philippines	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Soutien au programme d'appui des capacités techniques et financières des collectivités locales	Etat	150
Rép. centrafricaine	HORS SECTEUR	Aide budgétaire globale	Etat	2
Rép. dém. du Congo	EDUCATION	Appui à l'enseignement primaire	Etat	5
Rép. dominicaine	SECTEUR PRODUCTIF	Soutien de l'activité de microfinance en milieu rural	Institution de microfinance	5
	SANTÉ	Extension d'un centre cardiovasculaire	Fondation	12,4
Sénégal	ENVIRONNEMENT	Soutien au Programme national de mise à niveau globale des entreprises	Etat	18,5
	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Soutien de la filière rizicole dans le delta du fleuve Sénégal	Etat	9,5
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Aménagement urbain et autoroutier à Dakar	Etat	60
Tanzanie	EAU ET ASSAINISSEMENT	Appui au programme de développement du secteur de l'eau	Etat	30
Territoires autonomes palestiniens	SANTÉ	Reconstruction et modernisation de l'hôpital Al Quds à Gaza	ONG	2
		Financement de la construction d'une pharmacie centrale	Etat	5,8
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Appui au développement municipal à Gaza et en Cisjordanie	Etat	3,2
	SECTEUR PRODUCTIF	Création d'une zone industrielle dans le gouvernorat de Bethléem	Etat	9,9
Tchad	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Programme d'hydraulique pastorale au Tchad Central : "Almy Al Afia"	Etat	11
Togo	HORS SECTEUR	Délégation de fonds de l'UE pour la sécurisation des élections	Etat	3,5
		Aide budgétaire globale	Etat	4
	SANTÉ	Amélioration de la gestion des ressources humaines en santé	Etat	8
Tunisie	ENVIRONNEMENT	Ligne de crédit environnementale interbancaire	Etablissement financier	3
	SECTEUR PRODUCTIF	Extension des activités de microfinance en milieu rural	Institution de microfinance	2
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Financement d'un réseau ferroviaire type RER pour le Grand Tunis	Etablissement public	50
	EAU ET ASSAINISSEMENT	Soutien du 4 ^e programme national d'assainissement des quartiers populaires	Etat	40
Turquie	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Soutien au programme de développement urbain de Konya	Collectivité locale	50
	ENVIRONNEMENT	Soutien du secteur privé et promotion des énergies propres	Etablissement financier	100
Vietnam	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Financement d'infrastructures hydrauliques dans la province de Ninh Thuan	Etat	12
	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	Ligne de crédit au fonds d'investissement municipal de Ho Chi Minh Ville	Etat	20
		Financement partiel de la première ligne de métro de Hanoi	Etat	30
Commun à plusieurs pays	EAU ET ASSAINISSEMENT	Contribution de la France à la facilité africaine de l'eau	Institution financière de développement	1
	ENVIRONNEMENT	Financement de l'évaluation du master plan d'interconnexion régionale du bassin du Mekong	Institution financière de développement	1
		Soutien de l'initiative régionale pour la gestion des déchets solides dans le Pacifique	Institution internationale	1
		Contribution à l'accord-cadre France-Union internationale pour la conservation de la nature	Organisation internationale	1,5
		Participation au Fond d'investissement climatique CTF	Fonds d'investissement	203
	SANTÉ	Financement de la formation de personnel paramédical en Afrique de l'Ouest	Etablissement public français	1,3
		Soutien du Fonds d'investissement spécialisé dans les hôpitaux ophthalmologiques	Fonds d'investissement	4,3
	EDUCATION	Soutien du Projet d'appui multi-pays aux stratégies de l'éducation de l'Unesco et de la Confemem	Organisation internationale	1,3
		Subvention pour une plate-forme de formation panafricaine	Institution financière de développement	3
	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	Appui au développement de l'expertise en formation professionnelle et technique agricole et rurale	Etablissement d'enseignement supérieur	1,5
		Ligne de crédit pour le refinancement de projets de développement agricole dans les pays de l'UEMOA	Institution financière de développement	50
	HORS SECTEUR	Financement du programme d'évaluations rétrospectives décentralisées	Institution financière de développement	1,6
	SECTEUR PRODUCTIF	Soutien au Fonds de microfinance pour l'Afrique	Fonds d'investissement	1
		Souscription à une augmentation de capital	Institution de microfinance	1,6

lexique

Aide publique au développement

Le terme "aide publique au développement" (APD) a une double signification. Il s'agit d'une part d'une activité par laquelle des pays font transiter vers d'autres des ressources publiques en vue de contribuer à leur développement. Il s'agit d'autre part d'un agrégat statistique conçu dans le but de mesurer cette activité. Chaque année, les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE déclarent leur APD.

Les fonds transférés prennent deux formes : les dons (pas d'obligation de remboursement) et les prêts (comportant des conditions financières avantageuses).

L'aide d'un pays donateur peut être directement acheminée vers un autre pays : elle est alors appelée aide bilatérale (de pays à pays). Si elle transite par un organisme internationale (comme la Banque mondiale), elle est appelée aide multilatérale.

On distingue traditionnellement trois types d'aide :

- L'aide projet consiste à accorder un financement lié à un projet spécifique (routes, écoles, hôpitaux...). Elle est doublée d'un contrôle précis de l'utilisation des fonds.
- L'aide sectorielle vise à financer une politique publique dans un secteur particulier (éducation nationale, transport...).
- L'aide budgétaire globale consiste à verser directement l'aide au budget du pays bénéficiaire, afin de soutenir ses stratégies de réduction de la pauvreté, quel que soit le secteur concerné.

Bien public mondial

Les biens publics mondiaux qualifient des biens, des services et des ressources dont l'existence est bénéfique à la communauté internationale. Dans leur définition la plus pure, ces biens ne s'épuisent pas lorsqu'on les consomme et nul n'est exclu de leur consommation. Leur production pose de ce fait des problèmes importants de financement et d'action au plan international. Elle nécessite une coopération entre tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement. Quelques exemples de biens publics mondiaux : les biens "environnementaux" (changement climatique, couche d'ozone), les biens "humains" (santé, connaissance scientifique, héritage culturel mondial) ou encore les questions de politique mondiale (paix, stabilité financière...).

Concessionnalité

La notion de concessionnalité est relative à la part de "don" contenue dans un prêt : lorsque l'AFD octroie un prêt concessionnel, cela signifie que les conditions du prêt (taux d'intérêt, durée de remboursement, ...) sont plus avantageuses que celles accordées par les prêteurs du marché pour un concours équivalent. Plus simplement, on peut dire qu'il s'agit d'une forme de "prêt subventionné".

Contracyclique

Politique économique qui varie en sens inverse de la production, du revenu et de l'emploi dans un cycle conjoncturel ; qui augmente pendant les récessions et baisse pendant les expansions. Cette politique se matérialise par un ensemble de mesures portant sur les dépenses publiques, les recettes fiscales, le déficit budgétaire, etc. et visant à favoriser ou à freiner la croissance en atténuant l'ampleur des fluctuations de l'activité économique.

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Huit objectifs du Millénaire pour le développement ont été adoptés par la communauté internationale en 2000. Ces objectifs visent à réduire la pauvreté dans le monde et à améliorer la situation des populations les plus défavorisées d'ici 2015.

- OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous
- OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- OMD 4 : Réduire la mortalité infantile
- OMD 5 : Améliorer la santé maternelle
- OMD 6 : Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies
- OMD 7 : Assurer un environnement durable
- OMD 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement

Renforcement des capacités

"Le renforcement des capacités est le processus par lequel les individus, les organisations et la collectivité dans son ensemble libèrent, créent, renforcent, adaptent et préparent les capacités au fil des ans". Cette définition du Comité d'aide au développement de l'OCDE illustre l'interdépendance entre les trois niveaux de renforcement des capacités : individuel (connaissances et compétences des individus), organisationnel (qualité des organisations) et général (institutions, structure de l'autorité et du pouvoir). Le renforcement des capacités est alors un processus multidimensionnel qui ne se rapporte pas uniquement à de la formation mais qui inclut un renforcement organisationnel. Il fait appel au concept de capacité qui allie des notions de compétence, performance et gouvernance. Pour les administrations publiques, il consiste à renforcer leur savoir-faire en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques. Pour le secteur privé, il implique l'amélioration des performances techniques et commerciales des entreprises.

Résilience écologique

Capacité d'un écosystème à récupérer un développement normal après un traumatisme.

Small Business Act

Le Small Business Act a été voté en 1953 aux Etats-Unis. Il vise à favoriser l'accès des PME aux marchés publics. Il oblige les administrations fédérales à réservé une part de leurs achats aux PME ainsi qu'à certaines catégories d'entreprises. La loi de modernisation de l'économie est inspirée de cette loi américaine et permet, pour la première fois en France, des discriminations positives à l'égard des PME innovantes, avec des conditions spéciales en Outre-mer.

crédits



COORDINATION AFD

Aurore Thibaud, Vincent Joguet et Guillaume de Saint Phalle

CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION

NOISE

28, rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris – www.noise.fr

Edition et coordination : Lionel Bluteau. Assistante : Jeanne Sophie Camuset. Direction artistique et illustrations : Dorothée Thomassin.

Maquette : Marion Pierrelée, Julien Desperiere. Photogravure : RVB Editions. Fabrication : Vision Prod'

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

COUVERTURE. AFP Photo (Projet éolien en Chine) / Didier Gentilhomme (Formation professionnelle en Egypte) / Marcel Mochet, AFP Photo (Plantation de canne à sucre en Guadeloupe) / Joan Bardeletti, Picture Tank (Micro-entreprise en Côte d'Ivoire).

P 4 : Patrick Bellair / P 5 : Dominique Fradin / P 6 : AFD / P 7 : Didier Grebert, AFD / P 8-9 : Vincent Joguet, AFD / P 10 : Campagne mondiale d'éducation / P 11 : Sabrina Archambault, AFD / P 12 : Jean-Pierre Barral, AFD, Lionel Pralus, Nils Devernois, AFD / P 14 : Benoit Verdeaux, AFD / P 17 : Eric Thauvin, AFD / P 18-19 : Didier Gentilhomme / P 20 : Joan Bardeletti, Picture Tank / P 21 : Marc Deballon / P 22 : Jean-Pierre Barral, AFD / P 23 : Didier Gentilhomme / P 24 : coda / P 25 : Benoit Verdeaux, AFD / P 27 : Laurence Wunderle, AFD / P 28 : Yves Terracol, AFD / P 29 : Eric Thauvin, AFD / P 30 : Paul Kabré / P 31 : Didier Grebert, AFD / P 32 : Vincent Joguet, AFD / P 33 : Thomas Le Bris, AFD / P 34-35 : Paul Kabré / P 36 : AFD / P 38 : Sébastien Carlier / P 39 : Thierry de Geyer, AFD / P 40-41 : Didier Gentilhomme / P 42-43 : AFD / P 44 : Jean-Pierre Barral, AFD / P 45 : Nils Devernois, AFD / P 47 : Thierry de Geyer, AFD / P 49 : Julia Boulenouar, AFD / P 50-51 : Eric Thauvin, AFD / P 52 : Agence AFD Papeete / P 55 : Gérard Cercles, AFP Photo / P 56 : Simar / P 58-60 : Eric Thauvin, AFD / P 61 : Marc Le Chélard / P 62-63 : AFP Photo / P 64 : Alice Cuvelier / P 65 : Lionel Pralus / P 66 : Joan Bardeletti, Picture Tank / P 67 : Didier Grebert, AFD / P 68 : Paul Kabré / P 69 : Vincent Joguet, AFD / P 70 : Constance Corbier, AFD / P 71 : Vincent Joguet, AFD / P 72 : Jean-Pierre Barral, AFD / P 73 : P. Imbert, Collège de France, Nils Devernois, AFD / P 74 : Nicolas Fornage, AFD / P 75 : Jean-Pierre Barral, AFD / P 76 : Dominique Fradin / P 78 : Thierry de Geyer, AFD / P 79 : Dominique Fradin / P 82-83 : Joan Bardeletti, Picture Tank / P 84 : Antoine Grimaud, AFD

Ce rapport est imprimé avec des encres végétales et non minérales. Les encres végétales destinées à l'imprimerie emploient principalement le soja et le colza. Elles disposent de plusieurs atouts : elles utilisent des ressources renouvelables (huiles de tournesol, de colza, de soja, de lin), leur emploi permet de réduire les émissions de gaz carbonique. De plus, l'évaluation comparative entre les huiles minérales et les huiles végétales montre que ces dernières sont facilement biodégradables.

Dépôt légal : avril 2010

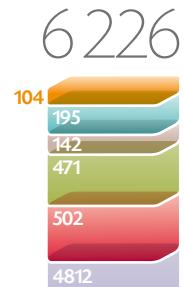


Chiffres clés 2009

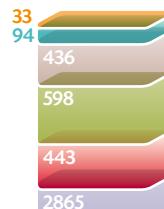


Répartition des engagements
par secteur

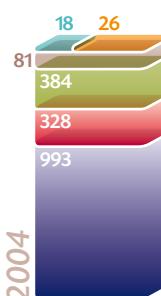
26,5%	SECTEUR PRODUCTIF
25,5%	INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT URBAIN
24,1%	ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES
9,9%	EAU ET ASSAINISSEMENT
5,9%	SECTEURS SOCIAUX (éducation / santé / lutte contre le sida)
4,4%	AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
3,7%	AUTRES



4469



1830



2004



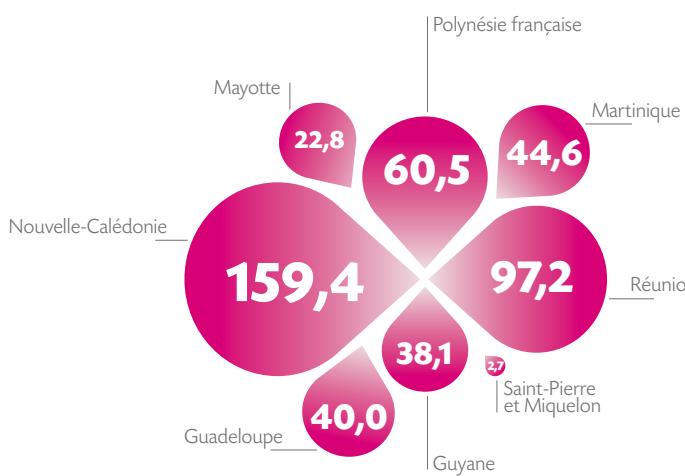
2008

2009

Répartition des engagements
par instrument financier (en M€)

GARANTIES	18
PARTICIPATIONS ET FONDS PROPRES	26
AIDES BUDGÉTAIRES GLOBALES	81
ENGAGEMENTS OUTRE-MER	384
GARANTIES ET FINANCEMENT PME OUTRE-MER	328
PRÊTS ET SUBVENTIONS	993

Répartition des engagements dans l'Outre-mer
(en M€)



Répartition de l'activité
dans les pays d'intervention (en M€)

1152

MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT

622

AMÉRIQUE LATINE
ET CARAÏBES

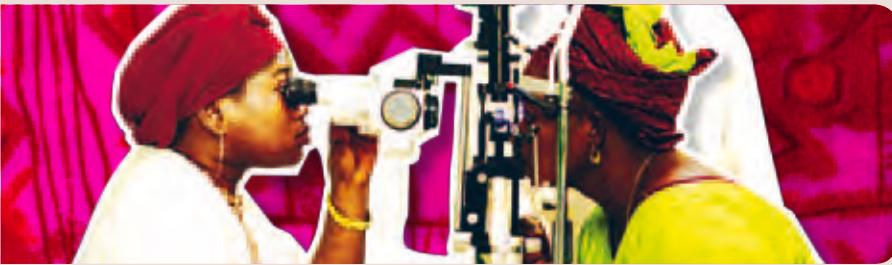
2 071

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

1 060

ASIE ET PACIFIQUE

66 agences et bureaux dans le monde, dont 9 dans les collectivités d'Outre-mer
1988 collaborateurs dont 367 mis à la disposition des Instituts d'émission



5, rue Roland Barthes - 75598 Paris cedex 12
Tél. : +33 1 53 44 31 31 - Fax : +33 1 44 87 99 39

 D'INFO SUR WWW.AFD.FR